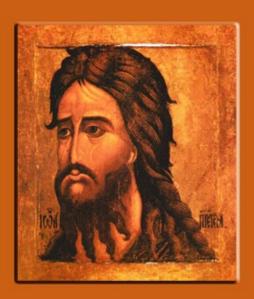
# **ALEXANDRE LOMBARD**

# Pauliciens Bulgares et Bons-Hommes en orient et en occident



ÉTUDE SUR QUELQUES SECTES DU MOYEN ÂGE





#### LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

#### LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, lda). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat: vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

# Alexandre Lombard

# Pauliciens Bulgares Et Bons-Hommes en orient et en occident

ÉTUDE SUR QUELQUES SECTES DU MOYEN ÂGE

Paris — 1879



Le libre examen, avec les saints Livres, vaudra toujours mieux pour conduire à la vérité que l'autorité du prêtre et le prestige des Symboles. La persécution exalte et ne convertit pas.

### **PRÉFACE**

Le petit volume que je me hasarde à livrer au public, n'est assurément point, et l'on s'en convaincra bien vite, l'œuvre d'un érudit. Les critiques sous les yeux desquels il pourra tomber y trouveront sans doute beaucoup à reprendre. Malgré le soin que j'ai mis à ne rien avancer à la légère, il a dû m'échapper bien des erreurs de fait et d'appréciation, et l'on ne manquera pas de m'accuser d'avoir émis des thèses mal fondées ou trop hardies, plus hardies, en tout cas, qu'il ne convient à un homme qui ne saurait mériter d'être cru sur parole.

Cependant malgré ses défauts de fond et de forme, — défauts dont personne n'est plus persuadé que l'auteur — peut-être cette étude trouvera-t-elle grâce devant quelques lecteurs. Frappé de l'importance des questions que j'ai été conduit à aborder, je me suis imaginé témérairement qu'après me les être appropriées en quelque faible mesure, il fallait essayer de les mettre en termes succincts à la portée des personnes qui n'y sont pas initiées. Il ne saurait être inutile de connaître, même sommairement, de tels sujets, Toute étude des mouvements sectaires au moyen âge a un double avantage: d'un côté elle aide à mieux juger des écueils auxquels une foi mal équilibrée ne reposant que sur la tradition, la parole des hommes ou les intuitions de l'Esprit, peut être exposée; de l'autre elle met en évidence la nécessité pour tout chrétien d'une étude personnelle et constante des Livres Saints dans leur ensemble.

Si Christ voulons aimer et suivre sa doctrine Nous convient de veiller et lire l'Écriture.

Disaient avec raison les disciples du grand apôtre du moyen âge, Valdo, dans l'important document qu'ils nous ont laissé.

Tel a été mon but. Mais encore s'étonnera-t-on que de tels sujets, le plus souvent réservés aux seuls théologiens, aient été abordés par un homme dont la banque a été longtemps la carrière. Je n'ai qu'une explication à donner cet égard: Ayant été invité il y a quelques années, à la suite de ma retraite des affaires, à préparer un travail sur les colonies vaudoises de la Calabre, contrée voisine des lieux auxquels m'attachaient certaines traditions de famille, j'entrevis au cours de cette étude qu'avant les Vaudois qui s'y établirent comme colons soit à la fin du XIII<sup>e</sup>, soit au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, divers schismatiques avaient cherché un refuge prés des mêmes lieux. Plus que cela, je remarquai d'étroites corrélations entre la crise albigeoise et les mouve-

#### **PRÉFACE**

ments sectaires antérieurs. Je fus frappé aussi, malgré bien des assertions contraires, de la part qui revient à ces mouvements dans le développement, progressif à mes yeux, des églises dites vaudoises, développement auquel ils auraient servi comme de levain. Je découvris enfin, au grand étonnement de mon ignorance, que les Pauliciens de l'Asie Mineure et les nombreux sectateurs qu'ils acquirent en Bulgarie et dans la péninsule des Balkans, avaient été au nombre des facteurs multiples de ces mouvements. De là certains énoncés, un peu téméraires peut-être, qui, sous la vivacité de mes premières impressions, se sont produits dans le préambule du travail que je livrai aux personnes qui me l'avaient demandé et qui parut à Lausanne en 1865, dans un recueil intitulé *Choses vieilles et choses nouvelles*.

Je me proposai alors de poursuivre cette étude et de justifier mon dire; mais effrayé de l'étendue du sujet et des études qu'il exigerait au milieu du courant très actif d'une œuvre importante dont j'avais accepté la direction, je l'abandonnai pour un temps.

Dès lors, provoqué par les événements qui ont agité les contrées voisines des Balkans, et qui n'ont pas laissé que de remettre en lumière certains faits qui m'avaient primitivement frappé, je le repris. C'est au plus fort de cette nouvelle étude que j'ai été mis en quelque sorte en demeure par le professeur Comba, dans la Rivista Christiana de Florence (numéro de novembre 1877), de m'expliquer sur les assertions émises dans l'écrit mentionné plus haut et de justifier la thèse que j'avais avancée à l'égard des Pauliciens et des Bulgares. Je reçus nécessairement de ce fait une nouvelle impulsion et je mis la dernière main à mon travail.

Aurai-je réussi en quelque degré à maintenir, sinon le caractère un peu absolu de mes précédentes affirmations, tout au moins ce qu'elles ont à mon sens d'historique ? À l'honorable M. Comba et à mes lecteurs d'en décider.

Un mot encore, et un mot de remerciement, aux amis qui ont bien voulu me seconder par des indications et des conseils dans mes recherches. Dans le nombre, qu'il me soit permis de citer l'honorable professeur Binder, mon vénérable parent le professeur Vulliemin, MM. Plan et Roget, bibliothécaires, M. J.-Aug. Bost, et très spécialement M. Ch. Martin, stud. theol, dont le concours dévoué et les aptitudes m'ont aidé à franchir plus d'un pas difficile, d'où sans lui j'aurais probablement eu quelque peine à sortir.

Champel, près Genève, février 1879 *L'auteur*.

# AUTEURS ET OUVRAGES CONSULTÉS SELON L'ORDRE DES CITATIONS

Élisée Reclus. — Traité de géographie universelle.

Ami Boué. — Turquie d'Europe, Paris, 1840.

C.-J. Jiresek. — Geschichte der Bulgaren, Prague, 1876.

Maréchal de Moltke. — *Lettres sur l'Orient*, Paris, 1877.

Journal de l'Exploration, Paris, octobre, 1877.

La Famille, Lausanne, novembre 1877 et février 1878.

Illustrated London News, 1877.

Villehardouin. — Conquête de Constantinople.

Gieseler. — *Untersuchung über die Geschichte der Paulicianer*, dans les *Theol. Studien und Kritiken*, Jahrg. 1829, Heft 1.

Guericke. — Histoire de l'Église, 8e édition, 1855.

Gibbon. — Histoire du Bas-Empire.

Carl Hase. — *Hist., de l'Église*, trad. de Flobert, 1861.

Herzog. — *Real-Encyclopædie*, art. Pauliniens.

Pouqueville. — Voyage en Grèce.

Alberoni. — Storia della Dalmatia, Zara, 1809.

A. Bost. — Histoire générale de l'établissement du Christianisme, Valence-Genève, 1838.

K.-E. Franzos. — Beilage sur Allgemeinen Zeitung, 1877, nos 297, 298 et 299.

Krasinski. — *Histoire religieuse des peuples slaves*, Paris, 1853.

Vretos. — Bulgarie ancienne et moderne, Saint-Pétersbourg, 1856.

Guizot. — Histoire de France racontée à mes petits enfants, Paris.

Giannone. — *Histoire du royaume de Naples*, La Haye, 1742.

Dottain. — *Journal des Débats*, 2 et 5 avril 1878.

Sekendorf. — Histoire des Églises esclavonnes et vaudoises, Bâle, 1875.

Histoire des Papes, La Haye, 1732.

Histoire de la vie des Papes, Lyon, 1669.

Villemain. — *Histoire de Grégoire VII*, Paris, 1873.

F. Bovet. — Biographie du comte de Zinzendorf.

A. Bost. — Histoire des frères de Bohême et de Moravie, Paris, 1844.

Th. Necker. — Les Églises de la confession helvétique en Bohême et en Moravie, Genève, 1877.

Lichtenberger. — Encyclopédie des sciences religieuses.

Moneta. — *Adversus Catharos et Valdenses*, Rome, 1743.

Chrétien belge, Bruxelles.

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

C. Schmidt. — *Histoire et doctrines des Cathares ou Albigeois*, Paris, 1849.

Fleury. — *Histoire ecclésiastique*.

Mabillon. — *Vetera analecta*, Paris, 1675.

Allix. — Remarks on the ancient Churches of Piedmont; ditto on Albigenses, Oxford, 1821.

Ph. de Marnix. Tableau des différends de la religion.

D<sup>r</sup> F. de Muralt. — Die religiöse Opposition im Mittelalter, travail inédit.

Aug. Thierry. — Lettres sur l'histoire de France.

G. Bonet-Maury. — *Vie de Gérard de Groote*, Paris, 1878.

N. Peyrat. — *Histoire de Vigilance*, Paris-Genève, 1855.

Comte de Montlosier. — De l'origine et de la nature des progrès de la puissance ecclés. en France, Paris, 1829.

Reinaud, de l'Institut. — *Invasion des Sarrasins*, Paris, 1836.

Cantù. — *Hist. univer.*, trad. Aroux et Léopardi, Paris, 1843-49. *La Réforme en Italie*, trad. A. Digard et Edm. Martin, Paris, 1867.

B. Gilles, pasteur à la Tour. — Histoire ecclésiastique des Églises réformées recueillies en quelques vallées du Piémont, etc., Genève, 1644.

Marquis Costa de Beauregard. — *Mémoires historiques*, Turin, 1816.

Léger. — Histoire générale des Églises évangéliques vaudoises, Leyde, 1669.

Henry Arnaud. — Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, 1710.

Monastier. — Histoire de l'Église vaudoise, Lausanne, 1847,

J.-P. Perrin. — Histoire des Vaudois et des Albigeois, Genève, 1618.

N. Peyrat. — Les Réformateurs de la France et de l'Italie au XII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1860.

L. Abelous. — Les Précurseurs, Paris, 1877.

Rivista Cristiana, Florence, août, septembre, octobre et novembre 1877.

M.-A. Rorengo. — Memorie historiche dell' introduttione dell' Heresie, Turin, 1649.

Les Lyonnais dignes de mémoire, Lyon, 1757.

Giraud-Teulon fils. — Le Pape et le Concile, Paris, 1869.

Alexis Muston. — Histoire populaire des Vaudois, Paris, 1862.

E. Guers. — Époques de l'Église de Lyon, Lyon, 1827.

De Thou. — Histoire universelle, Bâle, 1742.

Jean Chassanion. — *Histoire des Albigeois*, 1595.

A. Germain. — *Catherine Sauve*, Montpellier, 1853.

Basnage. — Histoire des Églises réformées, Rotterdam, 1721.

Limborch. — *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692.

Colani. — *Revue de théologie*, décembre 1852.

F.-T. Perrens. — *Histoire de Florence*, Paris, 1877.

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

Galiffe-Pictet. — Lettres sur l'histoire du moyen âge, Genève, 1839.

Muratori. — Antiquitates italicæ medii ævi, Milan, 1741. —

Scriptores rerum italicarum, Milan, 1723 et suiv.

Ami Bert. — Thèse sur Arnold de Brescia, Gênes, 1856.

P. Bert. Livre de famille, Genève, 1830.

Hahn. — Geschiehte der Waldenser, 2e vol. de la Geschichte der Ketzer im Mittelalter, Stuttgart, 1847.

Saint Bernard. — Œuvres.

Guizot. — *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, 1872, 12<sup>e</sup> édition.

Comte de Gasparin. — *Innocent III*, Paris, 1875.

Saint Thomas. — *Summa Theologiæ*.

Musée des protestants célèbres, publ. par Doin, Paris, 1821-23.

Domenget, juge d'instruction. — *Fouquier-Tinville*, Paris, 1878.

Meyer. — Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires, Paris, 1819; Amsterdam, 1822.

Comte Giulini. — Memorie della città e campagna di Milano, Milano, 1854.

Huillard-Bréholles. — Histoire diplomatique de Frédéric II, Paris, 1852-61.

Huillard-Bréholles. — Vie et corresp. de p. de la Vigne, Paris, 1864.

Lavallée. — *Histoire des inquisitions religieuses*, Paris, 1809.

Delécluse. — Histoire de Florence, Bruxelles, 1837.

Mariotti. — Fra Dolcino and his times, London, 1853.

J.-J. Amiet. — Französ und Lombard. Geldwucherer des Mittelalters. Jahrbuch für Schweizerische Geschichte, I et II.

Régeste genevois, répert. chronol., etc. avant 1312, Genève, 1866.

Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome XIX, 1864.

Alex. Daguet. — *Civilisation du peuple suisse*, Paris, 1861.

Antoine Froment. — Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, réimpression par G. Fick, 1864.

Philippe de Boni. — *Inquisizione di Calabro-Valdesi*, Milano, 1864.

Galilfe. — *Notices généalogiques* sur les fam. genev.

Comte L. Cib ario. — *Les conditions économiques de l'Italie au temps du Dante*, traduction de ch. de Lavarenne, Paris, 1865.

Le p. Menestrier. — Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon, Lyon, 1696.

# PRÉAMBULE HISTORIQUE

I

L'étude sommaire que nous nous sommes proposé de poursuivre dans cet écrit est celle des mouvements religieux qui ont précédé et, à notre sens, préparé l'époque dite des Vaudois; nous voulons parler des mouvements qui se rattachent au nom des Pauliciens de l'Asie Mineure, des Bulgares, de l'ancienne Moésie et de la péninsule des Balkans, des Cathares et des Albigeois.

Il existe, il est vrai, peu de données propres à jeter du jour sur l'histoire et les migrations des Pauliciens et des Bulgares; cependant, soit au moyen des documents exhumés de divers monastères de l'Europe orientale, soit par la publication partielle des registres de l'Inquisition, un commencement de lumière semble poindre dans ce passé de ténèbres mystérieuses, et bien des erreurs longtemps répandues ont pu être rectifiées. Ce n'est d'ailleurs que guidé par les jalons que de savants et consciencieux investigateurs ont depuis quelques années réussi à placer, que nous nous sommes aventuré dans ce vaste et important champ d'études.

Important, nous ne craignons pas de le dire. En effet, placée au point de vue des mouvements dont il s'agit, l'histoire s'enrichit d'horizons nouveaux, dont la connaissance n'est pas sans utilité pour la détermination du véritable berceau du protestantisme et même pour l'intelligence des événements d'un ordre plus général.

Tout renouvellement politique, social ou religieux, a son origine dans des faits antérieurs. La Réformation conserverait quelque chose d'inexplicable sans les crises de réveil qui l'ont précédée, sans Jean Huss, les Vaudois, les Albigeois, les Cathares. Ces derniers mouvements eux-mêmes, qui, presque autant que les Croisades, ont agité certaines contrées de l'Europe, ont besoin d'être expliqués par quelque chose d'antérieur.

Ce quelque chose, nous pensons le trouver dans l'œuvre des missionnaires qui, venus de Thrace et de Bulgarie, propagèrent en Italie et dans la plus grande partie de l'Occident les idées, — erronées sans doute, mais chrétiennes, en dépit de leur mysticisme, — de leurs frères pauliciens et bulgares. Ces missionnaires n'ont pas tous légué leur nom à l'histoire; néanmoins leur influence a rayonné du sein des petites congrégations qu'ils ont formées, et malgré quelques défaillances, elle a traversé les siècles; leur action a été sourde et obscure, elle n'a pas moins été puissante et féconde.

П

Quelle œuvre, en particulier, que celle qui, du IXe au XIII<sup>e</sup> siècle, exerça son influence sur la Bohême, la Moravie, la Hongrie, les contrées voisines de l'Adriatique et sur une grande partie de l'Italie; qui se porta sur les bords du Rhône et du Rhin, dans les Flandres, sur plusieurs points des anciennes Gaules, et qui peupla ces contrées d'innombrables disciples! Et quel dévouement chez les humbles missionnaires qui, affrontant les périls de longs voyages et les rigueurs des climats, et, pénétrant au-delà des Carpates et des grandes forêts qui couvraient la Germanie, allèrent annoncer le message de Christ dans la lointaine Pologne, et jusque sur les bords de la Baltique! Quel zèle enfin dans ces modestes congrégations qui entretinrent longtemps de leurs deniers de florissantes écoles en Lombardie et même à Rome!

Bien que de noms très divers, bien qu'elles fussent le plus souvent dirigées par des pasteurs suspects d'hérésies dangereuses, ces congrégations avaient, sinon une foi commune, tout au moins des points de contact réels. Cela est si vrai que Grégoire IX a pu dire d'elles que, semblables à l'hydre de la fable, elles avaient des têtes et des visages divers, mais qu'à l'extrémité elles étaient unies en un même corps.

Assurément, cette foi était mal équilibrée; et les doctrines sur lesquelles elle se basait auraient fait frémir les synodes de nos Églises. On y rencontrait, à côté de la croyance au Christ rédempteur, des notions erronées sur l'origine du mal, sur la nature de Satan, sur l'œuvre de l'Esprit, et quelque chose comme l'intuition immédiate. La spiritualité y revêtait parfois un caractère quelque peu gnostique et manichéen. Aussi arrivait-il qu'aux aspirations vers une entière perfection se joignaient, comme toujours, certaines tendances d'affranchissement de la loi morale qui ont pu dominer occasion à la chair de prendre de grossières revanches. Quelques esprits forts, les libres penseurs de nos jours et de tous les temps, s'y rencontraient aussi. Mais qu'on n'exagère pas ces erreurs et ces écarts. Les faits sont là pour établir que la masse des adhérents restait étrangère aux subtilités dogmatiques et s'attachait d'instinct aux traits saillants de l'idée chrétienne. Le grand nombre des croyants ne voyait dans les doctrines annoncées que le retour aux enseignements apostoliques et à, ceux des Pères, et dans ceux qui les apportaient que des hommes dont le renoncement et la vie sainte contrastaient avec les mœurs d'un clergé dissolu. Les appels de ces humbles pasteurs, habituellement des ouvriers tisserands ou des marchands ambulants, n'étaient, toutes réserves faites pour quelques subtils enseignements destinés aux parfaits, qu'un témoignage rendu aux saintes vérités qui condamnent le pécheur, parlent de sa réconciliation avec Dieu par le sang de Christ et proclament la nécessité du renoncement au monde. Avec de tels hommes, et c'était ce qui frappait le plus, le salut ne s'obtenait pas à prix d'argent et par de formalistes pratiques.

Et que dire aussi de cette glorieuse chaîne de victimes qui continuait celle de l'Église primitive, maintenant sa foi au milieu des privations, des terreurs de l'Inquisition, et jusque sur les bûchers! Connu le plus souvent de Dieu seul, le témoignage de ces martyrs aura toujours plus d'autorité que les prétentions hautaines des hiérarchies triomphantes et usurpatrices de Byzance et de Rome. Oui, nous le croyons, l'Esprit de Dieu planait sur ce mouvement des cœurs et des consciences. Quant aux nuages sectaires qui l'obscurcissaient encore, ils se dissiperont graduellement, à mesure que l'usage du culte en langue vulgaire et la diffusion des saints Livres parmi le peuple se seront multipliés. Le libre examen sera toujours plus efficace pour amener les consciences à Jésus-Christ que le prestige des symboles, l'autorité du prêtre et l'excommunication majeure. Puis, — les faits ne l'ont-il pas prouvé? — la persécution exalte et ne convertit pas.

Au surplus, malgré beaucoup de divergences extérieures et quelques conflits partiels, des liens de réelle fraternité unissaient la plupart de ces congrégations éparses. Des rapports directs et personnels s'établissaient entre elles à l'aide de nombreux pèlerins, qui ne reculaient pas devant la grandeur et les périls des voyages. L'équilibre, lorsqu'il était rompu, tendait incessamment à se rétablir, et le fil des saines traditions apostoliques finissait ainsi par se renouer. À mesure surtout que l'influence de Valdo et de ses disciples commença à s'exercer, le fanatisme des débuts se rapprocha de plus en plus des principes que la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle a proclamés. Il appartenait aux Wyckliff, aux Jean Huss, aux Jérôme de Prague, aux Gérard de Groote, héritiers eux-mêmes, plus qu'on ne le pense, des deux apôtres de l'époque qui va nous occuper, Méthodius et Cyrille, d'en préparer les voies.

Ш

Ces petites congrégations rappelaient par leurs noms les lieux ou les circonstances au sein desquels elles s'étaient développées. C'étaient les Bulgares, les Poblicans ou Pauliciens, les Bogomiles (chéris de Dieu), les Cathares (purs), les Gazares, les Patarins, les Albigeois, enfin les Vaudois ou Barbets, les Picards, les Lollards et bien d'autres encore.

Parmi les nombreux indices servant à établir les relations qui les unissaient entre elles, il en est deux qui méritent d'être cités. C'est d'abord le fait bien connu de ces agents désignés sous les noms de passageni, de sabbatani, etc., qui, soit comme artisans, cordonniers, tailleurs, tisserands, soit comme colporteurs ou marchands, se transportaient au loin, le plus souvent à pied, sans autre bagage que celui d'une connaissance approfondie des Écritures (dans les débuts, peut-être des épîtres de Paul seulement) et qui obtenaient l'entrée des maisons amies au moyen d'un mot de passe.

En second lieu, le patois parlé dans les colonies issues des Goths et des Lombards avait cours dans des contrées où la différence des idiomes est aujourd'hui complète. Cela, après tout, n'a rien de surprenant. On sait, en effet, que dès les temps les plus anciens la Gaule narbonnaise et l'Illyrie s'étaient peuplées de colonies d'origine grecque; ces colonies s'y étaient développées lentement, jusqu'à leur soumission au génie de Rome. Après les Cimbres et les Teutons, qui succédèrent aux Gaëls, vinrent les Goths et les Lombards, dont les dialectes, imprégnés de locutions romaines, avaient entre eux de nombreux points de contact et se rattachaient en outre à la langue slave ou esclavonne, qui était celle des Sarmates et des Illyriens. Cette dernière ellemême, qui avait subi l'influence du voisinage de l'Italie et celle du séjour des légions, correspondait assez directement par beaucoup de ses racines aux langues issues des souches indo-germaniques, parlées presque partout en Europe, pour qu'à l'aide de quelques efforts un habitant de la Catalogne et de la Provence pût se faire comprendre sur les côtes de l'Adriatique.

On peut juger par ces divers traits de l'influence et de l'étendue du mouvement qui va nous occuper. Tandis que, dans quelques-unes de ses manifestations, il continuait à être mélangé d'éléments douteux, il prit avec Valdo, nous aimons à le répéter, un caractère nettement biblique, lequel s'accentuant de plus en plus, fit généralement donner à la secte nouvelle le nom de son vaillant et pieux fondateur.

IV

Quelles sont les origines de l'œuvre dont nous venons d'esquisser les traits les plus apparents? Faut-il n'y voir que le résultat d'un principe fécond déposé au sein des églises chrétiennes dès les premiers siècles et qui les portait à s'unir et à s'éclairer réciproquement pour réagir contre le paganisme ambiant et contre les superstitions qui s'introduisaient sourdement dans le culte? Cette œuvre, en d'autres termes, n'était-elle que le résultat des travaux des nombreux apôtres qui ont continué, avec une plus ou moins grande pureté

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

de doctrine, l'œuvre de Paul en Asie Mineure, en Macédoine et en Illyrie; des Césaire, des saint Martin de Tours, des Hilaire et des Vigilance dans la Narbonnaise, les Gaules, l'Aquitaine; d'Ulphilas et de Sévérin chez les Goths, les Lombards et les Daces? Ou bien encore était-elle le fruit exclusif et direct de l'activité de ces deux ordres de moines entreprenants et fidèles qui, du fond de leur retraite, les uns du mont Cassin, les autres de l'île de Jona, portèrent au sein du monde, redevenu barbare, le message du Christ et le flambeau de la civilisation?

Nous ne le pensons pas. À ces nobles efforts, nous croyons qu'il faut ajouter un autre facteur. C'est au sud du Danube, sur cette terre récemment déchirée par tant de combats, qu'il nous paraît convenable de le chercher.

Pour cela, nous aurons à nous transporter dans cette contrée; puis, après avoir signalé la marche et le développement graduel du mouvement qui s'est accompli dans la presqu'île des Balkans dès les VIIIe et IX<sup>e</sup> siècles, nous verrons de quelle manière dans les trois siècles suivants il s'est propagé vers l'occident de l'Europe.

# CHAPITRE I LA BULGARIE ET LA PRESQU'ÎLE DES BALKANS

La presqu'île des Balkans, souvent comparée à un sphinx accroupi, baigne d'un côté ses rives déchiquetées dans les eaux limpides de la mer Égée et du Bosphore; de l'autre, s'inclinant de l'ouest à l'est avec une courbe accentuée, elle plonge les contreforts des monts Albanais dans les golfes de l'Adriatique et de la mer Ionienne; au nord elle se trouve séparée des contrées danubiennes par une ligne continue de sommités abruptes. Ces monts, dont les cimes varient de 1500 à 1700 mètres de hauteur, et dont aucun n'a des contours bien marqués, étaient connus autrefois sous le nom de chaîne du mont Hémus. Aujourd'hui ils portent la désignation turque de Balkans, désignation qui avait autrefois un caractère plus général et embrassait le système des divers monts de la péninsule, mais qui s'est peu à peu localisée.

Par sa remarquable position géographique, cette presqu'île était comme un poste avancé destiné à servir de délimitation entre des mondes distincts, l'antique Asie et l'Europe, la barbarie du Nord et la civilisation gréco-romaine du Sud.

La contrée septentrionale, qui constituait naguère les vilayets du Danube ou la province turque de Bulgarie, et qui vient d'être érigée en principauté, s'étage du sud au nord avec une pente peu sensible. À partir du sommet des Balkans, où la neige persiste rarement jusqu'en juillet, la chaîne offre des plateaux granitiques successifs semés de forêts, de clairières et de pâturages subalpins. Plus bas, et toujours du côté du nord, ces pentes se découpent en hautes collines de formation géologique plus récente et en vallons ombragés de chênes et de hêtres. À la base de ces collines s'étend une vaste plaine accidentée, tantôt aride, tantôt ornée de bois, de gras herbages, de vergers et de champs de blé. Cette plaine, profondément sillonnée par les méandres capricieux ou les ravins de l'Isker, du Wid, de l'Osma, de la Iantra, du Lom, étend ses déclivités jusqu'à des falaises à pic, au bas desquelles le Danube roule languissamment ses eaux grisâtres. Au delà, du fleuve le regard plonge sur une plaine monotone, la plaine roumaine, limite méridionale de la Dacie de l'antiquité. Dans les profonds sillons qui traversent la contrée au pied des Balkans, se dissimulent, cachés dans les bois, quelques bourgs et villages, de lourds monastères et l'antique capitale, la cité sainte des Bulgares, Tirnowa.

Au sud, la chaîne des Balkans s'abaisse brusquement et forme avec

quelques inégalités, un mur de 1000 à 1200 mètres d'élévation. À ses pieds se développe une chaîne basse, entre les contreforts de laquelle se creusent de petites vallées partiellement boisées, où ruissellent des eaux abondantes.

Entre ces deux chaînes descend la Toundja, l'un des principaux affluents de la Maritza. La vallée où elle coule porte actuellement le nom bien connu de vallée de Kasanlik, du nom de la petite ville qui en occupe le centre et qui garde les abords de la célèbre passe de Schipka. Cette vallée, chargée de parfums et dont la merveilleuse beauté est proverbiale, mérite bien que nous nous y arrêtions quelques instants. Enrichie par des sources et d'heureuses irrigations; la végétation y a pris des proportions considérables. On y voit, entre autres, des noyers dont les branches s'étendent sur un espace de plus de cent pieds de diamètre. Mais ce n'est pas son seul titre à l'admiration. Sa fécondité luxuriante en a fait une contrée exceptionnelle. Quel voyageur ne s'est pas attardé pour contempler ses prés garnis de troupeaux, ses champs où ondoient en été des épis qui atteignent la hauteur d'un homme, ses riches mûriers servant à préparer les tissus d'une des soies les plus recherchées, ses jardins odorants qui produisent des essences célèbres sur tous les marchés de l'Orient? Aussi justifie-t-elle amplement les épithètes emphatiques qui servent à la caractériser et qui l'ont fait désigner par les noms de pays des roses, Cachemire de l'Europe, Gulistan de la Turquie.

À son tour, la petite chaîne qui l'enferme au sud domine une grande plaine ondulée, l'une des mieux cultivées de la Turquie et dans laquelle la Maritza, l'Hébrus des anciens, promène ses eaux bourbeuses.

C'est ainsi que d'un côté la croupe des Balkans offrait un vaste domaine aux invasions des hordes barbares, tandis que de l'autre elle opposait un obstacle presque invincible aux convoitises des envahisseurs. Au nord, dans les temps anciens, les campagnes étaient plongées dans les ténèbres d'un grossier paganisme; au sud se concentraient toutes les productions et toutes les ressources de la richesse et de la science.

Cette formidable barrière avait cependant ses points faibles. Elle offrait trois ou quatre passes plus on moins abruptes, que la guerre récente vient d'illustrer par tant de combats et de vies perdues, et qui de temps immémorial n'avaient servi qu'aux pâtres, aux populations rustiques des contrées environnantes et aussi à des bandes de brigands toujours à l'affût des rares voyageurs.

Vers l'orient, cette longue chaîne de sommités s'abaisse et s'éparpille en un chaos de collines de formations très diverses descendant jusqu'à la mer Noire; ces collines aux crêtes déchiquetées et dont la plus élevée ne dépasse pas 500 mètres, portent le nom de petit Balkan. À l'occident la haute chaîne

se brise pour donner cours aux eaux de l'Isker, qui s'écoulent par là dans le Danube. Le défilé ainsi formé est borné à l'ouest par le Despoto-Dagh, le Rhodope des anciens, dont les derniers contreforts vont se confondre avec ceux des Balkans. Ces contreforts ou rameaux, tout en offrant des passes faciles, sont encore très élevés. La moins haute des passes, celle de Dubnitsa, dépasse mille mètres.

Dès les temps préhistoriques, le défilé de l'Isker a servi de route à d'innombrables hordes d'immigrants, qu'attiraient les richesses de tout genre et le doux climat de la péninsule. Ces hordes furent qualifiées de Dardaniens, de Pélasges et de divers autres noms, jusqu'à une époque plus voisine de l'ère chrétienne, où elles prirent ceux de Thraces et d'Illyriens. Elles ne se sont pas bornées à doter les provinces qu'elles conquéraient de noms devenus historiques, mais elles nous ont légué une foule de tumuli dont les vestiges imposants sont accumulés sur plusieurs points du défilé de l'Isker et du cours de la Maritza, ainsi qu'à l'entrée septentrionale des passes dont il vient d'être question, en particulier de celle de Schipka. Quelques-uns, d'une haute antiquité, rappellent les héros tombés dans les batailles, ainsi qu'il résulte des fouilles qui y ont été faites, mais le plus grand nombre, de date plus récente, ont été élevés par les Romains et les Byzantins pour servir de limites et pour l'observation des côtes. Les Romains, à leur tour, profitant de la même issue, s'étaient portés vers le Danube, pour soumettre à leur joug militaire et civil les nombreuses tribus d'origine germanique, scythe et asiatique qui fourmillaient sur les bords du fleuve.

Le défilé de l'Isker se trouvait commandé au sud par une place qui fut fortifiée au VIII<sup>e</sup> siècle, l'antique Sardica, maintenant Sofia. La position de cette forteresse, au centre d'un large bassin montagneux, avait une importance telle, que le premier Constantin aurait eu un instant la pensée de la choisir comme ville impériale<sup>1</sup>. C'est, en effet, dans le voisinage de cette cité que convergent presque tous les principaux passages qui conduisent d'une part vers le Bas-Danube et la Servie par l'Isker et la Morava, de l'autre vers la Macédoine et la Thrace par le Varbar, le Strymon et la Maritza. Au bord de ce dernier fleuve, un peu plus à l'est et à mi-distance entre Sofia et Andrinople, se trouve sur une éminence pittoresque une autre ville étroitement liée à notre récit, Philippopolis. Quant à la vaste vallée dans laquelle s'écoule la Maritza, elle est protégée à l'ouest par une série de hauts remparts parallèles, hérissés d'aiguilles aiguës et recouverts d'épaisses forêts de sapins, de chênes ou de mélèzes. Ces remparts, qui portent le nom de chaîne du Rhodope, atteignent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce fait, toutefois, bien qu'affirmé par quelques auteurs, ne doit être accepté que sous toutes réserves.

vers leur extrémité septentrionale leur plus grande hauteur. Là, ils forment le massif du Rilo-Dagh dont le plateau supérieur et les pyramides dénudées s'élèvent jusqu'à une hauteur d'environ 2800 mètres. De ce point la chaîne descend vers le sud-est, jusqu'à la mer Égée, séparant dans son cours les deux provinces connues sous les antiques appellations de Thrace et de Macédoine.

Dans le triangle irrégulier fermé à l'est par le Rhodope, à l'ouest par les monts Albanais, et terminé au sud par la croupe majestueuse de l'Olympe, le massif du Mezzovo et la chaîne du Pinde, se développent les profonds sillons et les méandres du Karazou (l'antique Strymon), du Varbar (l'Accius), ainsi que d'une foule de rivières moindres qui se déversent les unes dans les autres au milieu d'une plaine paludéenne, ou courent se jeter à la mer. Ces monts abrupts, ces collines aux contours arrondis, dont les croupes portent d'antiques châteaux, quelques vieilles cités et plusieurs célèbres monastères perchés en nids d'aigles; ces vallons accidentés, semés de bois, de lacs, de marécages, de vignobles, de plaines fertiles, se présentent à l'œil des hauteurs qui les dominent comme un amas confus et bizarre, qui ne saurait être mieux dépeint que par la description suivante, empruntée à un écrivain des Débats<sup>2</sup>:

«Les diverses chaînes de montagnes qui se croisent irrégulièrement à l'intérieur de la presqu'île des Balkans: le Pinde (Mezzovo), l'Olympe (Lacha) et le Rhodope (Despoto-Dagh) n'établissent sur son territoire aucune division bien nette. Répandues çà et là en un désordre pittoresque, elles donnent au pays l'aspect d'un labyrinthe capricieux; tournant et retournant sans cesse sur lui-même, formant des vallées droites, des cirques, des régions variées d'une topographie bizarre, que les accidents du sol et le climat séparent profondément les unes des autres. C'est là que les immigrants (venus soit de la Scythie, soit de l'Asie) se sont trouvés pris comme dans une série de trappes. Arrêtés à chaque pas par des obstacles naturels, ils se sont éparpillés dans les mille replis du terrain. Hordes sauvages, colonies paisibles, armées envahissantes, vainqueurs et vaincus, populations d'origine et de génie différents s'y sont pour ainsi dire étagés dans une confusion inexprimable durant le cours des siècles qui ont suivi la décomposition de l'empire romain, et y ont vécu de leur vie propre.»

SOURCES: Reclus, *Traité de Géographie universelle*; Ami Boué, *Turquie d'Europe*, Paris, 1840; C. J. Jiresek, *Geschichte der Bulgaren*, Prague, 1876; Maréchal de Moltke, *Lettres sur l'Orient*, Paris, 1877; *Journal de l'Exploration*, Paris, oct. 1877; *La Famille*, Lausanne, novembre 1877 et février 1878; *Illustrated London* News, 1877, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 3 décembre 1875.

### CHAPITRE II LES PAULICIENS EN ARMÉNIE ET DANS LES BALKANS

C'est en un point écarté de la pépinière de races, pour la plupart exotiques, dont il vient d'être parlé, et sur le plateau élevé situé au revers méridional des Balkans, qu'il faut chercher les principaux initiateurs du mouvement qui fait l'objet de la présente étude. Les communautés religieuses dont ils sont issus, étaient appelées arméniennes ou bulgares, noms qui indiquent clairement leur origine, ou tout au moins les éléments, soit religieux, soit nationaux, qui les composaient. Bien qu'un certain nombre de ces anciens schismatiques, auxquels on ne saurait refuser, quoi qu'on en ait dit, le titre et la qualité de chrétiens, aient émigré, une partie cependant est demeurée dans la contrée<sup>3</sup>.

L'importance que cette secte a prise dans les pays qui nous occupent, et l'influence qu'elle a exercée dans l'occident, exigent que nous entrions dans quelques détails. Nous les avons puisés aux meilleures sources, et leur aridité, nous l'espérons, n'arrêtera pas les lecteurs attentifs.

On sait que la secte des Pauliciens était originaire de Samosate (dans la Commagène, Syrie supérieure) où, dès le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, elle s'était développée sous l'influence d'un certain Constantin qui, par respect pour la doctrine et la mémoire de l'apôtre des Gentils, prit le nom d'un des compagnons de Paul, Sylvain<sup>4</sup>. Les nombreuses congrégations qui se formèrent en Asie Mineure sous son ministère étaient le résultat d'une réforme accomplie au milieu des Églises abâtardies de ces contrées.

D'après Gieseler, dont le nom fait autorité, la réforme poursuivie par Constantin avait pour but de combattre une doctrine dualiste antérieure, et de la ramener à l'enseignement originel de Christ, qu'il estimait exposé plus clairement et plus purement dans les écrits de Paul que partout ailleurs. Constantin toutefois ne put se débarrasser lui-même du dualisme de l'ancienne doctrine, et distingua toujours entre le Dieu mauvais, le Dieu de l'Ancien Testament, et le Dieu bon, le Dieu du ciel, annoncé par Christ.

<sup>4</sup> L'affirmation que la secte aurait reçu son nom vers 350 de deux hommes de Samosate, Paul et Jean, dont la mère Callinikè appartenait à une manichéenne ou gnostique, est considérée par Gieseler comme une fiction catholique postérieure.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le chroniqueur Villehardouin (*Conquête de Constantinople*, p. 399-400), nous apprend qu'au temps des croisades (1205) ils existaient à *Philippopolis* sous le nom défigure de *popelicans* et, de nos jours, malgré leur long asservissement au joug de l'Islam, on retrouve encore leurs descendants.

Ce dualisme antérieur n'était très probablement pas le manichéisme, mais beaucoup plutôt le dualisme des Marcionites de Syrie,<sup>5</sup> de tous les dualismes celui qui concorde le mieux avec la doctrine des Pauliciens. Cette supposition est encore appuyée par le fait que Marcionites et Pauliciens avaient le même respect pour l'apôtre Paul, — accordaient la même valeur à l'évangile de Luc, le compagnon de Paul, — signalaient ensemble l'existence d'une épître aux Laodicéens,<sup>6</sup> — enfin se trouvaient géographiquement voisins les uns des autres.

On peut supposer que Constantin parut à un moment où par suite des constantes persécutions des empereurs, qui leur ravissaient leurs livres sacrés, les Marcionites syriens étaient tombés dans un état de grande ignorance religieuse et ne gardaient plus qu'un respect traditionnel pour les évangiles et les épîtres. Le bonheur ayant fait tomber entre les mains de Constantin un manuscrit catholique des Saints Livres, il s'en nourrit, et l'étude qu'il en fit le poussa à la réforme de sa secte. Il rejeta toutes les spéculations fantastiques de cette dernière, pour en revenir au point de vue purement pratique de Marcion.

Voici en termes succincts, et toujours d'après Gieseler, quels étaient les points fondamentaux de la doctrine paulicienne, tels qu'ils résultent des données de Photius et de Pierre de Sicile<sup>7</sup>:

Ils admettaient deux principes: le Dieu bon, le Père céleste, seigneur du monde à venir et de la Jérusalem d'en haut, et le Dieu mauvais, créateur et seigneur de ce monde. Ils se les représentaient comme enfermés dans deux royaumes complètement séparés l'un de l'autre, le Dieu bon n'ayant aucune puissance sur le monde, le Démiurge aucune puissance sur le ciel. Ils croyaient néanmoins à la chute, mais lui attribuaient des suites bienfaisantes pour l'humanité; ce fut, en effet, la révolte de l'homme contre le Démiurge qui éveilla la compassion du Dieu bon.

Se rapprochant plus directement du dogme chrétien, ils admettaient la Trinité, sans qu'on puisse dire quels étaient pour eux les rapports du Fils et de l'Esprit avec le Père. Christ est descendu du ciel avec son corps et ne s'est servi du corps de la Vierge que comme d'un canal pour entrer dans le monde. La vraie mère de Jésus, c'est la Jérusalem d'en haut. Après la naissance de

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les Marcionites de Syrie étaient des disciples de Marcion, hérésiarque du II<sup>e</sup> siècle, qui s'étaient éloignés du point de vue pratique de leur maître et avaient cherché à compléter la partie spéculative de son système par des emprunts faits aux gnostiques égyptiens et syriens.

<sup>6</sup> Voir *Petrus Siculus*, p. 756, E, note marginale.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Envoyé de l'empereur Basile en Arménie (vers 870), et auteur d'une histoire des Manichéens.

Jésus, Marie a eu d'autres enfants. On ignore ce qu'ils enseignaient sur la nature du Saint-Esprit. On sait pourtant qu'ils lui reconnaissaient une activité permanente, ayant pour effet d'éclairer et de sanctifier le chrétien.

Ajoutons qu'ils repoussaient l'Ancien Testament, appelant les prophètes des imposteurs et des brigands, et que dans le Nouveau Testament ils rejetaient les épîtres de Pierre, à cause du reniement de cet apôtre.

Voilà pour les doctrines.

Dans l'application ils repoussaient non seulement toute pompe ecclésiastique, mais encore toute cérémonie extérieure. Ils avaient en abomination le culte des saints et des images; en opposition à la doctrine de l'intercession des saints, ils soutenaient celle de l'intercession du Saint-Esprit. Ils refusaient d'adorer la croix, comme étant un bois maudit. Ils refusaient de participer à la Cène, disant que le pain et le vin donnés aux disciples après le dernier souper n'étaient autre chose que les paroles mêmes que Jésus faisait entendre, en d'autres termes que ces paroles étaient purement symboliques. Par les mêmes motifs, ils administraient le baptême sans éléments sensibles, ajoutant à la formule ces mots: Le Seigneur a dit: C'est moi qui suis l'eau vive.

Quant à la constitution ecclésiastique, les Pauliciens repoussaient toute hiérarchie. Ils ne voulaient ni prêtres, ni anciens, ces noms leur rappelant ceux qui se sont assemblés contre le Seigneur; mais ils admettaient à leur place des présidents spirituels, organes du Saint-Esprit et doués du don de prophétie, et en outre des notaires, gardiens de la parole écrite. Pour montrer leur sympathie particulière pour l'apôtre, ils donnèrent à ces premiers conducteurs les noms de Tite, de Sylvain, de Timothée et de Tychique, etc., et le nom général de «compagnons de voyage» (συνέλδηφοι) employé par Paul en parlant de Tite<sup>8</sup>. Ils répondaient imperturbablement à ceux qui voulaient les asservir à la contrainte de l'Église catholique : «En Dieu, il n'y a pas d'acception de personnes, mais il veut que tous soient sauvés et arrivent à la connaissance du salut.»

En ce qui concerne les principes moraux, on ne trouve aucune trace des lois de renoncement propres aux manichéens et aux gnostiques. Le mariage n'était pas défendu, puisque dans la série des présidents on voit à plusieurs reprises des fils succéder à leurs pères. Ils mangeaient la viande des animaux morts dans leur sang, et même, en temps de jeûne, du fromage et du lait. En ceci, ils s'étaient donc écartés des principes de la secte dont ils dérivaient pour retourner à ceux de l'Évangile. Mais, d'autre part, ils ne se regardaient

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Corinthiens VIII, 19.

pas comme liés par la loi mosaïque et n'acceptaient pour règle que le Nouveau Testament.

Du reste, on sait fort peu de chose à cet égard, si ce n'est sur quelques points. Ainsi les mariages entre proches ne leur étaient point défendus, circonstance qui a très probablement donné lieu aux accusations monstrueuses dont ils ont été les objets. En second lieu ils croyaient pouvoir user de certaines dissimulations et échapper à la lettre en donnant aux récits qui gênaient trop leurs dogmes un sens allégorique. Ainsi, par exemple, ils ne craignaient pas de faire baptiser leurs enfants par l'Église catholique pour leur assurer la félicité temporelle que le Dieu céleste, enfermé dans sa sphère infranchissable, ne pouvait leur accorder. Ils s'autorisaient en cela de l'exemple de Jésus qui, venu directement du Dieu céleste, s'était pourtant accommodé, pensaient-ils, aux idées juives, en se présentant comme le Messie annoncé par les prophètes de l'Ancien Testament<sup>9</sup>.

En présence d'hérésies aussi manifestes, il est impossible de n'être pas frappé de la puissance qu'a dû avoir chez cette secte le principe de vie qu'elle puisait dans l'Évangile, pour que ce principe ait fini par contrebalancer peu à peu des doctrines si dangereuses et par ramener les âmes à Jésus-Christ seul. Peut-être aussi ne faut-il pas attacher à l'exposé des vues pauliciennes une trop grande importance. Il est probable que ces dogmes exprimaient plutôt les vues de quelques membres seulement, des chefs ou des docteurs de la secte, et que les simples adhérents demeuraient étrangers à des subtilités fort au-dessus de leurs habitudes intellectuelles. Leur règle de foi c'était le Nouveau Testament, plus particulièrement les épîtres de Paul, et c'est au critère impartial de leur conduite qu'il faut surtout les juger.

Or, voici le témoignage que leur rend l'historien Guerike, un des hommes les plus compétents en cette matière: « Malgré le caractère défectueux et regrettable de leurs tendances gnostiques ou manichéennes, ces sectes (les pauliciens et les sectes mystiques analogues) conservaient de si beaux traits d'un christianisme pratique et vivant, qu'elles ont pu servir d'asile et de refuge à bien des membres de l'Église catholique affligés de voir si peu de vie chrétienne dans leur propre Église<sup>10</sup>!»

Cela dit, passons aux faits qui intéressent notre récit.

Les Pauliciens subsistèrent avec l'organisation que nous venons d'énoncer pendant deux siècles environ, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de l'empereur

.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Gieseler, Untersuchungen über die Geschichte der Paulicianer, dans les Theol. Studien und Kritiken. Jahrg. 1829, Heft I, p. 79 ss.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Guerike, *Histoire de l'Église*, t. II, p. 170 (8<sup>e</sup> édit., 1855).

Théophile. Sa veuve, Théodora, qui exerça la régence sous son fils Michel III, et qui était animée d'un zèle ardent, voulut rétablir au milieu d'eux le culte des images. On raconte qu'alors (842), à la suite de luttes prolongées et de violentes persécutions dans lesquelles leur courage eut à subir de rudes épreuves, les Pauliciens furent chassés de l'Arménie. Ils se dispersèrent pour la plupart dans les contrées de l'Arabie, où ils continuèrent à faire des prosélytes.

Mais déjà avant cette funeste époque, ils avaient eu à lutter contre les exigences des empereurs grecs, qui, plus d'une fois, tentèrent de leur imposer par la violence les rites du culte oriental. Dès le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, Constantin Copronyme avait trouvé en Arménie un grand nombre de ces sectaires. Soit châtiment, soit peut-être faveur, il les avait fait transporter en Thrace et à Constantinople, et la ville de Philippopolis leur avait été assignée comme principale résidence.

Les Pauliciens de Thrace se développèrent rapidement sur le sol étranger. Résistant à la persécution, ils continuèrent à correspondre avec leurs frères d'Arménie et fournirent les premiers missionnaires qui travaillèrent non sans succès à la conversion des Bulgares<sup>11</sup>.

La ville de Philippopolis, cédée aux Pauliciens, occupait une magnifique et importante position. Bâtie sur une hauteur en forme de cône, elle domine du haut de ses rocs à pic une plaine fort riche. De là ses habitants pouvaient communiquer aisément d'un côté avec la mer Égée par la vallée de l'Hébrus, le Karasou et le Varbar; de l'autre avec l'Adriatique par un certain nombre de cols, d'où les eaux de ces hautes vallées se déversent brusquement vers la côte illyrienne et albanaise.

La colonie paulicienne se trouvait ainsi placée près des défilés qui s'ouvraient sur les vallées du Danube et à peu de distance des trois rivières grecques que nous venons d'indiquer, et qui portaient leurs eaux près des villes d'Adrianopolis et de Thessalonique. Elle formait une sorte de trait d'union entre l'Italie et la Grèce, l'Orient et l'Occident, et l'on comprend qu'il lui ait été donné d'exercer par là une influence notable sur les destinées religieuses de l'Europe.

SOURCES: Gieseler, ouvrage cité; Gibbon, Hist. du Bas-Empire; Carl Hase, Hist. de l'Église, t. I, p. 207 de la trad. française; Herzog, Real encycl. art. Pauliciens.

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Gibbon, ch. LIV.

# CHAPITRE III LE CHRISTIANISME EN ILLYRIE, EN THRACE ET EN MACÉDOINE

Avant de reprendre le cours des graves événements qui suivirent l'installation à Philippopolis des premiers colons d'Arménie, jetons un coup d'œil rétrospectif sur la situation religieuse de la péninsule.

Les communautés chrétiennes qui l'habitaient, et qui y étaient fort clairsemées, remontaient aux origines mêmes du christianisme.

La côte occidentale et la Macédoine avaient reçu, on le sait, un premier et fécond message de l'apôtre des Gentils et de son disciple Tite. «Depuis Jérusalem,» dit Paul, «jusqu'en Illyrie, j'ai tout rempli de la connaissance de l'Évangile» (Rom. XX, 19)<sup>12</sup>.

En dehors de cette déclaration de l'apôtre, il est difficile de préciser à quelle époque et dans quelle mesure le christianisme pénétra dans la péninsule. Tout porte à croire cependant qu'il marcha sur les traces des colonies grecques et des négociants juifs qui, dès les temps anciens, avaient établi leurs marchés sur les deux flancs de la chaîne de l'Hémus, jusque sur les bords du Danube, et qu'il suivit aussi de près celles des légions romaines qui, sous Tibère et Claude, avaient pris possession de la Thrace et l'avaient constituée en province. Les postes avancés que les empereurs placèrent dans la vallée de l'Hébrus, à, Philippopolis et à Adrianopolis, ne furent assurément pas étrangers au progrès que la religion nouvelle fit dans la contrée. On n'ignore pas, en effet, que dès le second siècle, les armées romaines renfermaient un grand nombre de soldats chrétiens et l'on se rappelle au temps de Marc-Aurèle, cette douzième légion (la légion fulminante) qui, conduite sur les bords du Danube, fléchit le genou avant la lutte, pour implorer le secours du Seigneur.

Dans les siècles qui suivirent, la romanisation de la péninsule fut à peu près complète, et, sous la protection des aigles de l'empire, plus d'un évêque paraît avoir exercé son ministère au milieu des populations thraco-illyriennes. Voici quelques indices qui permettent de suivre la marche de ce mouvement.

S'il faut en croire une légende albanaise citée par Pouqueville, quelques colonies chrétiennes se seraient fixées en Épire au temps de Néron. C'étaient

 $<sup>^{\</sup>rm 12}$  L'Illyrie désignait alors généralement toute la contrée montagneuse située au nord de l'Épire.

des proscrits qui, témoins des supplices de leurs frères et de leurs évêques, se seraient réfugiés dans les montagnes de l'Illyrie macédonienne où, dit cet auteur, «les semences de la Parole divine furent déposées sur un sol fertile¹³.» On sait en outre, d'après Nicéphore et divers chroniqueurs, qu'il existait au second siècle des évêques d'Illyrie. L'un d'eux, Quirinus, subit le martyre au temps d'Adrien. Au IVe siècle, on connaît les travaux du savant Ulphilas, évêque des Goths qui étaient établis alors en Dacie et en Thrace. Dans la seconde moitié de ce même siècle, Grégoire de Naziance, dans le premier concile de Constantinople, protesta au nom des églises d'Illyrie contre le culte des images, et ces protestations se renouvelèrent à chaque concile tenu dans la capitale de l'empire.

Parmi les rares données historiques relatives à la propagation du christianisme dans les contrées qui nous occupent, il en est deux encore qui méritent d'être citées. C'est d'abord le fait que les Besses, peuplade guerrière qui a laissé près des sources de la Maritza les ruines d'une ville portant leur nom (Bessa para), furent enseignés dès le IV<sup>e</sup> siècle par un évêque du nom de Nicetas<sup>14</sup>. Au V<sup>e</sup> siècle, lorsque les autres tribus thraces étaient déjà romanisées, les Besses célébraient encore leur culte dans leur propre langue.

La seconde donnée est plus spécialement relative à l'Illyrie et à la Dalmatie. Nous voulons parler de l'établissement dans cette contrée, vers le Ve siècle, d'une tribu slave, les Chrobates, ancêtres des Croates. Cette tribu fut amenée par les circonstances suivantes à se rapprocher du christianisme. Un certain nombre de familles romaines et chrétiennes, effrayées de l'arrivée de ces barbares, se réfugièrent dans les îles de la côte. Mais exposées aux incursions des envahisseurs, elles cherchèrent de nouveau un asile sur le continent illyrien. Se mêlant alors aux Chrobates, elles exercèrent sur eux une influence civilisatrice et leur donnèrent ainsi quelques notions de l'Évangile.

La position des chrétiens resta toutefois précaire et ils furent souvent mis à l'épreuve par les envahissements des hordes barbares. C'est ainsi qu'en 639, surpris par les Avares, un grand nombre d'entre eux furent massacrés et d'autres emmenés en captivité. Quant aux villes de la côte, Salona en particulier, elles furent dévastées. Les ruines de cette cité se voient encore près de Spalatro<sup>15</sup>.

À la nouvelle de ce désastre, le pape Jean IV envoya en mission auprès des chrétiens opprimés un abbé du nom de Martin. Son influence s'exerça assez heureusement pour qu'un grand nombre de païens reçussent le baptême;

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir Voyage en Grèce, t. III, p. 223 et sq.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Jiresek, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Alberoni, Storia della Dalmatia. Zara 1809, t. I, p. 259.

mais, déjà l'on pouvait entrevoir les progrès marqués que la superstition avait faits dans l'Église de Rome; c'est en effet à saint Pierre, plutôt qu'à Dieu, qu'elle adressait ses hommages. Anathème, avait écrit le pape, contre tous les peuples qui oseraient faire la guerre aux Chrobates, et assurance que Dieu combattrait pour ces derniers et que saint Pierre leur donnerait la victoire.

Sur de telles bases, la foi des nouveaux convertis ne pouvait être bien solide. Néanmoins, le christianisme fit encore quelques progrès et les Églises d'Ilyrie et de Dalmatie prirent un assez grand développement; mais il règne quelque obscurité sur leur sort pendant près de deux siècles<sup>16</sup>.

Revenant maintenant à la Péninsule, voici quelques faits d'une nature plus hypothétique, mais qui paraissent cependant avoir aussi contribué à accroître le nombre des fidèles au sud des Balkans. Ce furent les persécutions qui en atteignirent un certain nombre dans les contrées voisines de la mer Égée. On sait les cruautés de l'empereur Théodose lorsqu'en 390 il comprima la révolte de Thessalonique et fit couler dans cette ville des torrents de sang. Mentionnons encore les violences de Justinien et de Théodora, sa femme, dont le zèle superstitieux et les lois rigoureuses dépeuplèrent de vastes provinces au VI<sup>e</sup> siècle. Ces événements, par la force des choses, durent pousser bien des individus et des familles chrétiennes entières vers les hautes vallées de la péninsule. Peut-être faut-il attribuer à l'une de ces causes la dépopulation de la ville de Philippes, dès longtemps un monceau de ruines. Ce fut toujours le sort des fidèles, d'être comme le père des croyants «étrangers et voyageurs sur la terre, » et, comme le dit l'apôtre, « errants dans les déserts et dans les montagnes. » Les annales des hautes vallées des Alpes cottiennes et de celles qui nous avoisinent, auraient à cet égard bien des faits à enregistrer.

Ce fait expliquerait-il la présence de tant d'églises et de monastères dans les montagnes de la Macédoine et de la Thessalie ?

Mais les chrétiens eurent bientôt à subir de nombreuses vicissitudes à la suite des invasions continuelles des barbares du nord, et l'on comprend qu'au milieu des déprédations sans nombre dont la contrée eut à souffrir, leurs colonies n'aient pu laisser d'autres vestiges que les ruines accumulées sur les flancs du Rhodope et sur les côtes de la Dalmatie.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> A. Bost, Histoire générale du christianisme, t. IV, p. 26 et sq.

# CHAPITRE IV INVASION DES SLAVES

Parmi les invasions dont il vient d'être parlé, l'une des premières fut celle des Slaves. Ce peuple athlétique et robuste, signalé par Procope comme « de couleur brune et portant des cheveux tirant sur le roux, » paraît être d'origine scythe, ou, si l'on veut, indo-germanique. Il est beaucoup plus ancien en Europe qu'on ne le pense généralement, et il y est demeuré aussi distinct des autres races que les Scandinaves le sont des Germains.

Qualifié par Hérodote, Pline, Tacite et Ptolémée, tantôt de Callipedes et de Vinidæ (Vendes), tantôt de Serbi, de Stavani et d'autres noms encore, il a été désigné plus tard sous l'appellation générique de Slaves. Ce n'est, paraît-il, que dans les premiers siècles du christianisme, entre les IIe et Ve siècles, que cette transformation de nom s'est accomplie. Les écrivains de cette époque les ont appelés tantôt Slavi et Slaveni, tantôt Sclavi ou Sclavoni. Ce dernier nom (dans la langue slave il signifie gloire ou parole) a été adopté par les écrivains byzantins. On sait que de nombreux captifs de race slave étaient amenés des bords de la Baltique par les marchands germains pour fournir d'esclaves Rome et Byzance. De là, le fait que le mot slave a donné aux principales langues européennes, à partir du Xe siècle, les termes qui servent à désigner l'esclavage et ses victimes; de là aussi l'antipathie séculaire qui existe entre Germains et Slaves.

C'est à peu prés vers l'époque indiquée plus haut, qu'après avoir quitté les contrées à l'est de la Vistule et au nord des Carpates, les Slaves s'étendirent en divers courants. Le plus important se dirigea vers le sud et prit solidement position vers la fin du III<sup>e</sup> siècle au sud du Danube. Plus tard, vers le V<sup>e</sup> siècle, avec la permission de l'empereur d'Orient, d'autres tribus allèrent se fixer en Dalmatie et en Illyrie<sup>17</sup>.

Inoffensives, industrieuses et pacifiques, les tribus slaves se faisaient aussi remarquer par leur chasteté et leur caractère hospitalier, ainsi que par leurs aptitudes à l'agriculture et leur passion pour l'art musical. Aussi ces peuplades étaient-elles habituellement un bienfait pour les pays où on leur permettait de s'établir. Mais, lorsque la nécessité les poussait et que leur liberté

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> D'après K.-E. Franzos (supplément à l'*Allgemeine Zeitung*, 24 octobre 1877) les Slaves auraient pris pied dans les contrées voisines des Balkans vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, et, selon le même auteur, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle ils y représentaient la majorité de la population.

était en jeu, elles étaient aussi redoutables dans les combats que constantes dans le péril et dans la souffrance. Les Grecs, qui les virent à maintes reprises descendre jusqu'à Andrinople, Thessalonique, Constantinople, et jusqu'en Morée, savaient à quoi s'en tenir sur leurs talents; aussi ne manquèrent-ils pas d'utiliser leurs services, et d'en garnir les rangs affaiblis de leurs armées.

D'ordinaire on place les invasions slaves en Thrace et en Macédoine au Ve et au VIe siècle seulement. D'après quelques inscriptions et certains noms de lieux très anciens, on peut, comme nous venons de l'indiquer, faire remonter beaucoup plus haut leurs colonies. Ce ne furent d'abord, il est vrai, que des prisonniers amenés par les armées romaines, et qui, installés au sud de l'Hémus, servirent à combler les vides de la population thraco-illyrienne, qui tendait graduellement à disparaître. Celle-ci, originaire des hauts plateaux de l'Arménie, devait accueillir favorablement les nouveaux colons, ses congénères, qui venaient, comme le firent plus tard les Pauliciens, l'aider à cultiver les rives désertes de l'Hébrus et les riches vallées du Rhodope. Postérieurement au temps de Justinien, d'autres tribus, poussées par les Huns et les Bulgares, passèrent le Danube et vinrent accroître le nombre des Slaves dans la péninsule. Mais ce fut surtout dans les montagnes de l'Illyrie et de la Dalmatie que ces colonies prirent pied. Elles y formèrent quatre royaumes distincts, ceux d'Esclavonie, de Bosnie, de Servie et de Dalmatie. Cette dernière contrée, avec ses cimes abruptes, ses passages escarpés et ses épaisses forêts, convenait à merveille à des hommes habitués, comme le dit un de leurs historiens, à garder les défilés, à habiter les bois et les lieux d'un accès difficile.

Leur ardent amour pour la liberté y prit un nouvel essor. Doués d'une intelligence vive et d'instincts élevés, ils étaient fort accessibles à la prédication de l'Évangile, surtout lorsqu'elle était faite dans un esprit éclairé. Mais d'ordinaire ils la repoussèrent résolument lorsqu'elle revêtait un caractère superstitieux et dominateur. Leur mobilité les entraîna plus d'une fois vers l'arianisme, et la plupart des Slaves parurent longtemps adhérer à ce système; mais ce ne fut, le plus souvent, que pour revenir avec plus d'élan aux doctrines mystiques ou à celles de l'orthodoxie évangélique.

L'influence de cette race ne tarda pas à devenir très grande dans la péninsule, et s'accusa bientôt au milieu des Grecs dégénérés. Profitant de toutes les ressources qui leur étaient offertes, ils arrivèrent promptement à un haut degré de culture, et l'on vit plusieurs de leurs chefs parvenir aux fonctions les plus élevées, et cela non seulement dans l'armée, mais dans l'Église et dans l'administration. Le patriarche Nicetas, Damien, chancelier de l'empereur, Basile I<sup>er</sup> lui-même, étaient d'origine slave<sup>18</sup>. Aussi arriva-t-il que cette race

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Jiresek, p. 151.

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

énergique, sous les influences civilisatrices dont il va être parlé, prit en fort peu de temps le développement remarquable dont elle était susceptible.

SOURCES: Krasinski, Histoire religieuse des peuples slaves. Paris, 1853. — A. Bost, Histoire générale de rétablissement du christianisme, t.IV, ch.41. — Constantin-Jos. Jiresek, Geschichte der Bulgaren. Prag, 1876. — Franzos, Beilage zur Allgemeinen Zeitung, 1877, nos 297, 298 et 299.

### CHAPITRE V INVASION DES BULGARES

Sous le règne de l'empereur Zénon, vers la fin du Ve siècle, se produisit un événement important pour les destinées de la péninsule, l'invasion des Bulgares ou Volgaves. C'était un peuple guerrier, d'origine finnoise, émigré des bords du Volga, et dont le nom n'est apparemment qu'une corruption de celui de la contrée d'où il sortait<sup>19</sup>. Ce n'était pourtant point leur première apparition sur les rives du Danube. À plusieurs reprises déjà, depuis près de deux siècles, et même antérieurement, on avait vu apparaître, venant d'Arménie et de par delà le Don, des hordes de cavaliers au teint jaune, au visage plat et de taille moyenne, qu'on estime être de la même race. Ces hordes, attirées par la beauté du climat et par la richesse du sol, avaient solidement pris place au milieu des populations slaves et gréco-romaines de la Moesie, mais elles étaient restées sans cohésion entre elles et sans influence politique<sup>20</sup>.

Ce fut en 475 seulement que survint le flot nouveau dont nous venons de parler. En nombre, cette fois, ils réussirent à se constituer en un État qu'on désigne du nom de premier empire bulgare et auquel on assigne pour limites approximatives le territoire compris entre les bouches du Don et celles du Pruth et du Dniester.

Ce royaume, par sa proximité de la Moesie, ne tarda pas et devenir un sujet de trouble pour l'empire grec. Unis aux Avares, les nouveaux venus se répandirent bientôt en Thrace et en Illyrie. Ils s'avancèrent même jusqu'à Constantinople et s'y rendirent si redoutables qu'Anastase Ier dut élever autour de la capitale le fameux mur qui porte encore son nom, et que Justinien dut rappeler le vieux Bélisaire pour les combattre (559). Les Bulgares ne pouvant soutenir la lutte, se retirèrent dans la Chersonèse et de là en Arménie. Vers 626 on les voit de nouveau paraître devant Constantinople, qu'ils assiègent avec d'autres barbares. Vaincus par les Avares, auxquels ils disputaient la suprématie, ils se divisèrent.

<sup>19</sup> La même explication a été donnée relativement à l'origine du mot Boyard, qui ne serait qu'une dégénérescence de celui de Bulgare.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Il résulte du témoignage de Moïse de Khoren, qui écrivit son histoire d'Arménie vers l'an 450, que plus d'un siècle avant notre ère, une nombreuse colonie d'un peuple puissant qui habitait fort loin au delà du Caucase (les Bulgares sans doute) vint s'établir dans la partie de l'Arménie qui est située au nord de l'Araxe (Vretos, *Bulgarie anc. et mod.* St-Pétersbourg, 1856, p. 13).

Les uns alors, se refusant à subir le joug, cherchèrent un refuge au nombre de 9000, dans les États du roi Dagobert. Ce souverain, raconte-t-on, consentit d'abord à leur donner asile dans le Palatinat; mais, soit inquiétude de l'arrivée de tant d'étrangers, soit perfidie, il démentit à leur égard la réputation de bonté dont la légende a décoré son nom, et il donna l'ordre de les massacrer tous en une nuit; 700 à peine échappèrent par la fuite. Cet événement se passait en 631<sup>21</sup>. Les autres, sous leur chef Kouvrat, réussirent à secouer le joug des Avares et firent la paix avec Héraclius.

Les cinq fils de Kouvrat se séparèrent après sa mort, se mettant chacun à la tête d'une horde. Le cadet pénétra en Italie jusque dans l'exarchat de Ravenne et reçut des terres dans le Bénévent (667). Le troisième frère, Asparouk ou Isperich, ayant passé le Danube, occupa la basse Moesie et soumit les Slaves qui, depuis deux siècles, y étaient installés en maîtres (679). De ce moment date la constitution d'un second empire et la formation d'un État auquel fut donné le nom de Bulgarie, qu'il a dès lors conservé<sup>22</sup>.

Maintes fois, les empereurs de Constantinople essayèrent de se débarrasser de ces dangereux voisins, mais ils ne purent y réussir et se virent même contraints de leur payer tribut. Pour tenter de se soustraire à cette humiliation, Constantin Copronyme, après avoir assuré sa base d'opérations par l'introduction en Thrace des colons arméniens et pauliciens, entreprit plusieurs campagnes contre ces barbares. Un moment victorieux, il ne garda pas longtemps l'offensive et après un dernier et terrible revers, il mourut de chagrin à l'âge de 57 ans (775).

Au milieu des fréquentes révolutions de palais qui troublèrent l'empire pendant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du IX<sup>e</sup>, les Bulgares renouvelèrent souvent leurs déprédations en Thrace et en Macédoine et s'assujettirent même une grande partie de cette dernière province (850).<sup>23</sup> Animés contre les Grecs, d'une haine profonde, que les trêves ou les alliances momentanées ne diminuaient guère, ils mirent plus d'une fois Constantinople à deux doigts de sa perte et la forcèrent de se racheter à prix d'argent.

La Moesie se trouvant perdue pour l'empire, la Thrace dut recevoir une organisation spéciale. Les postes avancés de Sofia et de Philippopolis furent pourvus de nouvelles défenses. Entourée par ces hordes barbares, la colonie paulicienne risqua souvent d'être compromise. Elle fit néanmoins face à ces

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Vretos, Bulgarie anc. et mod., p. 16, 17; Guizot, Histoire de France racontée à mes petits-enfants, I, p. 161.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Gibbon, ch. XL.; Giannone, *Hist. du royaume de Naples*, t. I, p. 357; Débats, 2 et 5 avril 1878, art. Dottain.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Jiresek, p. 150.

difficultés, mais elle ne put empêcher qu'un grand nombre de Bulgares ne vinssent s'établir jusqu'au pied des deux forteresses aux environs desquelles leurs descendants subsistent encore.

Bien qu'adoucis en une certaine mesure par l'influence des colons slaves de la Moesie, dont ils avaient promptement adopté les mœurs et graduellement la langue, les Bulgares n'en étaient pas moins restés grossiers et incultes. Ils portaient encore l'empreinte des vices des races mongoles desquelles ils descendaient et dont ils conservèrent longtemps le costume national. Ils avaient cependant l'esprit ouvert et leurs dispositions, lorsque les ardeurs de la conquête ne les possédaient pas, étaient pacifiques et laborieuses. Ils étaient aisément accessibles aux influences chrétiennes, mais l'action vivifiante de l'Évangile ne les pénétra que lentement. Ceux cependant qui étaient venus s'établir dans le voisinage des Pauliciens ne tardèrent pas à être gagnés à leurs doctrines.

Voici, d'après d'anciennes traditions, comment les Bulgares auraient été amenés à la religion chrétienne.

La sœur d'un de leurs czars, ayant été faite prisonnière dans un combat, fut transportée à Constantinople, et sous l'influence de l'impératrice régnante, Théodora, elle se convertit au christianisme, dont elle devint une zélée prosélyte. La paix étant conclue entre les Bulgares et les généraux du jeune empereur grec, Michel III, l'illustre captive fût relâchée (845). De retour auprès de son frère, Bogoris ou Boris, elle tenta, mais sans succès, de l'amener à ses convictions. Cependant, animée d'un esprit missionnaire, elle n'en resta pas là, et elle s'efforça de faire part de ses nouvelles croyances à ses compatriotes<sup>24</sup>.

Quoi qu'il en soit de ce fait, que l'historien russe, Golubinski, et avec lui Jiresek, ne considèrent pas comme avéré, toujours est-il que c'est à ce Boris qu'est due l'introduction du christianisme chez les Bulgares.

D'après les mêmes auteurs, il faut également reléguer dans le domaine de la légende l'histoire longtemps accréditée d'un tableau du jugement dernier peint par un certain moine Methodios, qu'on avait jusqu'ici confondu avec l'apôtre des Slaves, tableau qui aurait contribué, par l'impression profonde produite sur le czar, à hâter sa conversion. Au dire de ces auteurs, les choses se seraient passées tout autrement. Si leur récit prête moins à l'imagination, il a du moins le mérite de se présenter d'une manière plus normale.

Frappé de l'heureuse influence que l'adoption du christianisme avait eue

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Sekendorf, Hist. des Ègl. esclavonnes, p. 27 à 30.

sur ses voisins de Pannonie, et pensant qu'en suivant cet exemple il y trouverait un moyen d'affermir son trône, Boris se décida à l'introduire dans ses États. Dans son inexpérience, il hésita longtemps entre Rome et Byzance. Le roi des Francs orientaux, Louis, avec lequel il était entré en négociation, le poussait à s'adresser au pape (864). Mais les conditions qui lui étaient faites ne le satisfaisant pas, il recourut aux conseils du prince de Pannonie, Rastislav, qui l'engagea à s'adresser comme il l'avait fait lui-même, au patriarche de Constantinople. Il y fut d'autant plus porté que, pressé par une famine qui désolait son empire, il avait hâte de finir une nouvelle guerre entreprise contre les Grecs. Il communiqua donc à l'empereur Michel III son désir de se faire baptiser. Ce dernier, heureux de faire la paix avec son redoutable voisin, s'empressa d'accéder à ce désir. Une entrevue eut lieu aux pieds des Balkans, et l'empereur grec, pour sceller la réconciliation, consentit à être son parrain. Plusieurs boyards entraînés par l'exemple, reçurent le baptême. Dès lors Boris ajouta à son nom celui de Michel (864 ou 865).

De retour dans ses États, le czar chercha à amener ses sujets à la foi nouvelle. Mais, usant de procédés sommaires, il voulut les convertir de force. Contre son attente, il rencontra une vive opposition, et bientôt, à l'instigation des boyards restés attachés au paganisme, une révolte éclata. Boris, furieux de cette résistance, ne recula pas devant un massacre des insurgés; 52 nobles seulement furent épargnés. Quant au gros de la nation, chez lequel le christianisme avait déjà poussé des racines, et où les doctrines pauliciennes et l'islamisme comptaient aussi des adhérents, il se soumit facilement. La polygamie toutefois resta longtemps en usage.

C'est ainsi que la Bulgarie fut transformée, extérieurement du moins, d'État païen en État chrétien. Mais l'accord avec Byzance ne fut pas de longue durée. Le patriarche grec ayant élevé des prétentions dominatrices sur l'Église bulgare, Boris rompit avec lui et entra de nouveau en négociations avec Rome. En 866 des messagers furent envoyés au pape et Boris les chargea de présenter à Nicolas de nombreuses questions. Outre celle relative au droit d'avoir un patriarche, il en posa quelques-unes fort naïves, ainsi par exemple: «si le roi pourrait manger seul, quelle dot il fallait donner aux femmes, et s'il était permis à celles-ci de porter des pantalons. » Quant à la liturgie, il ne paraît pas, quoi qu'on en ait dit, qu'elle ait particulièrement inquiété Boris. Ce qui le préoccupait surtout, c'étaient l'autonomie et l'indépendance ecclésiastique de la Bulgarie<sup>25</sup>.

Au mois de novembre de la même année, le pape envoya deux évêques dans les États bulgares. Ils s'empressèrent d'introduire le rite romain et de

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Hist. des papes. La Haye, 1732, t. II, p. 80-93; Jiresek, p. 156.

défendre au clergé de se marier. Ces points réservés et quelques autres encore relatifs par exemple aux fêtes, aux saints et à la Vierge, reconnaissons que les instructions que les évêques avaient reçues du pape étaient plus pratiques et d'un esprit plus évangélique que les rites et les symboles imposés aux Bulgares par les Grecs: «N'usez d'aucune violence pour convertir les idolâtres, écrivait Nicolas I<sup>er</sup>; contentez-vous de les exhorter et de leur montrer par raison la vanité des idoles.» Relativement à la demande d'un patriarche, le pape répondit évasivement<sup>26</sup>.

L'insuccès sur ce point fut sensible à Boris, et dans l'espoir de trouver les pères orientaux plus accommodants, il s'adressa de nouveau à Byzance, où ils se trouvaient réunis en concile (867). Il pouvait d'autant mieux espérer d'obtenir les fins de sa requête que la rupture du clergé grec avec Rome paraissait imminente. Dans cette position, et désirant ménager les Bulgares, le concile s'empressa, malgré les objections du légat papal, de répondre favorablement à Boris. Un archevêque lui fut envoyé de Constantinople, et dix évêchés furent fondés en Bulgarie. Pour achever de gagner la faveur du souverain, il fut décidé que l'archevêque de Bulgarie aurait à Byzance la première place après celui de la capitale<sup>27</sup>.

Ainsi fut tranchée une question qui plaçait les États de Boris sous l'influence grecque, tout en lui conservant l'indépendance relative à laquelle la Bulgarie aspirait et qu'elle n'a cessé de revendiquer jusqu'à nos jours.

Pendant le cours de ces événements, toute une réforme s'accomplissait dans la Croatie et la Panunie grâce à deux hommes éminents, Méthodius et Constantin, ce dernier plus connu maintenant sous son nom monastique de Cyrille. L'influence qu'ils exercèrent dans les contrées danubiennes, et les souvenirs qu'ils ont laissés chez les peuples slaves qui lui doivent non seulement une écriture et une liturgie, mais encore la traduction de la Bible dans leur langue, nous engagent à entrer dans quelques détails sur la vie et le caractère de ces deux remarquables missionnaires.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> *Hist. des papes*, t. II, p. 59 et 79.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Hist. des papes, t. II, p. 137. Comp. Jiresek, p. 158.

# CHAPITRE VI MÉTHODIUS ET CONSTANTIN

Les deux frères Méthodius et Constantin étaient originaires de Thessalonique et appartenaient à une famille distinguée. Les écrivains slaves se plaisent à les considérer comme appartenant à leur race. Leur père, Léon, homme riche et considéré, était revêtu du titre de commandant militaire du district de Thessalonique. Il fit donner à ses fils une éducation soignée. Leur science littéraire et leur facilité pour les langues, — facilité qui semblerait plaider en faveur d'une origine slave, — les avaient conduits à une étude approfondie de la langue de leurs congénères.

Constantin, esprit supérieur et profond, fut élevé dès l'âge de quatorze ans avec le jeune Michel III, à la cour de Constantinople, sous la direction de Photius, devenu plus tard patriarche. De bonne heure son penchant pour la solitude et son caractère décidé, l'entraînèrent à se vouer à l'état ecclésiastique. Il se fit remarquer par sa science et fut nommé bibliothécaire du patriarche, puis professeur en philosophie.

Méthodius, son aîné, était au contraire un homme du monde. La considération dont il jouissait engagea l'empereur à lui confier l'administration d'une principauté slave située probablement en Thessalie. Quelques années plus tard il abandonna le monde, se fit moine et se retira dans un couvent, ou son frère ne tarda pas à le rejoindre. Dès lors ils ne se séparèrent plus. Un appel leur ayant été adressé par l'empereur Michel pour aller instruire et convertir les tribus errantes des steppes du Don, ils y obéirent. Formés ainsi à la vie missionnaire, ils furent mis en état de déployer, sur le terrain plus fertile qui allait leur être offert, leurs connaissances et leur activité chrétienne.<sup>28</sup>

Les princes moraves, Rastislav, Svatopluk et Kotzel, désireux de secouer le joug de Rome et de les avoir auprès d'eux, s'étaient adressés à l'empereur de Byzance, et lui avaient écrit: «Envoyez-nous quelqu'un qui puisse enseigner les Écritures et ce qu'elles signifient<sup>29</sup>.» Michel fit choix de Méthodius et de Constantin. Les deux frères répondant à cet appel se mirent en route vers 863. Séjournèrent-ils quelque temps à leur passage, ou avaient-ils séjourné antérieurement en Bulgarie, où leur mémoire est restée en honneur? On peut supposer l'un et l'autre, mais on n'est pas au clair à cet égard. La réputation

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Jiresek, p. 152.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Krasinski, p. 20.

de piété et de sagesse des missionnaires les avait précédés, aussi furent-ils cordialement reçus par le prince et le peuple à Vélégrad (Olmutz), capitale de la Moravie. On les accueillit d'autant mieux que les prêtres romains, qui depuis quelque temps étaient à l'œuvre dans le pays et qui s'attachaient à y introduire le rite romain, étaient vus avec quelque défiance et ne travaillaient pas avec grands succès.

Dès leur arrivée, les deux frères s'appliquèrent à annoncer l'Évangile en langue slave et à instruire la jeunesse. En même temps, ils s'occupèrent à compléter d'après les manuscrits grecs la traduction commencée par eux, bien avant cette date, des Évangile et des Actes, des Psaumes et de quelques autres portions des saints Livres. Es s'attachèrent aussi à perfectionner l'alphabet slave, ainsi que l'écriture, dont les caractères conservés jusqu'à nous,

Permettent, malgré quelques formes orientales, de discerner l'origine essentiellement hellénique. On sait que ces caractères, qu'il ne faut pas confondre avec un alphabet postérieur d'origine illyrienne, dit glagolitique, portent encore le nom de leur auteur et sont désignés du nom de cyrilliques<sup>30</sup>.

Les travaux que les deux frères poursuivirent en Bohême et en Moravie ne s'accomplirent pas sans quelque conflit avec les prêtres romains. Ceuxci n'admettaient pas qu'on pût louer Dieu autrement que dans les langues mortes, en hébreu, en grec ou en latin, aussi les appelait-on les prêtres des trois langues<sup>31</sup>. Or, Méthodius et Constantin, bien qu'ils restassent attachés à la hiérarchie romaine, se préoccupaient avant tout d'amener les âmes à Christ. Ils croyaient avec raison que le peuple ne peut être consolé et édifié que dans sa langue maternelle. Aussi tenaient-ils à se servir dans le culte de la liturgie slave. Ce conflit toutefois fut tranché d'une manière favorable aux réformateurs par le pape Adrien II, lors d'un voyage qu'ils firent à Rome en 868 et dans lequel ils rencontrèrent l'accueil le plus cordial<sup>32</sup>. Le pape alla même jusqu'à reconstituer en faveur de Méthodius l'ancien évêché de Pannonie. Méthodius se rendit dans son diocèse, dont le siège était Blatno (Mosabourg) près du lac Balaton. De là il exerça son ministère jusqu'en Croatie, où, grâce à lui, l'usage de la liturgie slave jeta de si profondes racines qu'il s'est conservé jusqu'à nos jours. Quant à Constantin, épuisé par ses travaux, il était tombé malade à Rome et y était mort le 14 février 869, à l'âge de 42 ans, après être entré dans le couvent où il échangea son nom contre celui de Cyrille.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voir note A à la fin du volume.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Jiresek, p. 158.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Chose remarquable, Adrien II était fils d'un évêque; il était lui-même marié; sa femme vivait encore et il avait une fille. Peut-être cela influa-t-il sur ses dispositions. (Voit *Histoire des Papes*, La Haye, etc., t. II, p. 103).

La faveur dont jouissait Méthodius ne fut pas de longue durée. Accusé deux ans plus tard d'avoir porté atteinte aux droits de l'évêque de Salzbourg sur la Pannonie, il fut emprisonné et passa trois années en captivité. Cette circonstance relâcha apparemment ses liens avec Rome. Plus tard, la Pannonie entière étant tombée sous la domination de Svatopluk, la position de Méthodius s'améliora et il entreprit, sur l'invitation de l'empereur de Byzance, nu voyage à Constantinople. Il mourut peu de temps après son retour, le 6 avril 885, et fut enseveli à Velegrad<sup>33</sup>.

Ainsi finit cet homme illustre, dont les travaux peuvent être assimilés à ceux de l'apôtre des Gentils et dont on peut dire qu'il a continué œuvre en Illyrie et en Macédoine.

Des temps difficiles commencèrent alors pour les disciples de Méthodius et de Constantin. Mais les contrées évangélisées par ces deux fidèles serviteurs de Dieu n'en devinrent pas moins des champs fertiles où la semence répandue prospéra. On en peut voir un indice dans le fait de la demande que fit à Rome Rastislas II de Bohème, d'avoir le culte national en langue vulgaire (1079)<sup>34</sup>. On se rappelle le refus péremptoire de Grégoire VII. Ce refus et la nouvelle persécution qui s'ensuivit ne firent qu'affermir la réaction contre le romanisme. Dès lors les fruits de la prédication chrétienne basée avant tout sur les saintes Écritures, y ont mûri au travers des siècles. C'est là, au pied des monts Carpates occidentaux, que l'illustre Valdo passe pour avoir été un siècle plus tard chercher un refuge et finir ses jours. C'est là en tous cas que ses disciples expulsés de France et d'Allemagne, reçurent un accueil sympathique et que leurs descendants préparèrent les voies des deux précurseurs de la Réforme en Bohème, Jean Huss et Jérôme de Prague.

La même origine peut encore être attribuée aux vivantes églises de Moravie, qui envoient leurs missionnaires sous toutes les latitudes et dont plusieurs membres éminents au XVI<sup>e</sup> siècle, tendirent la main à la Genève de Calvin<sup>35</sup>.

N'est-ce pas enfin dans les campagnes naguère ensanglantées par les combats de Sadowa que se maintiennent dans la pauvreté les églises de Bohême qui, à cette heure, sollicitent l'attention du monde chrétien? Nobles églises dont les vicissitudes et la fermeté sont en exemple aux chrétiens des deux hémisphères!

<sup>34</sup> Villemain, Hist. de Grégoire VII, t. II, p. 238-9.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Jiresek, p. 158 et 159.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Voici entre autres ce qu'on trouve dans les registres du petit Conseil de Genève à propos du baron de Zerottin, haut fonctionnaire et d'une grande famille de Moravie, à la date du 24 septembre 1613 : « On estime ce seigneur si charitable et affectionné à cet État qu'il laisserait volontiers la somme (2000 écus) à, cette cité si quelqu'un lui en faisait l'ouverture. » Grenus, *Fragm. historiques*, Genève 1815.

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

SOURCES: Sekendorf, Krasinski, Franzos, Jiresek, etc., ouvrages déjà cités; F. Bovet, Biographie du comte Zinsendorf; Bost, Hist. des frères de Bohême et de Moravie, t.I, 1 p.17 à 23; Th. Necker, Les Églises de la confession helvétique en Bohême et en Moravie, Genève 1877; Lichtenberger, Encycl. des Sciences religieuses.

## CHAPITRE VII ESSOR ET VICISSITUDES DE L'EMPIRE BULGARE

Après la mort de Méthodius, le clergé romain retrouva son influence sur les princes de Moravie et de Pannonie<sup>36</sup>. Aussi la situation des jeunes églises de ces contrées et celle de leurs pasteurs ne tardèrent-elles pas à devenir critiques. À l'instigation de l'évêque de Salzbourg, une persécution fut dirigée en Moravie contre ceux qui étaient restés fidèles aux préceptes de leur ancien conducteur, et que l'historien Jiresek évalue à 200. Ils eurent à opter entre l'abandon de leur liturgie et de leurs doctrines et l'émigration. Le plus grand nombre prit ce dernier parti et se dirigea vers la Bulgarie.

Les émigrés furent amicalement reçus à la frontière par l'empereur et par ses boyards qui leur accordèrent toutes sortes d'honneurs. Parmi eux, il en est deux surtout, Gorazd et Clément, à qui l'on assigne un rôle éminent dans le mouvement intellectuel et religieux qui se manifesta peu de temps après leur arrivée. Tandis que le premier paraît avoir pris la Bulgarie pour champ d'activité, le second se dirigea sur la Macédoine. Il y fut nommé évêque de Welitza ou Velisa<sup>37</sup> et c'est là qu'il mourut en 916.

Quant à la Bulgarie, les nouveaux venus y exercèrent la plus heureuse influence, non seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue intellectuel. La littérature slave, presque déchue, fleurit à nouveau, non dans la langue vulgaire, mais dans le vieux slave, qui resta de plus en plus la langue des prêtres et des savants.

Le long règne de Boris, qui avait duré 36 ans, touchait à son terme. Si les débuts de ce monarque avaient été marqués par de grandes cruautés et par bien des oscillations, la fin de sa vie fut pieuse et respectable. Après tant de luttes soutenues et de difficultés auxquelles son indomptable énergie avait fait face, il chercha le repos dans un couvent (888).

Wladimir, son successeur, remit en danger l'œuvre commencée. Son père, alarmé de l'état du royaume, se vit appelé après quatre ans de retraite à reprendre la couronne, mais pour la livrer bientôt à son fils cadet, Siméon. Boris mourut le 2 mai 907, et sa mémoire est restée en vénération parmi les

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> La Pannonie comprenait l'Esclavonie, la Basse-Hongrie, la Carniole et la Styrie.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Cette ville est située dans la Macédoine, entre les cours du Strymon et du Varbar, au pied d'une hauteur encore aujourd'hui nommée Planina Welitza.

peuples slaves. Son image, conservée dans un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, à la bibliothèque synodale de Moscou, ouvre la série des saints bulgares<sup>38</sup>.

Avec le czar Siméon, surnommé le Grand, commença l'âge d'or de l'empire bulgare, âge d'or qui finit avec lui. Les exploits militaires du jeune souverain le conduisirent jusqu'aux portes de Byzance et il put un moment se poser en rival des successeurs de Constantin le Grand. Son prestige ne s'étendait pas seulement sur les contrées danubiennes et sur la presqu'île des Balkans, mais sur les nombreuses colonies slaves dispersées de l'embouchure de l'Elbe à celle de l'Eurotas.

Cette époque ne fut pas marquée seulement par la gloire militaire et par le développement de la littérature slave, elle le fut aussi par un mouvement religieux extraordinaire et par une grande activité missionnaire qui se fit sentir même au dehors. Réagissant contre les influences qui s'exerçaient à l'instigation de Rome et de Byzance et qui étouffaient la conscience sous les formules du culte et sous les symboles, l'esprit de liberté et d'investigation si habituel aux peuples slaves prit un puissant essor. Malheureusement, les saintes Écritures traduites par Méthodius en vieux slave n'étaient plus compréhensibles pour la masse du peuple, dont le dialecte s'était sensiblement modifié; aussi leur salutaire influence ne put-elle suffisamment pénétrer les couches sociales inférieures. Il s'ensuivit que les traditions dualistes et païennes qui avaient cours chez les Slaves et chez les Asiatiques, n'étant pas suffisamment combattues, demeurèrent enracinées chez le peuple. Mélangées aux enseignements chrétiens, ces notions mûrirent à l'ombre des cloîtres et dégénérèrent bientôt en un mysticisme qui se propagea rapidement.

Parmi les principaux facteurs de ce mouvement, mentionnons tout d'abord les Pauliciens. Nous avons signalé plus haut la migration de ces sectaires au VIII<sup>e</sup> siècle et leur concentration à Philippopolis et dans les vallées voisines du Rhodop et des Balkans. Leur influence s'exerça d'autant plus facilement dans ces contrées, que par leurs habitudes honnêtes et laborieuses, ainsi que par leur courage, ils s'étaient fait une renommée auprès des Grecs dégénérés. Aussi, leur position fut-elle bien différente de celle qu'ils avaient eue dans leur contrée d'origine. Après avoir été pourchassés et poursuivis en Asie Mineure avec tant de violence, que plus de 100 000, dit Gibbon, périrent par le fer, le feu et le gibet, ils retrouvèrent en Thrace l'indépendance civile et religieuse.<sup>39</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Jiresek, p. 160. — D'autres auteurs assignent à cette mort une date moins tardive. Nous croyons devoir nous attacher au récit qui vient d'être indiqué, comme paraissant le plus digne de confiance.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> T. X, ch. Liv.

Occupés à lutter contre les invasions des Bulgares, les souverains de Byzance utilisèrent le double concours du bras et de la foi des courageux Pauliciens. Aussi longtemps qu'on les traita avec douceur et modération, les colons arméniens se firent admirer par leur courage dans les armées grecques. Des faveurs de tout genre leur furent accordées; ainsi, en 810, l'empereur Nicéphore leur concéda le droit de cité à Constantinople<sup>40</sup>.

Vers 970, une circonstance contribua à accroître leur influence: ce fut l'arrivée d'une nouvelle colonie arménienne, transportée par ordre de l'empereur Jean Zimiscès dans les vallées du mont Hémus, dans le but surtout de couvrir la Thrace et d'accroître les rangs de l'armée grecque. Mais les privilèges dont ils jouissaient furent souvent violés par le manque de loyauté du clergé et du gouvernement. Il s'ensuivit des troubles et des révoltes. La résistance était d'autant plus aisée aux Pauliciens, que leur prestige à cette époque était considérable et qu'ils occupaient toute une ligne de villages et de châteaux dans la Macédoine et dans l'Épire. En outre, par leur forte position à Philippopolis, ils tenaient les clefs de la Thrace et avaient réussi à rallier à leur cause autant qu'à leurs vues plusieurs des Bulgares établis à proximité.<sup>41</sup>

On comprend qu'appuyés aussi fortement, les Pauliciens aient pu exercer leur influence non seulement sur les populations du Rhodope et des Balkans, mais jusque dans la Moesie, dans l'Illyrie et même en Bosnie. S'il y eut des moments où, amollis par la prospérité, leur ardeur missionnaire s'affaiblit, il y en eut d'autres où leur zèle reprit le dessus et où ils cherchèrent à détourner le peuple des absurdes superstitions enseignées par les prêtres grecs. On jugera de ces superstitions par les traits suivants: les prêtres défendaient de manger la chair des animaux tués par les eunuques; ils interdisaient de se baigner le mercredi et le vendredi; ils ne permettaient pas de recevoir la communion sans avoir des ceintures; ils faisaient un crime de prier dans l'Église sans avoir les bras croisés sur la poitrine, et autres puérilités pareilles.<sup>42</sup>

Ayant exposé plus haut les doctrines pauliciennes, nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement que parmi ces mystiques il existait des tendances très diverses. Tandis que les uns ne paraissent pas avoir entièrement abandonné les idées dualistes que le fondateur de leur secte avait laissé subsister dans son système, d'autres inclinaient plus fortement vers les enseignements de Christ et de l'apôtre de la grâce, dont les épîtres leur étaient plus particulièrement connues et familières.

L'arrivée des émigrés de Moravie contribua puissamment à accentuer

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Jiresek, p. 175.

<sup>41</sup> Gibbon, ch. LIV; Vretos, p. 56.

<sup>42</sup> Hit. des papes, La Haye, t. II, p. 83.

cette dernière tendance. Toutefois, comme on l'a vu, les missionnaires moraves n'avaient pas rompu avec Rome. Il en résulta qu'un grand nombre de Pauliciens furent retenus sous l'égide du pape, et cela d'autant plus que des concessions absolument refusées à l'Occident étaient volontiers accordées aux églises de l'Europe orientale.

Pendant cette fermentation religieuse, qui pourtant n'avait pas dit son dernier mot, les frêles fondements de la puissance bulgare posés par Boris et par Siméon tendaient à fléchir sous la débile administration de leurs successeurs. Mais un autre fait contribua à précipiter la ruine de cette nation. Cédant aux convoitises de la conquête, ils s'étaient unis avec leurs congénères les Finnois-Hongrois, autrement dit les Magyars, et avaient participé à leurs expéditions vers l'Occident. On sait que ces hordes pillardes qui s'étaient portées à diverses reprises, de 928 à 955, en Italie, en France, aux bords du Rhin et du Weser et même jusqu'à l'Atlantique furent arrêtées par l'empereur Othon Ier et finalement exterminées.

C'est à la suite de cet éclatant revers de leurs ennemis que les Grecs, voulant s'affranchir, se refusèrent à payer le tribut auquel ils avaient dû se soumettre en d'autres temps. Aidés des Russes qui sous la conduite de Swiatoslas, avaient fait irruption dans la Moesie et dans les Balkans, ils achevèrent de briser la résistance des Bulgares. L'empire fondé par Boris, fortement ébranlé par les incursions des Moscovites, acheva de se démembrer. La portion occidentale s'en détacha en 963 par la révolte du boyard Sisman I<sup>er</sup>. Il se forma ainsi un nouvel empire qui comprenait la Macédoine et l'Albanie. Le faible souverain de l'ancienne Moesie fut forcé d'abdiquer. En échange de sa couronne impériale, qui fut portée en trophée à l'église de Sainte-Sophie, il reçut le modeste titre de magister de l'empire. Ne pouvant supporter cette humiliation, il alla terminer ses jours dans un couvent.

Quant au royaume occidental, qui outre la Macédoine et l'Albanie s'était adjoint la Servie, il subsista quelques années encore. Mais de nombreuses luttes ensanglantèrent encore la Thrace et la Macédoine. Les Grecs enfin victorieux se vengèrent de leurs défaites et de leurs humiliations par de cruelles représailles<sup>43</sup>.

Ici se place un des plus sinistres épisodes qui aient assombri ces temps barbares. Quinze mille Bulgares faits prisonniers furent privés de la vue; sur chaque centaine, un borgne seulement fut laissé afin qu'ils pussent s'en retourner. À la vue de ce triste convoi, le roi Samuel, fils et successeur de Sisman Ier, s'affaissa et mourut de douleur. Aujourd'hui encore, les chants

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Jiresek, p. 172 et sq.; *Débats*, 2 et 4 avril 1878.

populaires rappellent ces horreurs et entretiennent dans le peuple la haine contre les Grecs<sup>44</sup>.

Ainsi prit fin le brillant empire bulgare (1019). Asservis désormais aux Grecs, les Bulgares perdirent leur autonomie. Toutefois, la décadence de leurs vainqueurs leur permit de recouvrer leur indépendance en 1186, et un troisième empire dit Valacho-Bulgare fut reconstitué au sud du Danube. Il subsista jusqu'à la conquête des Osmanlis. Ce fut Bajazet I<sup>er</sup> qui l'anéantit en 1396.

Comme le fait remarquer M. Franzos, ce qui amena la chute de la Bulgarie, «ce ne fut pas seulement la supériorité des armes turques, ce fuit aussi le byzantinisme qui avait corrompu l'entourage de la cour, et les luttes sectaires qui avaient dépensé la force du peuple en controverses inutiles.»

C'est au temps de la décadence et de la chute au second empire bulgare qu'il convient de placer le départ des missionnaires vers l'occident. Ce fut en Bosnie, en Italie et en France qu'ils portèrent leurs pas. Après le départ de ce premier flot d'émigrants, une exaltation religieuse s'empara des populations bulgares. Ici apparaîtra la secte bogomile à laquelle nous devons consacrer quelques pages.

-

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Franzos, Bell. zur Allg. Zeit., 24 octobre 1877.

# CHAPITRE VIII LES BOGOMILES

C'est au milieu des troubles sanglants dont la Bulgarie fut le théâtre que prit naissance la secte des Bogomiles. Pour nous servir de l'image employée par l'écrivain qui vient d'être cité, M. Franzos, cette secte a apparut comme un incendie, dirigea ses flammes vers l'Occident et alluma dans toute l'Europe méridionale un feu qui ne put être éteint que dans des fleuves de sang. Un pope slave du nom de Jérémie ou Gottlieb (aimé de Dieu) et qui prit le surnom de Bogomile, — mot qui a la même signification, — se posa, vers le milieu du Xe siècle, comme le réformateur des doctrines pauliciennes. Tout en en laissant subsister les points essentiels, il s'attacha à leur donner une forme à la fois ascétique et populaire. Au fond, la doctrine bogomile, sur laquelle il règne encore bien des obscurités, n'était pas une nouvelle religion; elle consistait surtout à assimiler davantage au christianisme le dualisme déjà fortement mitigé des Pauliciens.

Bogomile ne tarda pas à gagner de nombreux disciples, et l'attrait des nouvelles doctrines fut tel qu'elles donnèrent à la secte un caractère presque national. Ce résultat peut s'expliquer par plusieurs circonstances: 1° le bogomilisme, mélange de gnosticisme et de christianisme, répondait aux antiques traditions païennes, demeurées très vivaces chez les populations d'origine grecque ou slave, ainsi que chez les races mongoles; 2° ces dogmes satisfaisaient les idées de spiritualité et de sainteté que représente l'Évangile; 3° en présence des exactions du clergé et de l'oppression des nobles, ces tendances étaient admirablement adaptées aux besoins des faibles et des affligés; enfin, ses adhérents se distinguaient généralement par une austère et chaste moralité qui faisait un contraste frappant avec les mœurs plus que relâchées du clergé.

Selon les Bogomiles, il existe deux principes: un bon et un mauvais; deux divinités égales en âge et en puissance; deux mondes, l'un visible, domaine de Satan, l'autre invisible, habité par des hommes doués de corps spirituels; — Satan est le créateur de l'homme, mais ne sachant comment animer son œuvre, il envoya un messager à Dieu, qui lui fit part de son Esprit, et l'homme put recevoir la vie; — l'âme est un ange tombé du ciel, emprisonné dans un corps, et après la mort, elle doit retourner à son lieu d'origine; — quant à Christ, fils d'un ange qui aurait pris la forme de la vierge Marie, ce n'est qu'en apparence qu'il a été fait homme. Néanmoins par sa résurrection, il humilia Satan et lui forgea une chaîne; — avant sa venue Satan régnait sans partage

sur la terre, mais après l'apparition du Christ ou Libérateur, le prince de ce monde n'a conservé de puissance que sur le corps; — la rédemption est la libération des âmes que Satan tient enchaînées; — au ciel arrivent tous les bons hommes, nom sous lequel ils se désignaient.

Tous cependant, notamment les Pauliciens, n'adoptaient pas les idées dualistes qui viennent d'être exposées. Quelques-uns se rapprochaient des notions chrétiennes sur le rôle secondaire de Satan, sur sa révolte et sur la victoire finale de Christ. Voici comment ces derniers expliquaient l'introduction du mal dans l'humanité, et ce passage de l'apôtre Jean que «Caïn était du malin:» Satan ayant séduit Ève aurait eu d'elle Caïn, et ensuite une fille du nom de Calomena. Ce ne fut que plus tard qu'Adam, réconcilié avec sa femme, en aurait eu Abel<sup>45</sup>.

Les Bogomiles, à l'origine, ne recevaient de la sainte Écriture que le Nouveau Testament, croyant avec les Pauliciens que Satan règne dans l'Ancien. En revanche, leur respect pour le Nouveau Testament était tel qu'ils ne changeaient pas le moindre mot à la traduction de l'apôtre des Slaves et qu'ils se vantaient que parmi eux il n'y en avait que fort peu qui ne le sussent pas par cœur.

Les adultes seuls étaient admis dans la secte. Leur admission n'avait pas lieu par le baptême, — l'eau venant de Satan, — mais par des jeûnes, des prières préalables et par l'imposition de l'Évangile de Jean<sup>46</sup>.

Au-dessus des simples croyants (credentes) étaient les parfaits. Les Bogomiles rejetant toute hiérarchie ecclésiastique, chaque parfait, homme ou femme, avait le droit de prêcher. Les supérieurs ecclésiastiques n'étaient que les mandataires de l'assemblée des fidèles. Il y avait trois grades. À la tête du troupeau se trouvait l'évêque (episcopus, senior, en Bosnie djed, vieux père). Au-dessous de lui venaient les apôtres désignés aussi sous le nom de strojniks (magistri) divisés eux-mêmes en gosti et starci répondant aux termes latins de filii et diaconi. Les apôtres étaient peu nombreux; on en comptait douze en Bosnie. Comme il n'y avait pas de culte public, les apôtres allaient de lieu en lieu affermissant le peuple dans la foi, prêchant la paix et cherchant à prévenir toute lutte à main armée<sup>47</sup>.

Se fondant sur quelques passages de Paul relatifs au sabbat et aux fêtes (Coloss. II, 16; Galates IV, 10), les Bogomiles ne reconnaissaient pas de jours fériés spéciaux; toutefois, comme les premiers chrétiens, ils se réunissaient le premier jour de la semaine et pratiquaient la fraction du pain en com-

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Moneta, Adversus Catharos et Valdenses. Rome 1743, p. 111, note 7.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Jiresek, p. 177 à 180, 214.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Jiresek, p. 180.

mun en commémoration du sacrifice et de la résurrection du Sauveur. Les temples étaient pour eux «les maisons du diable» et les cloches «les trompettes des démons.» En conséquence, ni ornements, ni images, ni autel ne se voyaient dans leurs lieux de réunion. Une table recouverte d'un linge blanc avec l'Évangile ouvert, tel était l'appareil de leur culte, mais le plus souvent le temple de la nature leur suffisait.

Ils décriaient la croix, regardaient les images comme des idoles et rejetaient entièrement la messe, le culte des saints et le purgatoire. En revanche ils priaient beaucoup, récitant surtout l'oraison dominicale, et faisaient chaque mois des pénitences publiques en présence des parfaits des deux sexes.

Le lien de la foi établissait l'égalité entre les fidèles; toutefois une ligne de démarcation était nettement accentuée entre les simples croyants et les parfaits. C'est à ceux-ci qu'il appartenait d'accorder aux malades et aux moribonds le consolamentum, autrement appelé la convenenza, cérémonie regardée comme une espèce d'initiation et qui ne s'accomplissait qu'avec une grande solennité.

Le genre de vie des parfaits était exceptionnellement sévère. Ils devaient vivre en ermites, accepter la pauvreté, renoncer à tout bien terrestre et à tout lien de famille. Le mariage, envisagé par eux comme une impureté, leur était interdit, et ils considéraient les richesses comme «la rouille de l'âme.» Ils n'usaient pas de viande «qui est une création de Satan,» de même que le lait, les œufs, le fromage et en général tous les produits animaux. Leur nourriture consistait en végétaux et poissons apprêtés à l'huile. Le vin leur était défendu, mais les parfaits bosniens, italiens et français paraissent s'être affranchis de cette défense. Ils considéraient le meurtre d'un homme, cela va sans dire, et même celui des animaux, comme un crime, et ils ne se reconnaissaient le droit de tuer que les serpents, comme étant des créatures de Satan. En conséquence, ils voyaient dans le service militaire un péché, et condamnaient la guerre aussi bien que la peine de mort.

Un parfait ne pouvait s'entretenir avec un non croyant que dans le but de le convertir. Il repoussait le serment et le témoignage devant la justice et évitait la salle des tribunaux autant que le champ de bataille.

Le costume des parfaits était en harmonie avec l'austérité de leur vie. De longues robes noires les distinguaient aux yeux de la foule, à laquelle, disent les chroniqueurs, «le murmure tranquille de leurs prières» inspirait le respect. Ils évitaient les divertissements publics et toutes les fêtes. Jamais ils ne se mettaient en colère, et dans leur demeure ils s'occupaient de la lecture de la Bible ou des apocryphes.

Les parfaites avaient les mêmes devoirs : vêtues de noir, elles s'occupaient des travaux manuels, du soin des pauvres et des malades, et de l'enseignement de la jeunesse.

C'était une vie dure et vraiment monacale, pour laquelle il fallait un haut degré de renoncement. Aussi ne comptait-on guère que 4000 parfaits sur des multitudes, Jiresek dit même des millions de croyants. Ceux-ci témoignaient aux premiers un profond respect. Ils s'agenouillaient devant eux et considéraient leur bénédiction comme ayant une grande valeur.

Les croyants ordinaires vivaient comme les autres gens. Le mariage ne leur était pas interdit, seulement, comme ils ne prenaient de femme qu'à la condition qu'elle fût bonne et fidèle et en se réservant le droit de la renvoyer si tel n'était pas le cas, on peut juger à quel état de dissolution ce principe pouvait conduire. Le simple fidèle pouvait prendre part à la guerre; il n'était point astreint à une vie austère et ne se distinguait par aucun vêtement excentrique. Sa fortune privée s'amassait par un travail actif et une grande économie, qualités qui lui méritaient les éloges de ceux qui étaient étrangers à la doctrine bogomile. Un mendiant était considéré par eux avec mépris. Toutefois, leur gain ne devait pas dépasser la mesure de ce qui est nécessaire à la vie la plus simple.

Ils n'admettaient pas qu'une fois arrivé à la liberté spirituelle on ne péchât plus. Pour acquérir le droit au ciel il ne suffisait pas, selon eux, de faire partie de la secte, ou de mener une vie morale, quelque irréprochable qu'elle fût, mais il fallait se détourner entièrement des œuvres de Satan et renoncer aux joies de la terre. Les jeûnes, les macérations, les flagellations étaient à leurs yeux nécessaires pour obtenir la vie éternelle<sup>48</sup>.

Quant aux accusations lancées contre eux, si souvent répétées par les païens à l'égard des chrétiens primitifs, et relatives à des désordres odieux dans les assemblées nocturnes, elles ne semblent point justifiées. Les noms mêmes de bonshommes, *de Boni viri*, de Cathares (purs) qui leur étaient donnés sont une démonstration frappante du contraire<sup>49</sup>.

Il se forma promptement chez les Bogomiles un fractionnement. L'une des branches, qui resta plus fermement attachée aux doctrines dualistes, prit racine en Macédoine, l'autre adopta le principe mitigé relatif à l'origine postérieure du mal qui était accepté surtout en Bulgarie. Ces deux écoles toutefois dérivées d'une source commune n'en formaient extérieurement qu'une.

Le bogomilisme se maintint longtemps dans la péninsule des Balkans et

<sup>48</sup> Franzos, Beil. zur Allg. Zeit., 24 oct. 1877.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Voir, pour de plus amples détails sur les doctrines bogomiles, Jiresek, ch. IX.

chez les colonies slaves des bords du Danube, d'où il se propagea en Occident, probablement en Russie, et donna naissance à quelques-unes des nombreuses sectes qu'on trouve actuellement dans ce pays<sup>50</sup>.

De ce mouvement religieux naquit toute une littérature. À l'origine elle revêt un caractère religieux, naïf et populaire. Peu à peu ce qu'elle a de spécialement bogomile s'efface, les couleurs riches et variées, les fantaisies merveilleuses et bizarres de l'Orient, font irruption dans son sein; elle perd de plus en plus les contours précis et nettement terminés des récits bibliques. La littérature profane, ainsi graduellement préparée et annoncée, paraît finalement sous la forme de traductions des romans byzantins du moyen âge (Guerre de Troie; Alexandre; Barlaam et Josaphat; les contes arabes des Mille et une nuits) et d'œuvres originales telles que chroniques, lois expliquées par des exemples, etc. C'est à ce moment que la littérature atteint l'apogée de son développement; elle s'émancipe à la fois de l'ancienne langue slovaque et de l'influence grecque; par la Bosnie, elle se répand chez les Croates, par la Roumanie chez les Russes; elle devient ainsi le canal par lequel l'antique culture de l'Orient et le monde fabuleux de l'Arabie et de l'Inde pénètrent chez les Slaves du sud et du nord; et tandis que la doctrine des Bulgares remuait toute l'Europe occidentale, leurs livres faisaient luire quelques rayons de lumière dans l'Europe orientale<sup>51</sup>.

Pour se faire comprendre de leurs disciples les apôtres bogomiles furent conduits à utiliser l'alphabet cyrillien et à créer une langue mixte mélangée de mots bulgares, et qui emprunta au vieux slavon l'orthographe et la syntaxe. Un vocabulaire spécial s'adaptait aux objets de la vie ordinaire comme aux notions les plus élevées concernant le salut des âmes.

Parmi les nombreux ouvrages sortis de la plume des écrivains bogomiles, la plupart sont empruntés à une littérature hellénique qui s'était formée vers le Ve siècle.

Outre les livres de polémique qui jouent un rôle considérable dans cette littérature, se trouvent plusieurs évangiles apocryphes déjà connus aux premiers siècles du christianisme. Ils étaient aussi avidement acceptés par ces peuples simples et ignorants que le sont encore les écrits légendaires relatifs à la Vierge et aux saints dont on nourrit les enfants des populations catholiques dans bien des contrées de l'Occident. Tel de ces évangiles donne une description très exacte des matériaux dont Satan s'était servi pour former Adam; un autre raconte les excursions de la mère de Dieu dans les enfers; un récit de la vie de Christ nous le

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Voir Krasinaki, p. 255, 266, 270.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Franzos, art. cité.

montre labourant les champs avant qu'il fût devenu pope; un autre représente Dieu le Père comme un boyard bon et puissant, mais d'un caractère bouillant. Nous passons d'autres traits d'une nature plus enfantine encore.

Bien que les doctrines bogomiles renfermassent des éléments d'un ordre élevé, on comprend qu'elles ne pouvaient être vues de bon œil par le clergé orthodoxe et par celui de Rome; elles soulevèrent en effet une grande animosité. Les évêques et les moines traités par les Bogomiles « d'aspics et de renards » se crurent autorisés à signaler les sectaires au pouvoir séculier, et à les désigner comme des ennemis de la société dignes d'être poursuivis par le fer et le feu. C'est ce que démontra un de leurs fougueux adversaires, le presbytre bulgare Kosmas, dans des discours qui ont été conservés<sup>52</sup>. Aussi les Grecs redevenus maîtres des provinces danubiennes ne les ménagèrent-ils pas.

L'empereur Alexis Comnène, avant d'en venir aux extrémités, essaya de convertir les Bogomiles. Ayant invité un de leurs évêques, Basile, à une conférence, il obtint de lui l'exposé des doctrines de la secte. L'évêque le lui donna sans défiance, tandis qu'un secrétaire placé derrière un rideau enregistrait ses paroles. Ce fut pour Basile un arrêt de mort. Il fut brûlé à Constantinople l'an 1111<sup>53</sup>.

Après la mort d'Alexis Comnène, les Bogomiles recouvrèrent leur existence civile et religieuse, et ils subsistèrent jusqu'à, l'invasion des Musulmans. Vers cette époque, par l'influence d'une nonne de Thessalonique, disciple secrète du bogomilisme, et qui était en grand renom auprès des moines du mont Athos, le mysticisme et les excentricités des Bogomiles pénétrèrent dans ce paradis terrestre du monachisme<sup>54</sup>.

Quant aux adeptes de la secte, la plupart se convertirent à l'islamisme; ce fait, bien propre à, étonner, peut s'expliquer par les raisons suivantes: c'est, d'une part, l'horreur des Bogomiles pour les images, qui leur fit adopter plus aisément les formes du nouveau culte, et de l'autre leur haine traditionnelle pour Rome, qui prévalait contre toute autre considération. Ceux qui s'étaient antérieurement rattachés au culte romain, demeurèrent sans être inquiétés; la raison de cette tolérance tient à un ensemble de causes que nous n'avons pas à examiner ici et dont les effets peuvent s'observer de nos jours encore.

Ajoutons, pour n'avoir pas à y revenir, que le bogomilisme primitif dévia par la suite. Arborant le principe que la chair de l'homme régénéré par le Saint-Esprit ne pèche plus, il donna naissance à de funestes excentricités.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Jiresek, p. 176.

Jiresek, p. 212. D'autres fixent cette exécution à 1118, mais la première date paraît la plus probable.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>4 Jiresek, p. 311.

Citons en particulier la secte adamite, qui de Macédoine se propagea en Bohème et en Allemagne, et dont l'un des dogmes favoris était la condamnation du mariage; ils allaient nus, et se livraient, dit-on, dans des vallées retirées et dans des cavernes à de honteuses orgies.

On retrouve encore dans une autre secte des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles des excès analogues découlant du même principe, nous voulons parler des Turlupins, ainsi nommés, s'il faut admettre cette explication, parce qu'ils étaient « contraints, dit l'historien Perrin, d'habiter ès bois et déserts » et dans les lieux infestés de loups. C'est dans ce même ordre de fanatiques qu'il faut chercher les ancêtres des anabaptistes de Münster au XVI<sup>e</sup> siècle.

Malgré leur asservissement apparent, il ne faut pas croire que les descendants des Pauliciens et des Cathares aient entièrement rompu avec leurs antiques traditions. Aujourd'hui encore on les retrouve dans les vallons écartés de la Bosnie, de la Servie et de la Bulgarie. Ils portent le nom de Paulikiani, ce qui ne peut laisser aucun doute quant à leur origine. C'est parmi eux que travaillaient naguère, et que travaillent encore, malgré les circonstances troublées du moment, quelques missionnaires américains. L'un d'eux nous écrivait de Sofia, en 1868, qu'il existait au moins 2000 familles pauliciennes à Philippopolis et dans les environs. Tout récemment même, un autre de ces missionnaires affirmait qu'une grande partie du peuple sait lire et écrire, que beaucoup de personnes ont reçu une bonne éducation, mais que la Bible a fait plus encore, car ceux qui ont accepté l'Évangile sont des hommes de caractère et dignes de confiance; et il ajoute cette phrase intéressante: «Je suis bien convaincu que sous un régime libéral les Bulgares se relèveront promptement de leur état d'abjection et seront capables de se gouverner eux-mêmes<sup>55</sup>. »

Après tout, le langage du missionnaire n'est point celui de l'optimisme ni de l'exaltation. Les hommes les plus éclairés sont d'accord avec les vues qu'il exprime. On en jugera par le témoignage de M. Franzos. « Les Bulgares, dit-il, ont créé par leurs propres forces, malgré des circonstances politiques contraires, malgré les intrigues perfides des Grecs, et cela avec une ténacité et une persévérance presque sans exemple, des établissements d'éducation nationaux, une presse nationale, une littérature nationale... Un peuple qui a pu travailler ainsi pour ses intérêts intellectuels mérite un bel avenir et l'atteindra sûrement<sup>56</sup>. »

De telles espérances méritent toutes les sympathies. Espérons qu'elles ne seront pas déçues.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Chrétien belge, nº d'août 1878.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Franzos, art. cité.

## CHAPITRE IX LES APÔTRES BULGARES EN OCCIDENT

La migration des missionnaires bulgares dans l'Occident commença, tout porte à le croire, vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, et se poursuivit dès lors à plusieurs reprises. Ils choisirent pour but de leurs pèlerinages des champs d'action très divers, et s'y présentèrent dans le modeste équipage de marchands ambulants et de tisserands<sup>57</sup>. Les uns se portèrent par la Bosnie et la Dalmatie vers Venise et la Haute-Italie, et de là vers la France, les Flandres et dans les contrées voisines du Rhin; d'autres, franchissant l'Adriatique par les ports de l'Illyrie, débarquaient dans la Marche d'Ancône et dans l'Apuglia pour se rendre probablement dans les lieux antérieurement habités par leurs congénères, notamment dans le comté de Molise, dans les principautés de Salerne et de Bénévent. C'est là que leurs traces se retrouvent encore sous le nom de Bulgares et d'Albanais.

À l'époque des croisades, plusieurs paraissent avoir accompagné les caravanes françaises et allemandes qui retournaient dans leur patrie.<sup>58</sup> D'autres plus entreprenants, — et ceci paraît avéré, bien que peu d'auteurs en fassent mention, — partaient d'Andrinople et de Thessalonique, où se faisait un grand commerce avec l'Occident, gagnaient la Sicile et de là, les côtes de France<sup>59</sup>. Des ports de Marseille et de St-Gilles, celui d'Aigues-Mortes n'était pas encore ouvert, quelques-uns se dirigèrent vraisemblablement vers la Provence et la vallée du Rhône, les autres se rendirent à Toulouse et à Bordeaux<sup>60</sup>.

Laissant de côté pour le moment les faits qui concernent le Languedoc, nous allons, sans trop nous attacher à l'ordre géographique, jeter un coup d'œil sur ces divers courants.

# Ancien duché de France, Périgord, Limousin

D'antiques chroniqueurs racontent que des missionnaires orientaux,

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Schmidt, t. II, p. 281.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> C'est de cette époque que paraît dater le mot injurieux et grossier, connu de chacun. Voir note B à l'appendice.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Si nos souvenirs ne nous trompent pas, ce fait, qui concorde avec l'ensemble des données historiques, nous a été affirmé par un homme éminent du midi de la France.

<sup>60</sup> Jiresek, p. 174, 218; Gibbon, ch. LIV.

hommes et femmes, de vie austère et sainte et qualifiés de poblicans ou popelicans (corruption du mot pauliciens)<sup>61</sup>, étaient arrivés d'Italie par terre, et qu'ils propagèrent dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle les dogmes de leur secte. En présence de l'oppression des nobles, des exactions et de l'immoralité des moines et des prêtres, ces doctrines reçurent dans bien des endroits un prompt accueil de la part des gens de la campagne et même de quelques membres du clergé et de la noblesse. C'était le pain de vie pour les âmes affamées qui ne le trouvaient plus auprès d'un sacerdoce dissolu, simoniaque, plus préoccupé en tout cas d'intérêts mondains que de prêcher Christ. Pour les pauvres et pour les affligés surtout, la voix de ces humbles messagers semblait comme la parole de Celui qui était venu annoncer « la liberté aux captifs, la guérison aux malades et la paix à ceux qui ont le cœur brisé<sup>62</sup>. »

Une des causes du succès de ces doctrines fut indubitablement aussi qu'elles correspondaient mieux aux traditions apostoliques demeurées dans bien des cœurs, que les usages introduits par les prêtres asservis à Rome, usages relatifs au culte des saints et de leurs reliques, au célibat des prêtres, à la transsubstantiation et à la vie monacale. Aussi arriva-t-il que bien avant la fin du XI° siècle, elles se répandirent dans la plus grande partie des anciennes Gaules. Leurs disciples formèrent divers centres de ralliement, dont quelques-uns acquirent à la longue une certaine notoriété.

C'est d'abord dans l'évêché de Limoges et dans le Périgord que l'on distingue les premières traces des missionnaires étrangers. Leur influence fut telle que dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle la secte régnait en maîtresse dans plusieurs châteaux-forts, dont les propriétaires avaient été convertis aux nouvelles doctrines. On assure que ces derniers, dans l'exaltation de leur foi, auraient fait le sacrifice de leurs biens. On cite, entre autres, Montfort, Castelnau, Baymiac, comme les principaux sièges de l'hérésie<sup>63</sup>.

Quelques traits destinés à faire connaître les sectaires du Périgord méritent d'être rapportés. Ils sont dus à un moine du Mine siècle, nommé Héribert, qui, dans une lettre aux fidèles, donne les détails suivants: ils ne mangeaient point de chair, ne buvaient point de vin; ils faisaient chaque jour beaucoup de génuflexions et ne disaient point Gloria Patri; ils soutenaient que l'aumône n'était pas méritoire, attendu qu'on ne devait rien posséder. Comme leurs pareils, ils comptaient pour rien la messe, et si quelqu'un d'eux la célébrait, il jetait l'hostie derrière l'autel; ils n'adoraient ni la croix, ni l'image du Seigneur, disant que c'était idolâtrie. Héribert ajoute ces détails caractéristiques

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Schmidt, t. I, p.88; t. II, p. 281.

<sup>62</sup> St-Luc IV, v. 18.

<sup>63</sup> Schmidt, t. I, p. 39 et suiv.

et bien frappants pour l'époque: «c'est qu'ils ne recevaient pas d'argent et qu'avec eux les plus ignorants devenaient en huit jours si savants qu'on ne pouvait plus les convaincre<sup>64</sup>.»

Dès les débuts, la secte paraît avoir cherché à se propager dans les contrées voisines. On raconte en particulier que vers l'an 1022 arrivèrent à Orléans une femme italienne et un paysan du Périgord<sup>65</sup>. Ces deux missionnaires gagnèrent à leurs vues quelques hommes du peuple, un petit nombre de nobles et plusieurs chanoines de la ville, hommes renommés par leur piété et leur charité. Leurs réunions se tenaient en secret et de nuit. À ce que prétendent leurs ennemis, les saintes Écritures y étaient expliquées, mais dans un sens allégorique. Les Poblicans enseignaient qu'elles demeurent une lettre morte aussi longtemps qu'elles ne sont pas illuminées par le Saint-Esprit dans le cœur de ceux qui les écoutent. Ils affirmaient en outre que le baptême ne contribue pas au salut, que l'invocation des saints n'est d'aucun secours et que le corps de Jésus-Christ n'est point présent dans l'eucharistie. Comme les Bogomiles, ils condamnaient le mariage. On affirme aussi qu'ils professaient le dualisme, mais qu'ils ne l'enseignaient qu'à leurs disciples les plus avancés. Le fait est probable assurément; toutefois plus d'un historien estime, et c'est notre avis, qu'on doit se prononcer avec circonspection sur ce point<sup>66</sup>.

Ces assemblées ayant été signalées au roi de France Robert le Pieux comme des foyers d'hérésie où se commettaient des excès monstrueux, le monarque ordonna à l'archevêque de Sens de réunir un synode à Orléans. La maison où se réunissaient les sectaires fut cernée et tous ceux qu'elle renfermait furent arrêtés. Après avoir été interrogés sur leur foi, ils furent condamnés à mort. En se rendant au supplice, les victimes, parmi lesquelles se trouvaient des religieuses et dix chanoines, disaient: «Faites-nous ce que vous voudrez, déjà nous voyons notre Roi qui est dans les cieux nous tendre les mains pour nous conduire au triomphe.» On ajoute qu'après leur excommunication la reine elle-même, dans la violence de sa colère, frappa d'une canne l'un des accusés, son ancien confesseur, et lui creva un œil. Deux hérétiques seulement, un clerc et une nonne, consentirent à abjurer<sup>67</sup>.

C'est vers la même époque, en 1039, qu'apparaît à l'ouest de la France une autre protestation contre les empiétements de Rome. Elle fut due à Bérenger ou Bérengaire, archidiacre d'Angers, homme savant et considéré, qui rejetait les idolâtries accréditées par les prêtres romains et la doctrine de la trans-

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Fleury, ouvrage cité, t. XIV, p. 642.

<sup>65</sup> Schmidt, t. I, p. 28; Mabillon, Analect., t. III, p. 467.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Voir aussi Alix, Remarks on the ancient churches of Piedmont, ch. XI, XV, etc.; ditto, on Albigenses, ch. XI. Oxford, 1821.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Schmidt, t. I, p. 81; Alix, on *Albig.*, ch. XI, §95 à 97.

substantiation. Un concile rassemblé à son occasion à Verceil (Italie), affirma cette dernière doctrine et condamna Bérenger (1050). Celui-ci envoya au pape deux clercs pour se justifier, mais au lieu de les ouïr, le pontife les «fit empoigner par le collet et épouser une belle prison<sup>68</sup>.» Bérenger intimidé se dédit, mais il ne tarda pas à revenir à ses premières vues, déclarant que sa confession lui avait été arrachée par la force.

On n'ignore pas que Bérenger, après avoir été sommé à diverses reprises de se rétracter, fut mandé une dernière fois à Rome lors du Concile qui se tint en cette ville, en 1079, sous la présidence de Grégoire VII. Introduit avec deux de ses partisans (il en comptait même au sein du Concile) et appelé à défendre ses vues, il fut accablé par ses adversaires. Il eut alors à rétracter solennellement la doctrine essentiellement anti-romaine qu'il professait à l'égard de l'eucharistie et dans laquelle il soutenait que la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur n'était qu'une figure. Grégoire VII satisfait usa d'indulgence, et donna à Bérenger un sauf-conduit. Celui-ci retourna dans sa patrie et y mourut trois ans après (1088) brisé par l'âge et le chagrin<sup>69</sup>.

### **Bretagne**

La Bretagne ne fut pas étrangère l'influence cathare. Vers 1145, un Breton, Eon ou Eudes de Stella, interprétant un passage de la liturgie (eum qui venturus est judicare vivos et mortuos) s'était, dans son exaltation, imaginé que cet Eum n'était autre que lui-même, son nom étant Eon. Il gagna ainsi la réputation d'un prophète et se fit un grand nombre d'adhérents dans toutes les Armoriques. Lui aussi enseignait que le baptême ne peut être efficace que pour les croyants, que l'Église romaine n'est pas la véritable, attendu, disaitil, que les mœurs du clergé étaient contraires à toute sainteté. Il rejetait le mariage comme sacrement et condamnait le célibat des prêtres; il admettait que, suivant l'exemple des apôtres, il était permis aux saints de mener des femmes avec eux. Poursuivi par le légat, il se cacha dans les forêts de la Bretagne, et de là se rendit en Aquitaine, puis en Champagne<sup>70</sup>.

# Champagne

Dans cette contrée aussi, nous trouverons des Poblicans sous la désigna-

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> De Marnix, III<sup>e</sup> part. ch. II, folio 188-190. Leyde, 1590; ditto, édition de Bruxelles, 1857, t. I, p. 379. Alix; on Albigenses, ch. XX, §101.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Villemain, *Hist. de Grégoire* VII, t. II, p. 219 et 220; Lichtenberg, *Encycl. des Soc. relig.*, etc. <sup>70</sup> Schmidt, t. I, p. 48-50.

tion de Cathares et de Manichéens. Leurs doctrines étaient prêchées publiquement dans un village nommé Vertus, situé près du château de Montwimer et cela à une époque reculée, en tout cas vers l'an  $1000^{71}$ . Elles y trouvèrent beaucoup d'adhérents chez les paysans du diocèse, et s'y maintinrent pendant de longues années; elles s'y enracinèrent même si fortement que ce château est devenu célèbre comme l'un des foyers de l'hérésie, et que de là elles se répandirent au loin; on en trouve encore des traces au XV<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>.

Revenant aux débuts du mouvement, constatons qu'en 1043 l'évêque de Châlons, alarmé des progrès de l'hérésie, demanda conseil à l'évêque de Liège. Celui-ci lui répondit d'une manière pleine de charité et de sagesse: « Dieu, écrivit-il, ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie; Il ne se hâte pas de juger; les évêques doivent imiter le Sauveur qui a été doux et humble de cœur, qui a souffert sans se venger les outrages de ses ennemis<sup>73</sup>. »

Ces conseils vraiment apostoliques furent apparemment suivis, car aucun décret ne fut lancé contre les Cathares. Ici et là cependant, à l'instigation du clergé, quelques hérétiques furent condamnés à mort, mais ce fut l'exception. En 1049 seulement, au concile de Rouen, une sentence d'excommunication fut lancée contre les sectaires et leurs protecteurs; mais ici encore, il n'existe aucun indice faisant supposer qu'ils aient été livrés au bras séculier.

L'hérésie disparut pour un temps du pays, mais on la retrouve aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Ainsi à Troyes, en 1200, cinq hommes et trois femmes furent condamnés au bûcher.

#### **Flandres**

La première apparition des sectaires dans les Flandres remonte à l'an 1025. L'évêque de Cambrai et d'Arras fut averti que plusieurs personnes suspectes d'hérésie étaient venues d'Italie. Parmi elles se trouvait un homme éminent par son éloquence; il s'appelait Gundolph. Leurs doctrines étaient peu près celles des hérétiques d'Orléans. Les partisans qu'ils gagnèrent furent sommés par l'évêque de rendre compte de leurs croyances. Il résulte de leur témoignage que, pareils aux autres Poblicans, «ils s'appuyaient sur le Nouveau Testament; qu'à l'exemple du Sauveur, ils se lavaient les pieds les uns aux autres; qu'ils plaçaient la perfection dans la vie consacrée au travail et à l'exercice de la charité.» Il est à présumer cependant qu'outre ces doctrines les mis-

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Schmidt, t. I, p. 33.

Les prédications dans le midi d'une certaine Catherine Sauve, dont il sera question plus loin, et qui était originaire du duché de Bar, voisin de la Champagne, en est un des indices.
 Schmidt, t. I, p. 85.

sionnaires en professaient d'autres assez semblables aux idées mystiques et ascétiques des Cathares, et que Gundolph n'avait pas communiquées à ses disciples; aussi arriva-t-il qu'ils ne purent résister à l'éloquence et aux arguments de l'évêque, et qu'ils se déclarèrent prêts à rentrer dans la communion orthodoxe74.

L'hérésie cependant ne fut point extirpée. Cachée et oubliée pendant la première moitié du XIe siècle, elle y reparut pendant la seconde, et se propagea, soit dans la Picardie, soit dans les Flandres. Un archidiacre du nom de Hubert s'en fit l'apôtre vers 1076. Elle fit dans cette dernière contrée de rapides progrès. Un homme de Cambrai osa traiter publiquement les prêtres de simoniaques. Il fut d'abord écouté, mais il y eut bientôt une réaction. La foule, excitée par le clergé, le livra aux flammes.

Les faits de cette nature n'étaient pas encore nombreux, et les conducteurs de l'Église comprenaient mieux alors leur mission qu'ils ne le firent plus tard. Grégoire VII, auquel l'événement avait été rapporté, fut révolté de cette « cruauté impie. » Ce pape, chez leguel le mysticisme autoritaire s'alliait parfois à une sincère charité, ou, pour nous servir de l'expression d'un contemporain, chez qui « la vie tout apostolique et la sublimité de son commerce avec la terre n'admettaient aucune ombre qui obscurcît sa vertu, » en exprima son vif mécontentement<sup>75</sup>. Quant aux auteurs du crime, il se borna à demander leur excommunication, mais en même temps il prescrivit au comte Robert d'expulser les prêtres simoniaques. Ce n'étaient que les préludes du mouvement. Il ne s'accentua qu'au commencement du XII<sup>e</sup> siècle.

#### En voici les principaux traits:

Les doctrines cathares prirent promptement racine dans les Flandres par suite du commerce qui existait entre les tisserands de cette contrée et ceux du Languedoc, où, comme on l'a vu, elles avaient été apportées par les missionnaires bulgares. Ces doctrines, en effet, répondaient aux aspirations rêveuses des ouvriers qui, placés dans des ateliers sombres et privés d'air, les méditaient dans les longues heures de leur travail silencieux. Aussi devinrent-ils promptement les agents d'une fermentation générale et en même temps les intermédiaires des nombreuses Églises cathares de l'Occident.

Le mouvement populaire, sourdement ainsi préparé, éclata au XII<sup>e</sup> siècle. Les Flamands, enrichis déjà par le commerce et l'industrie, étaient arrivés à un degré de culture supérieur à celui des autres nations; aussi supportaient-

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Schmidt, t. 1, p. 35, 37; Allix, on churches of Piedmont, ch. XI; prof. de Muralt, Die relig. Opposition im Mittelalter, travail inédit.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Villemain, ouvr. cit., t. II, p. 117; Schmidt, t. I, p. 44.

ils impatiemment le joug des prêtres. La simonie et les mauvaises mœurs de ces derniers les indignaient. Avides de liberté, on avait vu, au XI<sup>e</sup> siècle, les habitants de Cambrai s'insurger à maintes reprises contre leur évêque et chasser les chanoines et les clercs pour s'ériger en communes libres. Disons toutefois que ces crises ne furent que passagères, et que l'autorité de l'évêque reprit bientôt le dessus. D'autre part les seigneurs n'étaient guère plus que le populaire dévoués au clergé, dont la puissance autant que les richesses excitaient leur défiance et leur jalousie<sup>76</sup>.

Tel était l'état des esprits lorsqu'un laïque remarquablement doué s'éleva contre l'Église de Rome. Cet homme, nominé tantôt Tanquelin, tantôt Tandème ou Tanchème<sup>77</sup>, entraîné par sa fougue, se persuada, comme Eudes de Bretagne, qu'il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit et que Dieu s'était incarné dans sa personne. Ses discours remuèrent profondément les masses, et lui gagnèrent de très nombreux partisans. Remontant le Rhin il vint à Cologne en 1112. Mais, arrêté par l'archevêque, il s'échappa. On le retrouve à Bruges en 1113, puis à Anvers, où il fut reçu avec enthousiasme. Enflé de ces succès, il échangea sa robe de moine contre un vêtement royal, et, suivi de 3000 combattants, il fut révéré comme un envoyé céleste. Après douze années de prédication il fut arrêté dans sa carrière et reçut la mort de la main d'un prêtre (1125).

L'admiration passagère accordée à ce fanatique se calma peu à peu. Mais les croyances cathares avaient de trop nombreuses et trop profondes racines pour que les efforts des partisans de Rome pussent les extirper. D'autres apôtres se levèrent à Cambrai, Liège et ailleurs, mais on n'était plus au temps de Grégoire VII, et le bûcher remplaça souvent l'excommunication.

À côté de ces violences, on est cependant heureux de constater chez le clergé une modération et des notions de justice qui plus tard lui firent complètement défaut. C'est ainsi qu'à Liège, ce fut lui qui sauva des hérétiques que la passion populaire conduisait à la mort.

#### Contrées rhénanes

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le roi de France Louis VII ayant demandé à Alexandre III l'autorisation de détruire les ennemis de l'Église, le pape s'y prêta et la persécution devint générale. Les Cathares alors se réfugièrent en grand nombre à Cologne; mais ils n'y furent pas longtemps en

<sup>77</sup> Voir Moreri, *Dict. histor*.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Schmidt, t. I, p. 43-5; Aug. Thierry, Lett. sur l'hist. de France, lett. XIV, p. 3.

sûreté. Le prince-évêque fit subir à quelques-uns le supplice du feu. Cela n'empêcha pas de nouveaux flots d'hérétiques, chassés des Flandres, d'arriver dans cette contrée, et les bûchers se rallumèrent.

Un fait, par son caractère dramatique et touchant, mérite d'être rapporté. En 1163, quelques hérétiques furent saisis près de Cologne dans une grange où ils tenaient leur réunion. On rapporte qu'un de leurs chefs, nommé Arnold, du milieu des flammes, imposa les mains aux compagnons de son supplice, en s'écriant: « Frères, soyez constants dans votre foi, dès aujourd'hui vous serez réunis aux martyrs du Christ. » Une jeune fille qui, n'ayant pas abjuré, aurait dû subir la même peine, avait été sauvée par quelques personnes touchées de sa beauté et de sa jeunesse. Voyant le feu qui dévorait les Cathares, elle s'écria: « Où est mon maître vénéré? » On lui montre Arnold expirant; elle s'échappe des mains de ceux qui la retiennent, et s'étant voilé le visage, elle se jette au milieu des flammes qui bientôt l'ont consumée<sup>78</sup>.

Malgré ces mesures violentes, l'hérésie cathare n'en continua pas moins d'exister dans les contrées rhénanes, et elle y prit diverses formes dangereuses, au nombre desquelles se trouvent celles dont il a été question au chapitre des Bogomiles.

Mais au mouvement cathare se joignirent d'autres influences plus scripturaires et plus pondérées; nous voulons parler des Vaudois. Il résulta de ce double mouvement que les bords du Rhin ont pu être caractérisés par les historiens «la terre classique de l'hérésie en Allemagne au moyen âge<sup>79</sup>.»

## **Angleterre**

Traqués de toutes parts, dans le diocèse de Cologne, quelques Cathares, vers 1159, avaient réussi à se réfugier en Angleterre et à fonder une communauté à Oxford. Mais là aussi une assemblée d'évêques les condamna. Lorsqu'on les interrogea ils ne cachèrent point leur doctrine. Leur chef Gérard, qui était un homme lettré, prit la défense de ses disciples et opposa aux menaces qui lui furent faites cette parole de Jésus-Christ: «Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux<sup>80</sup>.» Gérard et ses disciples furent condamnés à être flétris de la marque de l'infamie hérétique:

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Schmidt, t. I, p 96.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt les quelques détails supplémentaires relatifs aux sectaires de Cologne, que nous donnons dans la note C de l'Appendice. Ils sont extraits d'une lettre remarquable adressée à Bernard de Clairvaux par le prieur Evervinus Steinteldensis, qui avait assisté au jugement de quelques-uns d'entre eux.

<sup>80</sup> Matth. V, 10.

on leur imprima au front une clef rougie au feu, et le roi publia la défense de les recevoir. Ils furent ensuite chassés de la ville à coups de verge. On ajoute qu'ils traversèrent les rues en chantant les louanges de Dieu. Repoussés de partout, ils errèrent au milieu de l'hiver, et l'on croit qu'ils finirent par périr misérablement.

Il y eut néanmoins encore d'autres Cathares en Angleterre; mais l'archevêque d'York lança contre eux une sentence rigoureuse. L'un d'eux fut brûlé à Londres en 1210<sup>81</sup>. Dès lors l'histoire se tait sur ces sectaires, qu'il ne faut pas confondre avec les Lollards lesquels n'apparaissent, du moins en Angleterre, qu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

### Pays-Bas septentrionaux ou l'ancienne frise

D'Anvers, l'hérésie cathare se transporta dans les contrées septentrionales voisines. Mais comme elle ne répondait pas au génie pratique de la population, elle ne parte pas y avoir jeté de profondes racines. En tout cas, elle n'y reçut pas le même accueil que dans les Flandres. Si dans cette partie des Pays-Bas les basses classes portèrent longtemps l'empreinte de la barbarie, en revanche la classe moyenne se distinguait par son aptitude au travail et par ses habitudes de vie de famille. On remarque en effet de bonne heure chez elle l'esprit d'étude et d'investigation, ainsi que le témoignent les écoles épiscopales établies à Liège et à Utrecht dès le X<sup>e</sup> siècle.

La bourgeoisie, enrichie par le commerce, dota bientôt le pays de puissantes organisations de corps de métiers et de fortes institutions communales. Il en résulta des habitudes de libre examen qui réagirent d'un côté contre l'invasion du mysticisme, de l'autre contre l'ignorance et les superstitions monacales et contre les mœurs dissolues du clergé.

Dès les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, on vit se former dans les Pays-Bas des associations religieuses semi-laïques, tant d'hommes que de femmes, entre autres les Lollards et les Béguines. Les premiers<sup>82</sup>, frères lais non soumis à des vœux, se consacraient au soin des malades dans les épidémies et à l'ensevelissement des morts. Les Béguines, consacrées aussi au soin des malades, vivaient en commun; elles faisaient vœu de chasteté, mais en gardant la liberté de quitter le cloître pour se marier<sup>83</sup>. Toutes ces communautés cherchaient à se passer de l'intermédiaire du prêtre et avaient pour principe de se mettre en

<sup>81</sup> Schmidt, t. I, p. 98.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Leur nom paraît dériver du mot *lullen*, en bas allemand murmurer, sans doute à cause de leur habitude de marmotter des prières ou des cantiques.

<sup>83</sup> Vie de Gérard de Groote, par G. Bonet-Maury, Paris 1878.

rapport direct avec Dieu. Quelques-unes, il est vrai, furent entraînées vers les idées antinomiennes, mais les autres restèrent attachées aux doctrines évangéliques<sup>84</sup>. Nous retrouverons plus tard les Lollards, dont l'influence se propagea au loin.

Nous nous bornons à ces détails, suffisants pour indiquer le développement et le progrès du mouvement religieux dans les contrées septentrionales de l'Occident, sur lesquelles, au surplus, nous serons appelés à revenir. Tournons maintenant nos regards vers le Sud.

## Languedoc, Gascogne

On sait que les contrées voisines des Pyrénées et de la Garonne avaient eu leur apôtre ou plus exactement leur réformateur. Vigilance, au Ve siècle, y avait protesté avec sa fougue méridionale contre les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Il avertissait le peuple de se garder du culte des reliques, de la vénération des saints et par-dessus tout de l'esprit de domination que saint Jérôme commençait à afficher. Ce que voulait Vigilance, d'accord avec le moine Jovinien de Milan, qu'il paraît avoir rencontré dans ses nombreuses pérégrinations, c'était un culte dégagé des superstitions romaines. «Tribun autant que prophète, dit son historien Peyrat, il s'attaque surtout à une erreur, mais capitale, gigantesque, la grande erreur romaine, à l'adoration du prêtre et à l'asservissement des consciences qui en est la conséquence<sup>85</sup>. »

Jusqu'au temps de Pépin-le-bref, les évêques de l'Aquitaine continuant l'œuvre de Vigilance, s'étaient opposés aux empiétements de la hiérarchie romaine. L'un d'eux, Félix, présida un concile en Espagne en 792, «où il fut expressément défendu de dresser aucune image ou portraiture en l'Église de Dieu de tout ce que l'on devait adorer<sup>86</sup>.»

On comprend qu'avec de tels souvenirs les populations du midi, celles de l'Aquitaine en particulier, aient nourri dans leur cœur une profonde défiance contre les prêtres et les moines. Certes, ces défiances n'étaient que trop fondées et justifiaient plus que jamais les paroles de saint Augustin: « Nous avions autrefois des calices de bois et des prêtres d'or, nous avons aujourd'hui

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Malgré la similitude des noms, il ne faut pas confondre les Béguines avec les Bégards, ordre religieux quelque peu postérieur et connu par certaines tendances panthéistes. Ce que ces deux ordres avaient de commun, comme semble l'indiquer la racine de leur nom, c'est qu'ils vivaient d'aumônes. On sait que les mots *beggen* en bas allemand et le mot *beg* en anglais signifient *mendier*. D'après une autre interprétation, ils devraient leur nom à leurs fréquentes prières, les deux mots *beg* et *beggen* signifiant aussi *prier*.

<sup>85</sup> Hist. de Vigilance, Paris-Genève, 1856.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> De Marnix, III<sup>e</sup> partie, fol. 187; édit. de Bruxelles. t. I, p. 376; Allix, on Albig., ch. ix, § 88.

des calices d'or et des prêtres de bois, » et cet autre reproche non moins caractéristique que Grégoire le Grand, celui des papes qui s'intitulait « le serviteur des serviteurs de Dieu » adressait à son clergé: « Nous avons des cœurs superbes sous des habits méprisables. Couchés sur la cendre, nous prétendons à la grandeur, et nous cachons des dents de loups sous des faces de brebis<sup>87</sup>. »

Aussi existait-il dans ces contrées des groupes nombreux de prétendus sectaires restés attachés la simplicité du culte primitif. Abhorrés des prêtres, les épithètes les plus malsonnantes servaient à les désigner, celles par exemple de cagots, camus, capots et d'autres plus ignobles encore. Mais eux s'appelaient christaas et c'est sous ce nom qu'ils étaient généralement connus. C'est de ces populations que parle M. Reinaud de l'Institut, lorsqu'il les appelle des «chrétiens primitifs qui n'avaient pas adopté les pratiques mises plus tard en usage par le reste de la population, et qui avaient fini ainsi par se trouver isolés<sup>88</sup>.»

Tel était le milieu dans lequel les tisserands de Bulgarie et leurs disciples italiens apportaient leur message. Il est facile de comprendre l'intérêt, la passion même avec lesquels ces simples chrétiens durent accueillir les doctrines pauliciennes qui soumettent la chair à l'esprit, qui affranchissent l'homme par la grâce, et qui ne font pas dépendre le salut des pratiques extérieures. Cette prédication avait d'autant plus de poids pour eux que la conduite des nouveaux venus, on ne saurait trop insister sur ce point, contrastait avec les désordres du clergé, qui le plus souvent outrageaient la conscience publique.

Quoique ces désordres et cette mondanité soient hors de doute, il n'est pas superflu de consigner ici quelques témoignages caractéristiques. Voici d'abord celui d'un contemporain de Grégoire VII, le célèbre Pierre Damien. Il s'exprime comme suit à, l'égard des prélats: « Ils ont faim d'or... Partout où ils s'arrêtent, ils veulent revêtir les appartements de tentures somptueuses... Leur lit de repos coûte plus que le tabernacle... La pourpre royale ne leur suffit pas... Je me sens pris de dégoût, ajoute-t-il, en énumérant des vanités orgueilleuses qui excitent le rire... un rire qui amène les larmes, en voyant ces prodiges de hauteur et de merveilleuse folie<sup>89</sup>. »

Écoutons encore le comte de Montlosier. Cet écrivain, citant à sein tour l'historien Fleury, s'exprime comme suit à l'occasion des désordres des papes et des représentants de l'Église: « Dès l'an 600 à l'an 1100, chez les nations les plus grossières, on voyait régner les vices les plus abominables, et les moyens

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> C<sup>te</sup> de Montlosier, De l'origine et de la nature des progrès de la puissance ecclésiastique en France, p. 61.

<sup>88</sup> Invasion des Sarrasins, p. 134, Paris 1836. — Voir note D à l'Appendice.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Pierre Damien, op. XXXI, c. 69; c. f. Cantu, *Hist. univers*, IX, p. 294.

employés par les prêtres servaient non à éteindre le feu, mais à l'allumer davantage.» Rappelons enfin cet antique dicton du peuple de Toulouse qui résume tous les vices, toutes les folles et mondaines prétentions du clergé: «J'aimerais mieux être prêtre que de commettre un tel crime.»

Les préoccupations religieuses, soit à l'approche, soit à la suite de l'an 1000, avaient facilité dans une grande mesure l'action des Bulgares. Les prédications de Pierre l'Ermite, qui tendaient à leur donner une direction spéciale et toute romaine, ne furent pas sans provoquer une réaction en sens contraire; et les doctrines des sectaires continuèrent à s'accréditer, non seulement dans les contrées susmentionnées, mais partout. L'Europe méridionale, dit un historien dont nous avons invoqué déjà plus d'une fois l'autorité, était enlacée au commencement du XIIIe siècle, des Pyrénées et de l'Océan au Bosphore et à l'Olympe, dans un réseau presque continu de communautés bogomiles. Des millions d'âmes acceptaient publiquement ou en secret, la doctrine du pope bulgare. Ces groupes correspondaient entre eux et entretenaient un commerce actif avec la Bulgarie et la Bosnie<sup>90</sup>.

Les congrégations les plus importantes de ces mystiques se trouvaient et Toulouse, à St-Gilles et Albi. Dans la première de ces villes, dès les débuts, il y eut des moments difficiles pour les Cathares. C'est ainsi qu'en 1022 quelques-uns furent signalés et mis à mort. Mais bien loin d'arrêter la réaction contre le romanisme, cette persécution, — prélude de celle qui plus tard devait fondre sur eux, — ne fit que rendre la secte plus populaire. Soutenu par les seigneurs, dont la défiance à l'égard du clergé était grande, le bogomilisme acquit dans le diocèse d'Albi une influence prépondérante.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Jiresek, p. 213.

# CHAPITRE X PREMIERS PRÉCURSEURS

Dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle, et au plus fort de la crise dont nous venons d'esquisser quelques traits, apparaissent trois hommes célèbres qui peuvent bien compter parmi les premiers précurseurs de la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont Pierre de Bruys, Henri dit de Lausanne et Pierre Valdo.

Héritiers de plusieurs des idées émises au IVe et du Ve siècle par Jovinien de Milan, et par Vigilance les Pyrénées; du VIIe au IXe siècle par les évêques Sérénus de Marseille, Claude de Turin, Agobard de Lyon, pour ne citer que ceux-là; enfin par le concile de Francfort de 794, ces trois hommes réagirent avec autant d'énergie que de puissance contre les prétentions et les superstitions romaines. Secouant le joug des idées traditionnelles, comme Bérenger de Tours qui, au XIIe siècle, avait protesté outre la transsubstantiation, <sup>91</sup> ils se firent les apôtres de la doctrine du salut, basée non sur des œuvres méritoires, mais sur la foi aux promesses de Christ et sur les préceptes seuls de l'Évangile. Expression sous une forme nouvelle des réveils religieux qui, par l'influence des Bulgares et des Poblicans, s'étaient opérés autour d'eux, ces hommes montrèrent une persévérance et un courage que n'eut pas Bérenger, et ils firent preuve d'un esprit pratique qui manquait aux spéculations du catharisme. Aussi appartient-il aux deux premiers d'avoir déterminé le mouvement albigeois et au troisième d'avoir créé la réforme vaudoise.

La part prise à ce mouvement par les Églises des vallées du Piémont et du Dauphiné, nous engage à en dire dès à présent quelques mots. Ce n'est pas sans hésitation toutefois que nous abordons, même sommairement, le problème insoluble, pensons-nous, de leurs origines.

Si nous ne pouvons prendre au sérieux les assertions quelque peu intéressées de la plupart des écrivains vaudois, nous sommes loin d'abonder dans le sens de l'école historique moderne, qui affiche de ne tenir aucun compte des traditions locales. En d'autres termes, nous accordons volontiers quelque valeur à l'opinion exprimée par le consciencieux historien Gilles, et très générale dans ces contrées, à savoir qu'il aurait existé dans les vallées vaudoises, dès les premiers siècles du christianisme, une population ayant conservé avec une pureté relative les traditions apostoliques<sup>92</sup>. Que ces régions alpestres,

<sup>91</sup> Voir p. 92.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Voici la citation textuelle: «...Ce qui prouve que la Religion réformée professée en ces

qui encore au temps d'Auguste faisaient partie d'un petit état indépendant gouverné par le roi Cottus, (d'où elles ont pris le nom d'Alpes cottiennes) aient donné accès à un certain nombre de fugitifs lors des premières persécutions; que ces chrétiens primitifs aient dès lors proteste dans la solitude de leurs retraites contre l'esprit mondain qui envahit l'Église au temps de l'empereur Constantin, c'est ce que nous ne saurions ni affirmer, ni contredire.

Bien que ces données soient plus ou moins légendaires, elles prennent cependant quelque consistance par le fait des récentes découvertes archéologiques qui ont permis de constater la présence de nombreuses et riches antiquités de l'époque gallo-romaine dans les environs de Freissinières (Hautes-Alpes) où se trouve une des plus antiques églises de la contrée. Il est donc évident qu'aux premiers siècles du christianisme ou à une époque quelque peu postérieure, les hautes régions situées au nord du Viso et au pied du Pelvoux, étaient habitées par des colons qui n'étaient point étrangers aux arts de la plaine. Serait-ce trop téméraire d'en tirer les deux conclusions suivantes : d'une part, ces montagnes, dont les cols servaient de passage entre les Gaules et l'Italie, ne restèrent pas étrangères aux transformations qui changèrent dans ces deux derniers pays le culte des idoles contre le culte du Dieu vivant ; de l'autre, les églises chrétiennes qui se fondèrent sur les hauteurs et sur les deux revers des Alpes cottiennes purent conserver quelques-unes de ces saines traditions et les maintenir par le fait de leur position inexpugnable.

À ces vagues appréciations viennent s'ajouter quelques indices d'une nature moins hypothétique Nous passons sur les assertions de certains écrivains vaudois relatives à un voyage de saint Paul dans la contrée; à l'établissement dans ces vallées de chrétiens fuyant les persécutions des empereurs Décius et Valérien; à la fondation de la secte, au temps de Constantin le Grand, par un ancien compagnon du pape Sylvestre, nommé Léon. Mais il nous semble qu'on peut attacher plus de valeur au fait avéré de l'arrivée, dès les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, jusqu'au pied même des Alpes, de missionnaires bulgares<sup>93</sup>. D'autre part, une chronique du monastère belge de Saint-Thron, remontant aux premières années du XII<sup>e</sup> siècle, nous montre un abbé Rudolf, qui, s'étant rendu à Rome, s'était proposé de visiter ultérieurement une contrée qu'on

vallées, n'y a pas commencé depuis cent ou deux cents ans, comme disent quelques ignorants adversaires, parmi leurs contradictions. Mais que c'est la vraie doctrine Apostolique, laquelle Dieu par sa grâce a toujours conservé en ces vallées: et que les Vaudois à leur arrivée y ont trouvé la vraie semence de la religion: et qu'il n'y a eu qu'à s'encourager les uns les autres, à faire de bien en mieux, et à y dresser publiquement la bannière de vérité (*Hist. ecclés. des égl. réformées recueillies en quelques vallées du Piémont, etc.*, par B. Gilles, past. à La Tour. Genève, 1644, p. 8).

<sup>93</sup> Cantù, La Réforme en Italie, Paris, 1867, p. 133.

disait « souillée d'une hérésie invétérée au sujet du corps et du sang de N. S., » et cette contrée, selon l'idée vaudoise, serait celle qui nous occupe<sup>94</sup>.

Ajoutons enfin, qu'à une époque antérieure, d'après un savant historien catholique, le marquis Costa de Beauregard, les partisans de l'évêque Claude, «homme, dit-il, éloquent et de mœurs austères..., anathématisés par les papes, poursuivis par les princes laïques, furent chassés de la plaine et forcés de se réfugier dans les montagnes où ils se maintinrent toujours comprimés et toujours cherchant à s'étendre<sup>95</sup>. »

Ces renseignements rapprochés du fait que déjà bien avant le XI<sup>e</sup> siècle de nombreux schismatiques habitaient les diocèses de la Lombardie et du Piémont, ne peuvent que nous confirmer dans l'idée que les hautes vallées des Alpes cottiennes servirent de refuge, à diverses reprises, soit aux chrétiens persécutés, soit aux ennemis de Rome. Nous ne saurions toutefois accorder à cette opinion toute l'ampleur que lui ont donnée certains auteurs<sup>96</sup>, et cela par le motif que les persécutions ne sévirent sérieusement dans la Lombardie et dans le Piémont qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

En conclusion de ce qui précède, nous admettrons donc comme un fait peu contestable, d'un côté que les églises alpestres dont il s'agit, subirent l'influence des Cathares et des Pauliciens, de l'autre que tout en demeurant attachées aux traditions scripturaires défendues par Claude de Turin, elles n'avaient pas plus que lui rompu entièrement avec hiérarchie romaine<sup>97</sup>.

À côté de ces renseignements qui se rattachent plus spécialement aux régions orientales des Alpes cottiennes, en voici d'autres qui concernent le Dauphiné. Le premier est l'assertion contenue dans une lettre portée en 1530 à Œcolampade, ministre du saint Évangile à Bâle, par deux barbes des Églises vaudoises de Provence. Cette lettre assigne une antiquité de plus de 400 années aux églises bien connues sous les noms de Cabrières, Lourmarin et Mérindol, dont on admet généralement la connexité avec les colonies montagnardes qui nous occupent<sup>98</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Præterea terram ad quam ulterius disposuerat peregrinari, audiebat pollutam esse inveterata hæresi de corpore et sanguine Domini.» — On trouvera à l'Appendice, note E, ce récit qui ne manque pas de piquant.

<sup>95</sup> Mémoires historiques, Turin 1816, t. I, p. 46 et 47; préface p. 13 et 14; tome II, p. 50.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Voir entre autres: Léger, *Hist. générale des Églises évangéliques vaudoises.* Préface au lecteur. Leyde, 1669; Henry Arnaud, *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, 1710. Préface. Appendice, note F.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Monastier, *Histoire de l'Église vaudoise*, t. I, p.22. Lausanne, 1847. Réponse apostolique de Claude à l'abbé Théodemir : «Je n'enseigne point, disait-il, une nouvelle secte, moi qui reste dans l'unité et qui proclame la vérité.»

<sup>98</sup> J.-P. Perrin, Histoire des Vaudois, Genève, 1618, p. 212.

Le second nous ramène plus directement à notre sujet; il concerne Pierre de Bruix ou de Bruys. Cet homme, sur la jeunesse duquel on a peu de détails, était né vers la fin du XIe siècle aux environs de Gap ou d'Embrun, ou, plus précisément, et si l'on doit se fier à la tradition, au pied du Pelvoux, dans une des gorges du Val Gyron<sup>99</sup>. Le voisinage immédiat ou il était des vallées vaudoises permet de supposer qu'il subit l'influence des vues qui y avaient coure. On sait que ce fougueux adversaire des traditions romaines avait été élevé à l'école d'Abélard, et que, s'appuyant sur l'Évangile, il ne recula pas devant les réformes les plus radicales. Il s'opposait au baptême avant l'âge de raison. Il disait que les édifices consacrés ne sont pas nécessaires au chrétien pour prier, et il enseignait, avec Claude de Turin et bien d'autres, que les croix ne sont pas dignes de vénération et qu'elles doivent être mises en pièces<sup>100</sup>. Il niait que le vrai corps et le sang du Seigneur fussent présents dans le sacrement. Il rejetait le jeûne, les aumônes méritoires, l'intercession pour les morts, les suffrages des saints, et surtout le célibat des prêtres, cause de tant d'immoralité et d'infamies. Enfin il ne reconnaissait les droits ni de la hiérarchie romaine, ni d'aucune organisation pontificale, considérant que les croyants seuls formaient l'Église. Non content de prêcher ces doctrines, il réclamait la réforme des mœurs autant que celle du culte. La corruption et la vénalité du clergé lui rendirent d'ailleurs la tâche facile. Il gagna bientôt de nombreux sectateurs, connus sous le nom de pétrobrusiens. Dans son zèle, il alla jusqu'à rebaptiser les foules et à contraindre les moines à prendre femme101.

Après avoir rempli de ses appels les diocèses l'Embrun, de Gap, de Die, d'Arles, de Narbonne, il s'avança dans le Languedoc et jusqu'en Gascogne. Là aussi il lui fut aisé de gagner les populations, que les efforts antérieurs des Poblicans et des Bulgares, avec lesquels ses doctrines rencontraient de nombreuses affinités, avaient déjà prédisposées à secouer le joug de Rome.

99 N. Peyrat, Les Réformateurs de la France et de l'Italie au XII<sup>e</sup> siècle, p. 9.

<sup>&</sup>quot;Voici ce qu'il faut répondre à ces gens-là, écrivait Claude. Que s'ils veulent adorer tout bois taillé en forme de croix, parce que Christ a été suspendu à la croix, il y a bien d'autres choses que Christ a faites pendant qu'il était dans sa chair et qu'ils feront mieux d'adorer. En effet, à peine est-il resté six heures suspendu à la croix, tandis qu'il a passé neuf mois dans le sein d'une vierge; adorons donc les vierges, parce que c'est une vierge qui a donné le jour à Jésus-Christ. Adorons les crèches, puisque d'abord après sa naissance il fut couché dans une crèche. Adorons de vieux haillons puisqu'il fut emmailloté dans des haillons. Adorons les navires, puisqu'il navigua souvent, qu'il enseigna les troupes du haut d'une barque, qu'il dormit sur une barque, et que ce fut d'une barque qu'il ordonna de jeter le filet, lors de la pêche miraculeuse. Adorons les ânes, puisqu'il entra à Jérusalem monté sur un âne... (*Réponse apologétique de Claude, évêque, à l'abbé Théodemir*); Monastier, p. 25.

Monastier, t. I, p. 63-65; L. Abelous, Les Précurseurs, Paris, 1877; Encyclopédie des sciences religieuses, Paris; etc.

Le mouvement s'accentuant toujours davantage, la haine séculaire contre le clergé ne connut plus de bornes et le peuple se livra à de fâcheux excès. Les églises furent profanées, les croix brûlées, les prêtres maltraités, fouettés même, assure l'un des adversaires de Pierre de Bruys, l'abbé de Cluny, auquel on doit une partie de ces détails<sup>102</sup>.

En présence de tels excès, les chefs de l'Église s'émurent et invoquèrent le secours de la noblesse et de la force armée. Pierre de Bruys, après vingt ans de travaux, fut saisi et brûlé à Saint-Gilles par les catholiques, en punition, est-il dit, des croix qu'il avait brûlées (1126?)<sup>103</sup>.

Son auxiliaire, Henri, était, croit-on, originaire d'Italie. Quelque temps moine de Cluny, il finit par jeter son froc aux orties, et, quittant le cloître, il se rendit à Lausanne et dans la vallée du Léman, où il étonna les populations par son éloquence. De là le nom de lausannensis qui lui a été donné. Cet homme était de grande taille; il avait la voix forte, un extérieur négligé et marchait pieds nus. Précédé par une réputation de sainteté et de connaissances scripturaires, il arriva au Mans, en traversant la Bourgogne, vers l'an 1116. Cette ville, qui, la première en France — à partir de 1066 — posséda le privilège d'être commune libre, était fort agitée par des troubles intérieurs, et comme elle était animée aussi d'une haine violente contre un clergé profondément dépravé, elle offrait un terrain très propice au jeune réformateur 104.

Deux messagers envoyés par Henri furent favorablement accueillis par l'évêque Hildebert. Il le fut plus favorablement encore lui-même par la population. Mais bientôt, sous l'influence de Henri, l'autorité de l'évêque qui, dans l'intervalle, s'était rendu à Rome, fut foulée aux pieds, et les Mansais surexcités se mirent à abattre les maisons des prêtres, à lapider ceux-ci, à, les pendre même. Hildebert, à son retour, fut mal reçu par le peuple, qui refusa avec mépris sa bénédiction.

Chassé du Mans par Hildebert, Henri de Lausanne alla, paraît-il, rejoindre Pierre de Bruys, et, s'inspirant des mêmes vues, ils travaillèrent ensemble dans le Dauphiné, dans la Provence et dans la province de Narbonne. Ce fut peu de temps après que Pierre de Bruys fut saisi et, comme nous l'avons dit, mis à mort. Mais Henri continua à prêcher dans le midi les doctrines de son collègue et maître. Arrêté à son tour en Provence par l'archevêque d'Arles, il

Quelque incertitude règne sur l'époque de sa mort. Les auteurs les plus récents l'indiquent comme ayant eu lieu vers 1124, 1126 ou 1130; d'autres, nous ignorons d'après quelles données, la placent à une époque beaucoup plus tardive (1147). Nous ne nous permettrons pas de décider, bien que cette dernière date nous paraisse erronée.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Fleury, prieur d'Argenteuil, *Hist. ecclés.*, t. XIV, p. 639.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Ang. Thierry, *Lettres sur l'hist. de France*, nouv. édit., let. XIV, p. 226-8; Nap. Peyrat, *Les Réformateurs*, etc., p. 96-98.

fut condamné à la prison comme hérétique par le concile de Pise (1134), et toutefois relâché, à la condition de se rendre dans une autre province.

Il se remit aussitôt à prêcher, surtout dans le Languedoc, et ses doctrines firent de tels progrès qu'en 1147 le pape Eugène dut envoyer à Toulouse un légat, qui persuada à Saint-Bernard de l'accompagner. Ce dernier, dans une lettre adressée au comte de St-Gilles et de Toulouse, réclama son aide contre le moine apostat, qui se trouvait dans ses terres. Pour appuyer cette requête, il accusa Henri de désordres honteux. On peut croire qu'ici Saint-Bernard s'est laissé guider par la passion plus que par l'amour pour la vérité. Des auteurs très réfléchis, Gieseler, par exemple, ne considèrent pas ses accusations comme avérées<sup>105</sup>.

L'arrivée du célèbre abbé de Clairvaux dans le midi de la France donna un cours différent à l'esprit mobile des populations. S'étant rendu à Albi, où les disciples des Bulgares étaient les plus nombreux, il prêcha dans l'église principale et devant une grande multitude attirée par son éloquence. « Revenez à l'église, leur dit-il, et afin que nous sachions qui sont ceux qui se repentent, qu'ils lèvent la main au ciel. » Tous alors, raconte le biographe de saint Bernard, levèrent la main droite.

À Toulouse, l'abbé de Clairvaux fut revu avec le même empres-sement. La tâche lui fut même plus facile, attendu que la classe des tisserands et celle des principaux de la ville étaient à peu près seules adonnées aux doctrines cathares et que la masse de la population y était restée étrangère. Une sentence fut prononcée contre les hérétiques et leurs fauteurs, et les gentilshommes promirent qu'ils ne seraient reçus ni en témoignage, ni en jugement, et que personne ne communiquerait avec eux<sup>106</sup>.

Poursuivi de lieu en lieu, Henri de Lausanne fut saisi une seconde fois et incarcéré. Tout porte à croire qu'il périt dans les cachots de l'archevêché de Toulouse<sup>107</sup>.

Mais l'influence du fervent abbé de Clairvaux ne fut qu'éphémère. La haine invétérée qui existait contre les prêtres et les moines dans une grande partie du Languedoc, de la Gascogne et du Périgord, non moins que le désir de la noblesse de s'affranchir du joug du clergé, favorisèrent le retour des anciennes tendances. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ces dispositions s'accentuèrent, soit par suite de l'esprit de prépotence romaine qui caracté-

\_

 $<sup>^{105}</sup>$  Fleury,  $Hist.\ ecclés.,\ t.XIV,\ p.\,641$ ; cf. Gieseler,  $Hist.\ ecclés.\ 3^e$  période. Div. III, ch.VII, § 87, note 4.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Fleury, *ouvr. cité*, p. 643.

Et non dans ceux de l'archevêché de Reims, comme on l'a souvent prétendu. Voir Gieseler, passage cité, à la fin de la note 4.

risa le règne d'Alexandre III, soit par l'introduction d'un nouveau et puissant facteur. Nous voulons parler de l'élément vaudois qui, inspiré de vues plus saines et plus scripturaires que celles de Pierre de Bruys et de Henri de Lausanne, contribua à rectifier et à étendre le mouvement antérieur.

Ici se présente un troisième personnage, Pierre Valdo. Nous nous arrêterons un moment devant cette imposante figure, dont l'apparition vers 1160 ou 1170, fut une véritable révolution dans le monde religieux.

Et d'abord, nous avouons n'être pas capable de décider s'il y a connexité réelle entre le nom de Vaudois et celui du fondateur de la secte, comme l'ont affirmé plusieurs anciens auteurs, ainsi que de consciencieux historiens vaudois 108. En d'autres termes, nous nous résignons à ignorer avec beaucoup d'autres si Valdo vient de Vaudois ou si le nom de Vaudois vient de Valdo. Ce que nous savons d'une part, c'est que le nom de Vaudois a généralement été attribué aux disciples de Valdo, et cela dans les temps voisins de l'époque dont nous parlons; de l'autre que le nom de Vaux ou de Vallibus, que la tradition lyonnaise affirme être le sien, est fréquent dans l'histoire de Lyon, ou on le retrouve près de trois siècles après Valdo 109. En ce qui concerne l'objection que l'on pourrait opposer relativement au peu d'affinité grammaticale qu'il y a entre les deux appellations de Vaudois et de Vallibus, nous sommes peu disposé à nous y arrêter, eu égard aux transformations que subirent les noms au moyen âge et aux traductions grossières du latin de cette époque.

Mentionnons encore deux circonstances, fortuites peut-être, et deux questions qu'elles soulèvent et qui méritent d'entrer pour une part dans la solution du problème.

La première c'est que le mot allemand Wald qui signifie bois, forêt, a bien pu par dérivation donner celui de Valdenses, vu la nature des lieux ou vivaient

Citons entre autres les passages suivants: «Hi Valdenses dictintur a suo hæresiarcha, qui vocabatur Waldus, qui... novam sectam invenit.» (Alano). — «Valdesios... a primato ipsorum Valde qui fuerat civis Lugduni» (Gualterio Manes). — «Valdenses dicebantur a quodam Valdo nomine Lugdunensi.» (Pietro di Valdernay). À ces diverses citations empruntées à la *Rivista christiana*, p. 387, sept. 1877, ajoutons les deux suivantes: 1º «Pero la commune opinione è che siano de seguaci di Valdo chiamati Valdesi, o poveri di Lione, quali scacciati da Francia, si ritirarono parte in alcuni angoli della Provenza, e altri fra queste Alpi tra Francia e Piemonte.» (M.-A. Rorengo *Memorie historiche dell' introduttione dell Heresie*, etc., Turin, 1649, p. 7); — et cette autre empruntée à l'historien Gilles, p. 4: «Et pour ce Pierre Valdo s'employa entre tous les autres de son temps, en cette sainte œuvre, et des premiers, et d'une affection singulière, pour ce on donna le nom de Vaudois à ceux qui de ce temps là secouèrent le joug des superstitions, et spécialement à ceux qui l'avaient fait à son exemple, et par ses instructions selon la Parole de Dieu.»

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Les Lyonnais dignes de mémoire, Lyon, 1757, t. I, p. 122 à 124.

les Vaudois; ainsi les Moraves reçurent le nom de Grubenheim, c'est-à-dire habitants des cavernes et forêts<sup>110</sup>.

La seconde mérite plus d'attention: il s'agit du nom d'origine burgonde de Vaudès. Ce nom, employé dans la Nobla Leiczon<sup>111</sup> comme synonyme de Vaudois, a longtemps servi dans la langue populaire à désigner les sectateurs du paganisme demeurés dans les montagnes et les bois. Il a été attribué plus tard par le vulgaire aux sorciers et aux hérétiques, «car, la sorcellerie et l'hérésie sont, dit un écrivain du moyen âge cité par Perrin, deux choses qui s'entresuivent d'ordinaire.» C'est ainsi que, confondus par la haine des prêtres sous une même appellation, ils ont dû subir le même sort<sup>112</sup>.

En troisième lieu, le mot de Vaudois ou son synonyme injurieux Vaudès devraient-ils leur origine au pays de Vaud (le canton de Vaud actuel), qui bien avant le XI<sup>e</sup> siècle portait le nom de pagus valdensis?

Enfin, est-ce que la famille de Valdo serait elle-même originaire du pays de Vaud ou pays des Vaudès, et lui devrait-elle son nom plutôt qu'au village de Vaux existant près de Lyon? C'est ce que nous ne déciderons pas.

Mais, assez sur ces problèmes que nous laissons à de plus savants le soin d'éclairer, et revenons à Valdo.

Rappelons que ce marchand habitait Lyon, cette ville où les traditions évangéliques laissées par Pothin, Irénée et Agobard comptaient encore de nombreux adhérents. C'était un homme riche, lettré et de bonnes mœurs. La mort d'un ami, qui arriva sous ses yeux dans un banquet, lui fit une si profonde impression, qu'elle le conduisit à obéir à un appel intérieur de sa conscience, provoqué peut-être par les chants d'un troubadour qui déclamait dans les rues de Lyon des vers sur le renoncement. Dans sa perplexité, il alla consulter un ecclésiastique en qui il avait confiance, et qui l'engagea à se donner complètement à Dieu en faisant le sacrifice de ses richesses. Saisi par cette idée, il distribua charitablement ses biens selon les nécessités. « Sa maison, dit l'historien Gilles, devint une florissante école et comme un hôpital public pour héberger et nourrir spécialement les pauvres qui venaient de dehors pour être instruits<sup>113</sup>. »

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Cette étymologie est en tous cas plus normale, ce nous semble, que celles qu'on fait dériver des expressions de deux auteurs du moyen âge, à savoir: *Valdenses*, de *Valle densa* (Eberhard de Béthune), ou *Vallenses* de: *eo quod in Valle lacrymarum maneant* (Bernardo, abbé de Foncaldo).

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Voir le vers 372.

Perrin, *Hist. des Vaudois*, p. 12; voir aussi Girod-Tenlon fils, *Le pape et le Concile*, Paris, 1869, p. 276.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Gilles, p. 4.

Après s'être livré lui-même à, l'étude des textes sacrés, dont il avait provoqué la traduction, d'après la Vulgate, dans l'idiome du Lyonnais, Valdo se fit missionnaire. Quand il eut formé un certain nombre de disciples, parmi lesquels on cite un nommé Jean de Lyon<sup>114</sup>, il les envoya deux à deux prêcher les doctrines de l'Église primitive. Parcourant les campagnes, revêtus du costume qu'ils croyaient être celui des premiers chrétiens et chaussés de sandales découpées d'une façon particulière, ce qui leur a fait donner, d'après un ancien mot français, le nom d'ensabbatés ou de sabbatani, ils prêchaient dans les chemins et sur les places publiques l'Évangile qu'ils avaient appris et qu'ils récitaient de mémoire.

Mais le représentant de Rome ne pouvait voir de bon œil un tel mouvement. L'archevêque de Lyon, Jean des Belles-mains, leur interdit de se mêler de la lecture et de l'enseignement de la Bible. C'est alors que Valdo et les siens répondirent par ces deux paroles du Sauveur: « Allez et instruisez toutes les nations, » et: « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Chassé de Lyon, Valdo dut s'éloigner avec un certain nombre de ses disciples, hommes et femmes, et il les conduisit dans les vallées connues sous les noms de Freissinières, Vallouise, Valcluson en Dauphiné, d'où ils passèrent dans celles de Luzerne et d'Angrogne, de la Pérouse et de St-Martin dans le Piémont. «Ces vallées étaient alors, dit un chroniqueur hostile aux Vaudois cité par Perrin, à moitié sauvages, et n'ayant qu'habitants incultes, au contact desquels ils devinrent les uns parmi les autres chevaucheurs de balai<sup>115</sup>.»

Il ne paraît pas que Valdo soit demeuré longtemps dans le Dauphiné, et ses traces, à partir de ce moment, sont difficiles à, suivre<sup>116</sup>. Il est toutefois hautement probable qu'à la tête d'autres exilés lyonnais, il se dirigea vers le nord, et l'on indique la Picardie comme la contrée où quelques-uns se fixèrent. Delà, se dirigeant vers l'est, Valdo aurait séjourné dans le nord de l'Allemagne et finalement se serait établi en Bohême, où l'attiraient sans doute des sympathies pour les antiques Églises de cette contrée. Toujours est-il que la tradition est fermement établie, qu'il y passa la fin de ses jours, et l'on va même jusqu'à préciser la date de sa mort (1197)<sup>117</sup>.

Quoi qu'il en soit, ses sectateurs continuèrent l'œuvre commencée. De la

<sup>116</sup> Nous ne mentionnons ici que pour mémoire l'assertion, probablement légendaire, de Moneta, d'après laquelle Valdo se serait rendu auprès du pape et aurait obtenu de lui la permission de prêcher (Moneta, p. 402).

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Les Lyonnais dignes de mémoire, Lyon, 1757, t. I, p. 121.

<sup>115</sup> Gilles, p. 8; Perrin, p. 12.

Gilles, ouvr. cité, p. 4 à 8; Alexis Muston, Histoire populaire des Vaudois, Paris, 1862, p. 2; E. Guers, Époques de l'Église de Lyon, Lyon, 1827, p. 168; Perrin, p. 13; Giles, p. 7; de Thou, Hist. univ., t. I, p. 533; Th. Necker, Les Églises de la conf. helvét. en Bohème et en Moravie, p. 9, etc.

France ou des Vallées, ils se rendirent en Lombardie, où nous les retrouverons bientôt sous les désignations de Pauvres de Lyon, d'Oltramontani, de Léonistes et d'autres noms encore<sup>118</sup>.

Il importe de dire ici que ni Valdo, ni ses disciples n'avaient eu, en prêchant, l'intention de se séparer de l'Église. Cela est si vrai que lorsque l'évêque dé Lyon leur interdit la prédication, ils en appelèrent au 3° concile de Latran, siégeant à Rome sous Alexandre III (1179), et qu'ils demandèrent de la façon la plus pressante d'être autorisés à prêcher. Cette demande n'eut pas de succès. « Si nous l'accordions, observe naïvement un prélat présent au concile, on nous chasserait. » Comme, malgré cet échec, ils continuèrent à évangéliser, ils furent excommuniés en 1184. Cela encore ne les découragea pas. Plusieurs d'entre eux se répandirent en Provence et jusqu'en Aragon sous la conduite d'un certain Arnaud et, après lui, de ses successeurs Esperon et Joseph. De là les noms d'Esperonistes et de Joséphistes qui ont servi parfois à caractériser les Vaudois du Dauphiné. Ils eurent quelques succès en Espagne; mais leur sécurité fut bientôt troublée, car en 1194 un édit fut promulgué contre eux par le roi d'Aragon Alphonse II.

C'est ainsi que le Dauphiné, la Provence et le Languedoc reçurent un nouveau message, qui ranima les souvenirs laissés par les deux grands adversaires de Rome, Pierre de Bruys et Henri de Lausanne. Il éclata bientôt dans le midi de la France un nouveau réveil qui exerça une influence marquée sur le mouvement, dont nous allons parler, le mouvement albigeois.

Suivant les uns, cette désignation vient de l'empereur Léon III, d'après d'autres d'un certain Léon, Français, partisan des Vaudois (sans doute le Jean de Lyon dont il a été parlé plus haut.) Quelques-uns enfin n'y voient qu'une corruption du mot Lyon, point de départ de la secte (Voir *Les Lyonnais*, etc., p. 121; de Thou, tome I, p. 534; Moneta *Dissert. secundo*, C. I, § 7, p. XXXVIII).

### CHAPITRE XI LES ALBIGEOIS

À mesure que, par l'influence des Vaudois, l'usage des saintes Écritures se répandait en France, dans le midi surtout, l'hostilité contre les prêtres allait aussi grandissant, et les cérémonies de l'Église devenaient de plus en plus l'objet de l'animadversion publique. Devant une telle situation le clergé devra bientôt sonner la cloche d'alarme, et, comme il l'avait fait au temps des Lombards et de Pépin-le-Bref, inciter les princes à tirer l'épée. Quelques essais partiels de répression avaient eu lieu, mais l'effervescence loin de se calmer ne fit que s'accroître.

Déjà en 1165 une conférence avait été convoquée par l'évêque d'Albi au château de Lombers, dans le but de combattre le mouvement cathare auquel les prédications de Pierre de Bruys et de son collègue avaient donné une nouvelle impulsion. Quelques Bons-hommes y furent invités. Après leur interrogatoire, ils furent déclarés hérétiques, mais on n'osa rien décréter contre eux. Le témoignage d'un de leurs chefs mérite d'être rapporté. Il affirma d'abord hardiment qu'il était prêt à prouver par le Nouveau Testament que leurs ennemis, au lieu d'être de bons pasteurs, n'étaient que des mercenaires. Il ajouta: «Écoutez, ô bonnes gens, écoutez cette profession de foi: Nous croyons à un seul vrai Dieu, à son Fils Jésus-Christ, à la communication du Saint-Esprit aux apôtres, à la résurrection, à la nécessité, du baptême et de l'eucharistie.» Puis il compléta son exposé par une allusion à l'un des dogmes particuliers aux Cathares, mais avec une modification dénotant un progrès sur les doctrines antérieures, savoir « que l'homme et la femme peuvent être sauvés, lors même qu'ils sont mariés<sup>119</sup>. »

Ce n'étaient que les avant-coureurs de l'orage. Il éclata au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Innocent III, plus entreprenant que ses prédécesseurs et impatient d'en finir avec l'hérésie, envoya comme légat l'abbé de Cîteaux, et deux moines avec lui, pour essayer de ramener les sectaires (1206). Il fallait d'abord, dit un chroniqueur, « sermonner contre les déloyaux bougres » avant d'en venir aux coups<sup>120</sup>. Ce premier pas fait, on aurait à châtier non pas seulement les pauvres gens, mais les comtes, les barons et les chevaliers.

Les Albigeois, comme on avait déjà l'habitude de désigner les sectaires,

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Schmidt, t. I, p. 72.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> J.-P. Perrin, *Hist. des Alb.*, liv. I, p. 6.

avaient cru bonnement aux intentions pacifiques et à la loyauté du pape. En conséquence ils demandèrent une conférence publique et chargèrent un de leurs diacres, Arnaud Hot, de soutenir leur croyance par la Parole de Dieu. Les évêques et les moines acceptèrent le débat, et des arbitres furent nommés des deux parts. Les thèses proposées du côté des Albigeois furent les suivantes:

- I. Que la messe avec la transsubstantiation était d'invention humaine non de l'ordonnance de Christ ni de ses apôtres.
- II. Que l'Église romaine n'est point l'épouse de Christ, mais plutôt une Église de trouble enivrée du sang des martyrs.
- III. Que la police de l'Église romaine n'est ni bonne, ni sainte, ni établie de Jésus-Christ<sup>121</sup>.

Le ton hautain de ces propositions, qui révélait chez leurs auteurs une confiance absolue dans leurs principes autant que dans le nombre de leurs adhérents, ne pouvait que précipiter la crise. La conférence eut lieu néanmoins, et le lieu choisi fut Montréal près Carcassonne. Elle dura quatre jours, pendant lesquels Arnaud provoqua l'admiration des assistants par son éloquence. Il va sans dire que les évêques ne purent prouver leur thèse « ni par Jésus-Christ, ni par les apôtres. » Le débat se prolongea surtout sur la question de l'eucharistie. Arnaud démontra fort aisément que par la transsubstantiation le pain « s'évanouit, donc la messe sans pain n'est point la sainte cène du Seigneur où il y a du pain. Or le prêtre rompt le corps, non le pain, donc le prêtre ne fait point ce que Jésus-Christ et saint Paul ont fait. » Sur ce, les moines, les évêques, les légats et les prêtres, pleins de honte et de déplaisir, se refusèrent à en ouïr davantage, et craignant des impressions fâcheuses sur la foule, ils se retirèrent les products de leurs autant des impressions fâcheuses sur la foule, ils se retirèrent les products de leurs autant que de leurs autant que de leurs autant que de leurs autant que précipiter sur le leurs autant que précipiter de leurs autant que précipiter la conférence eut lieu néanmont eu le leurs autant que précipiter la conférence eut lieu néanmont que précipiter la conférence eu lieu néanmont que précipiter le conférence eut lieu néanmont que précipiter le conférence eut lieu néanmont que précipiter le conférence eu lieu néanmont que précip

Il y eut encore quelques autres disputes, mais sans plus de résultat.

Ces délais n'étaient qu'une ruse. Le pape en profita pour organiser une croisade et lever une nombreuse armée. Simon de Montfort fut désigné pour en être le chef. De leur côté les Albigeois mirent à leur tête le comte Raymond de Toulouse.

On sait quel fut le résultat de la campagne, et les horreurs qui ensanglantèrent la cité de Béziers, au siège de laquelle 20 000 personnes selon les légats, 60 000 suivant un chroniqueur, furent massacrées par les croisés (1209). On se rappelle aussi le mot d'ordre de l'auxiliaire du terrible Montfort, le légat Arnauld: «Tuez, tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont siens.»

<sup>121</sup> Ibid., liv. I, p. 8; Allix, On Albigenses, ch. XVII.

Perrin, *Hist. des Alb.*, liv. I, p. 7 et sq.

Ce fut ensuite le tour de Carcassonne (1209), du château de Lavaur (1211) et plus tard celui d'Albi (1215).

Les Bons-hommes, poursuivis de château en château, se défendirent résolument. On raconte, pour ne citer que ce fait, qu'au siège du château de Minerve (1210), non loin de Saint-Pons, le légat avait décidé de laisser la vie sauve aux catholiques et à ceux qui se convertiraient. Plusieurs des chevaliers s'étant alors écrié qu'ils étaient venus pour exterminer les hérétiques et non pour les absoudre, le légat les rassura en disant: «Je les connais, pas un ne se convertira.» En effet, sommés de reconnaître le pape et d'adhérer à l'Église romaine, ils s'écrièrent tous ensemble: « Nous ne voulons point quitter notre foi, nous rejetons la vôtre de Rome. Vous travaillez pour le néant, car ne mort, ne vie ne nous fera abandonner notre croyance. Sur cette réponse, le comte Simon et le légat firent allumer un grand feu dans lequel furent jetées 140 personnes tant hommes que femmes. L'un des historiens auquel nous empruntons ce fait ajoute que « chose merveilleuse ils montèrent au bûcher avec allégresse, et comme de vrais martyrs de Jésus-Christ. » Il n'y eut que trois femmes qui « par infirmité évitèrent le feu 123. »

Après ces divers exploits, le général des croisés se crut assez fort pour mettre le siège devant Toulouse, mais ce ne fut que pour expier ses cruautés. Frappé d'une pierre, il perdit la vie (1218).

Nous nous bornons à ces quelques traits de l'épisode si connu et si triste qui eut pour conséquence définitive la spoliation de la noble maison de Toulouse, et qui fit rentrer ses États dans le domaine de la couronne de France.

À la suite de tant de revers, la terreur s'empara des populations, et les migrations commencèrent. Elles continuèrent longtemps sous la pression des inquisiteurs de France. Il n'entre pas dans notre plan de les raconter en détail. Il nous suffira de dire que les Albigeois se réfugièrent en grand nombre dais les forêts, dans les gorges inaccessibles des montagnes des Cévennes et du Dauphiné, où quelques cabanes isolées et les cavernes leur servaient de refuge. Enfin, perdant tout espoir de rentrer un jour dans leurs foyers, quelques-uns émigrèrent dans les vallées de nos Alpes.

Les autres, probablement le plus grand nombre, prirent la résolution de se retirer en masse en Italie et surtout en Lombardie, où plusieurs de leurs coreligionnaires les avaient déjà précédés. Vendant sous divers prétextes ce qui leur restait de leurs maisons et de leurs biens, ils firent peu à peu passer leur argent à leurs frères du dehors. Puis, par des chemins détournés,

-

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Jean Chassanion, *Hist. des Albigeois*, 1695, livre III, ch. VII; Perrin, *Hist. des Alb.*, liv. II, p. 44; Schmidt, t. I, p. 242.

escortés de quelque ami fidèle, se cachant le jour et ne marchant que la nuit, ils arrivèrent à leur destination. À quoi nous sert, disait l'un d'eux, dont le témoignage nous a été conservé, à quoi nous sert de rester dans ce pays et d'y travailler, puisque nous n'avons plus ces bons-hommes qui savaient nous apporter des consolations à nos derniers moments<sup>124</sup>!»

L'hérésie, cependant, était loin d'être extirpée, ainsi que cela résulte des procès nombreux poursuivis par l'Inquisition, de celui en particulier, au XV<sup>e</sup> siècle, de Catherine Sauve ou Saube, rapporté dans l'histoire des martyrs de Crespin. Des confins de la Lorraine cette femme vint prêcher sur les bords de la Méditerranée; elle affirmait « qu'il faut se confesser à Dieu plutôt qu'à un prêtre, que le corps de Christ n'est pas dans l'hostie, que le baptême conféré par de mauvais prêtres ne sert de rien au salut, qu'il n'y a pas de purgatoire... » Il va sans dire qu'elle expia ses hérésies sur le bûcher (2 octobre 1417)<sup>125</sup>.

Voici maintenant quelques mots sur les doctrines attribuées aux Albigeois, doctrines qui sont en partie les mêmes que celles des Cathares.

Disons-le tout d'abord, les renseignements que l'on possède sur cette secte sont le plus souvent vagues et entachés de partialité. Aussi, comme il a été dit plus haut, ne faut-il accueillir que sous toute réserve l'accusation de manichéisme si souvent lancée contre elle. Ce qu'on est en droit d'admettre, à notre sens, c'est que les vues des Poblicans et des Bulgares, déjà antérieurement modifiées par l'influence des émigrés moraves en Bulgarie, ne s'étaient propagées en Occident que sous leur forme mitigée<sup>126</sup>. C'est ainsi que les sectaires albigeois, de même que les Cathares des Flandres et d'Allemagne, et les Patarins de Bosnie et d'Italie, n'étaient pas précisément les disciples du fougueux pope Bogomile, ni de la secte dualiste de la Macédoine; ils étaient simplement des mystiques dont le christianisme était réel, bien qu'entaché d'une erreur originelle, dissimulée, il est vrai, d'ordinaire. En termes plus précis, l'antagonisme entre le bien et le mal n'était point considéré par eux comme éternel, et Satan n'était plus un principe créateur et coéternel avec Dieu, mais, selon les Écritures, il était un ange déchu. Le mal avait ainsi une origine postérieure, et le système de la rédemption, celui, par conséquent, de la victoire finale de Christ, en découlait naturellement.

Ils reconnaissaient aussi que les premiers hommes avaient reçu une âme céleste qu'ils avaient transmise à leurs descendants, et qu'elle jouissait du libre arbitre; qu'il y aurait un jugement final, et enfin que ceux qui auraient accepté la doctrine de Christ seraient sauvés.

76

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Archives de l'inquisition de Toulouse, Doat XXV, f. 248; cf. Schmidt, t. I, p. 339 et 40.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Catherine Sauve, par A. Germain, professeur d'histoire, Montpellier, 1853.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Jiresek, p. 214.

D'autre part, ils rejetaient l'Ancien Testament, la loi mosaïque, selon eux, ayant été une ruse de Satan pour empêcher les hommes de revenir à Dieu. Ils acceptaient le Nouveau, mais en subordonnant les enseignements du Sauveur à l'inspiration immédiate du Saint-Esprit. De là bien des écarts qu'on leur a reprochés, écarts qui ne sont pas particuliers aux Albigeois, et qui, l'expérience l'a constamment prouvé, ont peu de durée.

Si l'école du dualisme absolu qui s'était conservée en Macédoine et en Albanie, manifesta encore son influence en France, ce ne fut qu'à de rares intervalles, et vers la fin plus encore que dans la période active du mouvement. Il en faut chercher la cause dans la recrudescence de fanatisme qui eut lieu tant eu Macédoine qu'en Bulgarie sous l'action des écrits enfantés par le bogomilisine et dont l'Occident fut inondé<sup>127</sup>.

Eu résumé, malgré bien des assertions contraires, nous persistons à, croire avec Basnage, Allix et beaucoup d'autres, que les Albigeois pris dans leur ensemble n'étaient pas proprement des Manichéens, mais seulement des partisans d'un système mixte et confus, oscillant entre l'Évangile et le dualisme, et que sauf quelques rares exceptions, on ne saurait renfermer leurs vues dans une formule absolue et bien définie.

Cela est si vrai, que dans les conciles convoqués à Tours (1163), Lavaur (1213), Toulouse (1229), et dans lesquels toutes «les moindres gouttes d'eau étaient rassemblées » afin de grossir le torrent des accusations, le plus profond silence fut gardé sur les impiétés de Manès<sup>128</sup>, — en deuxième lieu que l'évêque cathare Nicetas, attaché aux doctrines du dualisme absolu, vint en France en 1167, et que ce fut précisément pour arrêter les progrès inquiétants des doctrines mitigées<sup>129</sup>; — enfin, que parmi les innombrables procès intentés aux Albigeois par l'Inquisition, aucun, si nous ne faisons erreur, ne mentionna le manichéisme, pas même celui de l'espagnol Pierre de Lugo, héritier des principes albigeois et dont la confession de foi devant l'Inquisition de Toulouse est l'une des plus explicites (1320-22). Tout ce qui ressort de ce procès qui dura deux années, c'est qu'ils rejetaient le serment comme défendu par l'Évangile et surtout qu'ils niaient l'autorité du pape et de l'Église de Rome. En tous cas, il n'y est fait mention d'aucune des doctrines immorales dont on avait accusé la secte. <sup>130</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Jiresek, p. 435, 436.

Basnage, Hist. des égl. réformées, t.I, p. 231-3; Allix, On the ancient churches of Piedmont, ch. XV, §130.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Schmidt, t. I, p. 73.

Limborch, *Hist. inquisitionis*, 1692, t. I, p. 65... Excepto fædo dogmate de promiscua venere de quo ne minima quidem in sententia Petri Lucenzis mentio, t. II, p. 360.

Ajoutons que si les Cathares cherchaient à accommoder la Bible à leur système plus qu'à la prendre pour règle absolue, ils s'appuyaient néanmoins sur le Nouveau Testament. Aussi les trouve-t-on partisans d'une morale ascétique sans doute et portant la trace de son origine dualiste, mais digne de respect à bien des égards dans sa sévérité. Et c'est incontestablement à leurs enseignements pratiques, dont les plus rigoureux étaient réservés aux parfaits, bien plus qu'aux subtiles abstractions de dogmes ignorés du grand nombre, qu'ils devaient l'influence exercée par eux sur les masses. C'était à l'Évangile seul que les pasteurs en appelaient lorsqu'ils étaient interrogés sur leurs croyances; or comme la pureté de leur vie justifiait pleinement leurs doctrines, il n'y a pas à s'étonner de la rapidité avec laquelle celles-ci se propagèrent et de la grande popularité qui les entoura bientôt.

Il est vrai, et nous ne saurions le méconnaître, leur exégèse tantôt littérale, tantôt allégorique, péchait le plus souvent au point de vue de l'unité de la doctrine; mais, nous le répétons, à mesure que les relations se cimentèrent avec les Vaudois de Lyon et de Provence, que la connaissance de la Parole de Dieu se répandit davantage dans le peuple, les idées exaltées se pondérèrent et des vues plus rapprochées de celles de la Réforme se firent jour et s'accentuèrent de plus en plus. Aussi les apôtres, déjà peu nombreux, du dualisme, perdirent tellement leur crédit, que c'est à peine si l'on peut en distinguer quelques-uns au milieu du mouvement général.

D'ailleurs, comment douter du caractère chrétien de leurs doctrines, lorsque nous y constatons des principes aussi affirmatifs que ceux qui font l'essence même de leur foi ?

Laissant de côté les doctrines plus ou moins pauliciennes relatives à l'intervention de Satan dans la création de la terre et de l'homme et à son rôle dans l'ancienne alliance<sup>131</sup>, ainsi que les vues sur le corps apparent du Christ, nous nous attacherons aux traits essentiels suivants:

Ils affirmaient qu'il n'y a pas de purgatoire, que tous les péchés sont acte de révolte contre Dieu et punissables au même titre et au même degré... et ils rappelaient à cette occasion les paroles de saint Jacques «quiconque aura gardé toute la loi, s'il vient à pécher en un seul point, il est coupable de tous.»

Et voici les conséquences qu'ils en tiraient: faut être juste et parfait en tous points; or, comme tous ont péché et que tous portent la peine des péchés des premiers parents, aucun ne saurait avoir droit à la récompense s'il n'y avait pour lui un moyen d'expiation et de grâce. Ce moyen, c'était l'initiation à l'Église cathare héritière des promesses du Sauveur, et l'adhésion de fait

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Voir chapitre II.

et de cœur aux doctrines qu'elle professait. À ce prix seulement s'obtenait la part au pardon de Christ et au bonheur éternel promis à ceux auxquels il dira un jour: «Venez, les bénis de mon Père et recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. » De ces dogmes découlait encore celui qui sépare les deux royaumes, le royaume de Dieu et celui de Satan. Mais ici éclate la principale, la profonde différence entre ce système et celui des dualistes absolus, c'est que les docteurs albigeois admettaient avec la Bible qu'un jour le mal serait vaincu et son auteur enchaîné à jamais<sup>132</sup>.

Comment, en présence d'un tel témoignage, condamnerait-on sommairement comme Manichéens ceux qui se rattachaient à la secte albigeoise? S'il est quelques points sur lesquels nous sommes forcés de faire nos réserves, sur les principaux il nous est difficile de ne pas reconnaître en ceux qui les professaient des hommes auxquels la plus sévère orthodoxie moderne ne saurait refuser le titre de croyant.

Nous conclurons ce sujet par une dernière remarque, qui ne nous paraît pas sans importance quant à l'esprit qui présida à la réforme albigeoise, c'est le fait peu contestable que la plupart des populations qui adoptèrent la Réforme au XVI<sup>e</sup> siècle, tirent leur origine des Albigeois. Bien des familles marquantes, soit en France, soit dans nos contrées, pourraient être citées qui, pareilles aux Portal de Toulouse, ont conservé religieusement la mémoire de leur origine, et aiment à rappeler les traditions les font descendre des Bonshommes de France et d'Italie.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter encore que les Évangiles des Cathares occidentaux étaient écrits en langue vulgaire, non d'après la traduction de Jérôme, communément appelée Vulgate, mais d'après les originaux grecs. Les variantes de cette traduction étaient exclusivement de détail et sans importance<sup>133</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Schmidt, t. II, p. 76, 77.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Jiresek, p. 214; Revue de Théologie, art. Colani, décembre 1852.

### CHAPITRE XII LOMBARDS ET SECTAIRES DE MONTEFORTE

Si les données ecclésiastiques sont clairsemées et peu précises dans les pays que nous venons d'explorer, en revanche elles abondent, — mais partiales le plus souvent ou contradictoires, — sur le sol de l'Italie. Étape naturelle entre l'Orient et l'Occident, cette contrée a servi, bien plus que le Languedoc, bien plus que les florissantes écoles de Paris<sup>134</sup>, à l'assimilation par l'Occident des idées et des formules philosophiques et religieuses, écloses sous les splendeurs du ciel d'Orient. Soumises au génie pratique de la race latine, ces idées qu'on a qualifiées tantôt d'ascétisme, tantôt d'idéalisme, ont subi sur ce sol privilégié de la nature et de la pensée une première préparation nécessaire leur vulgarisation lointaine. Aussi l'Italie, siège de la papauté et point de départ des prétentions de l'Église, a-t-elle été, par les traditions de son histoire, la terre prédestinée pour les grandes aspirations de la conscience humaine, non moins que pour celles de la politique.

Qui sait, — et son attitude actuelle permet bien de concevoir de telles espérances, — si elle ne justifiera pas pleinement un jour le titre un peu ambitieux qu'on lui donne déjà, de « modèle des États constitutionnels ? »

Si ces fécondes impulsions ont dévié ou ont été paralysées, si à cette heure une grande partie des populations italiennes est encore courbée sous le poids de l'ignorance, des superstitions ou du scepticisme; si cette noble nation a été arrêtée dans les voies du progrès, et si son influence s'est affaiblie au dehors, à qui la faute sinon aux folles prétentions de la curie romaine et aux voies mondaines où elle s'est engagée?

En même temps que l'esprit autoritaire tendait graduellement à s'affirmer dans l'ancienne métropole du monde, par une réaction naturelle, les besoins d'indépendance religieuse se développaient aussi. Soit ostensiblement, soit à l'ombre des couvents qui se formèrent en Italie dès le VI<sup>e</sup> siècle, bien des esprits se refusaient à subir un joug dont l'Évangile les avait affranchis. Ils en appelaient aux Écritures, et ne voulaient de salut par l'intermédiaire d'aucun homme, quelque saint qu'il pût être. Ils se réclamaient des droits de la liberté chrétienne, n'attendaient la régénération que de l'influence directe de l'Esprit de Dieu, et protestaient tout au moins contre la matérialisation du

L'Université n'a commencé réellement qu'avec le XIII<sup>e</sup> siècle: celle dite des Quatre-Nations vers 1206; celle des Facultés (Trivium et Quadrivium) vers 1270.

culte. Jovinien de Milan, hérésiarque du IVe siècle, peut être classé dans cette dernière catégorie d'esprits. S'il ne peut être considéré comme se rattachant aux sectaires dont il va être question, il lui appartint tout au moins de leur préparer les voies par l'indépendance de sa pensée. À ce titre il fut en quelque sorte le précurseur de cette nombreuse école de schismatiques qui, plus tard, sous des noms divers, vinrent des contrées situées au sud du Danube, et à l'est de l'Adriatique.

Il est avéré que depuis les vallées de la Lucanie (la Calabre de notre temps) et de l'Apuglia, jusqu'aux plaines de l'Émilie et de la Ligurie, il s'est trouvé, dès les premiers temps du moyen âge, une foule de congrégations, ou de petits groupes qui, prêtres et même évêques compris, ne courbaient pas la tête sous le joug dictatorial de Rome. L'invasion des Lombards, primitivement désignés sous les noms de Langobards ou Longobards, et les habitudes de liberté qu'ils apportaient avec eux, ne purent que fortifier ces dispositions indépendantes.

Ces guerriers, d'origine présumée scandinave, mais déjà adoucis par un séjour prolongé en Pannonie, et improprement qualifiés de barbares par une assimilation exagérée avec les hordes qui les avaient précédés, avaient été, on le sait, appelés en Italie par Narsès. Ils y arrivèrent vers l'an 568, sous la conduite de leur chef Alboin. Bien que farouches et incultes et tout disposés à trancher les questions difficiles les armes à la main, ils étaient aussi prudents que politiques et n'étaient point insensibles au charme des beaux-arts. « S'ils viennent, comme les autres envahisseurs, sur leurs chariots encombrés de femmes et d'enfants, dit l'historien Perrens, ils se fixent au sol; mais loin d'y errer en nomades, ils donnent à leur établissement des bases si solides que, même vaincus, ils imposent leurs lois et leurs coutumes, que durant tout le moyen âge leur nom reste synonyme d'Italien, et que l'Italie du nord le porte encore aujourd'hui<sup>135</sup>. »

Ces conquérants subirent avec le temps l'influence du climat et du milieu cultivé dans lequel ils se trouvaient. Aussi arriva-t-il que sous la domination éclairée et courageuse de leurs princes et sous celle des rudes barons de cette race, il y eut un retour marqué vers l'ordre et la prospérité, et que les classes moyennes commencèrent à prendre quelque développement.

Ce n'est pas dans le domaine seul de l'architecture si élégante et si originale qu'ils apportaient, que leur civilisation s'est affirmée, c'est aussi dans l'élaboration d'un droit nouveau. Ce droit, en se greffant sur les coutumes romaines, devait, par l'institution des fiefs, régulariser le régime implanté

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> F.-T. Perrens. *Histoire de Florence*, Paris, 1877, t. I, p. 68.

par les Hérules et les Goths, régime qui n'avait été trop souvent que celui de la force brutale.

Gens astuta, sagax, prudens, industria, solers, Provida consilio legum jurisque perita<sup>136</sup>.

a dit en parlant d'eux un poète du XII<sup>e</sup> siècle, Guntherus, secrétaire de Frédéric I<sup>er</sup>.

Au point de vue de l'orthodoxie, et en admettant de grandes variétés parmi eux, ces hommes du nord n'étaient assurément pas irréprochables. Leurs dispositions, héritées du culte d'Odin, les portaient à envisager Christ comme le fils plutôt que comme l'égal du Père. Mais ce n'était qu'une tendance qui se manifestait chez quelques esprits forts. La généralité, peu portée vers les spéculations théologiques, s'inclinait volontiers devant la majesté de l'Église. Quant à leurs vues à l'égard du clergé et du cérémonial religieux, disons, sans trop insister, qu'ils étaient favorables au mariage des prêtres, à la communion sous les deux espèces et au culte en langue vulgaire. En somme, ils se rapprochaient davantage de l'Église grecque que du système romain. Il est de notoriété aussi que, selon l'expression d'un homme très versé dans leur histoire «jamais ils ne voulurent voir dans le pape autre chose que l'évêque de Rome, ni dans l'église de St-Pierre quelque chose de plus qu'une cathédrale comme toutes les autres<sup>137</sup>. » On conçoit qu'avec des tendances si opposées aux prétentions des pontifes, de ceux du moins qui succédèrent à Grégoire le Grand, et avec les dispositions héréditaires chez leurs princes, si notoirement favorables à la liberté de conscience, la faveur de Rome ne dût pas leur être acquise. Un conflit devait bientôt en être la conséquence: il éclata au milieu du VIIIe siècle.

Laissant de côté les détails bien connus relatifs aux procédés employés par les papes pour mettre à la raison ces étrangers incommodes, nous nous bornerons à rappeler le fait par lequel Etienne II (ou III) au moyen d'une lettre forgée de St-Pierre, fit appel au chef des Francs, Pépin-le-Bref. On sait comment ces fiers conquérants de la Gaule convoqués au champ de Mars, mirent leurs armes au service de Rome, et accoururent deux fois pour dompter la race rebelle des Lombards (754). Toutefois le conflit ne se termina pas là. Ce fut à Charlemagne qu'il appartint de le clore en s'emparant de la couronne de fer de leurs princes et en détrônant Didier, le dernier souverain de la dynastie de Pavie, au moment même où celui-ci se proposait de s'emparer de Rome (774).

<sup>137</sup> Galiffe-Pictet, Lettres sur l'histoire du moyen âge, 2e série, lettre XVIII. Genève, 1839.

Nation rusée, sagace, prudente, industrieuse, habile, Avisée dans les délibérations, versée dans les questions de droit.

Cette conquête n'eut guère d'influence sur l'état des esprits. Les besoins d'indépendance continuèrent à se faire jour, et ce fut dans l'Italie du nord qu'ils s'affirmèrent le plus.

Toutes les doctrines contre lesquelles nous avons vu l'apôtre des Pyrénées, Vigilance, et après lui Pierre de Bruys et Henri de Lausanne s'élever dans les Gaules et dans la Narbonnaise, se manifestaient dans le Milanais, sous la protection même des évêques, fiers de l'héritage qu'ils avaient reçu de St-Ambroise. Ces vues se propagèrent surtout vers la fin du Xe siècle, temps où prenait fin l'ère qu'on a désignée tantôt sous le nom d'âge des évêques, tantôt sous celui non moins justifié de siècle de fer. Bien des doctrines remises en honneur par la réforme du XVIe siècle, trouvaient alors d'ardents défenseurs. Il suffit de nommer Claude de Turin pour signaler la direction que suivaient les esprits.

C'est à cette époque, qui coïncide avec le mouvement religieux de la Bulgarie, que paraissent être arrivés les premiers missionnaires partis des contrées situées au sud et au nord du Balkan, et dont on signale les traces, tantôt sous le nom de Bulgares, tantôt sous celui de Manichéens, dans tout le Milanais, jusqu'au pied des Alpes<sup>138</sup>.

Les agissements des nouveaux venus étaient surveillés de très près par Rome, et les évêques de Milan, malgré leur libéralisme traditionnel, furent invités à prendre des mesures contre les progrès de l'hérésie.

Un fait mettra en lumière ce double courant.

Vers l'an 1028, raconte Muratori<sup>139</sup>, des conciliabules qui se tenaient à Monteforte, près d'Asti, auxquels assistait la comtesse du lieu et qui réunissaient un grand nombre de nobles et de gens appartenant aux diverses classes de la société, attirèrent l'attention de Héribert de Cantù, archevêque de Milan, alors en séjour à Turin<sup>140</sup>. Héribert, après avoir questionné leur chef nommé Gérard, qui, dit la chronique, lui exposa allégrement ses doctrines, se crut obligé d'envoyer des troupes contre eux. Il fit saisir tous les habitants du lieu, même la comtesse, et après les avoir fait conduire à Milan, il chercha par tous les moyens possibles à obtenir leur abjuration. Un petit nombre seulement cédèrent. Quant aux autres, bien loin de renoncer à leurs erreurs,

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Muratori: *Annales d'Italie*, tome VII; diss. 60; Cantù, *La Réforme en Italie*, Paris, 1867, p. 133; Jiresek, p. 174; Costa de Beauregard, *Mém. histor.*, tome I p. 46 et 47, et note 17; Schmidt, tome II, p. 286: « Dans le diocèse de Turin, *juxta Sturiam*, dit ce dernier, il y a dès 1047 un endroit nommé Bulgaro; aussi en 1120 et en 1146. En 1159 la cathédrale de Turin possède une *curtis de Bulgari.*»

Annales d'Italie, pages 79-81.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Cantù, Réforme en Italie, p. 128.

ils réussirent à convaincre tous ceux qui venaient les visiter. Pour en finir, ou brûla tous ces obstinés.

Les doctrines de ces sectaires, que divers auteurs qualifient sommairement de manichéennes, de païennes ou même de juives, sont très vagues. Voici le langage que le chroniqueur Landolphe le Vieux place dans la bouche de leur chef, Gérard: «Nous croyons au Père, au Fils et au Saint-Esprit qui seuls ont le pouvoir de lier et de délier. Le Père est l'Éternel en qui et par qui sont toutes choses; le Fils est l'esprit de l'homme que Dieu aima; le Saint-Esprit est la connaissance des sciences divines suivant laquelle toutes choses sont ordonnées. Nous ne reconnaissons pas l'évêque de Rome ni aucun autre, mais seulement celui qui visite chaque jour nos frères dans le monde entier et qui les illumine; et lorsqu'il est envoyé de Dieu, on trouve auprès de lui le pardon des péchés. Nous gardons la chasteté bien que mariés; nous ne mangeons pas de viande, nous observons un jeûne rigoureux; nous lisons chaque jour la Bible, nous prions beaucoup...» Et cette déclaration se termine par ces mots touchants: «Il nous est doux de mourir au milieu des tourments pour éviter les châtiments éternels<sup>141</sup>.»

Ce premier bûcher ne fut pas le seul; les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en virent à Byzance, sur les bords du Rhin, au sud et au centre de la France; mais ils furent rares en Italie; et là, comme partout ailleurs, on put constater que bien loin d'affaiblir la secte, les supplices ne contribuaient qu'à la propager. Les martyrs, en face des tourments, non seulement ne songeaient pas à abjurer, mais ils faisaient entendre leurs protestations d'innocence et mouraient en chantant les louanges du Seigneur<sup>142</sup>. On conserve encore en Lombardie, dit Moneta de Crémone, la mémoire d'une jeune fille dont la beauté excitait la sympathie et la commisération. On espérait que la vue du supplice de son père, de sa mère et de ses frères, qui furent brûlés sous ses yeux, la déciderait à renoncer à sa foi. Mais c'est le contraire qui arriva, elle courut se précipiter dans les flammes afin de mêler son dernier soupir à celui de ses parents<sup>143</sup>.

Des persécutions plus générales étaient de toute part réclamées par le clergé romain, surtout depuis que le redoutable Grégoire VII, faisant prévaloir le pouvoir pontifical et confisquant au profit des papes le droit d'investiture, avait enchaîné le bras séculier. Remarquons ici que lorsque celui-ci frappait, c'était tantôt par l'épée, tantôt par le feu. Quant à l'Église, qui professait l'horreur du sang (abhorret a sanguine), elle n'était censée autoriser que le feu.

Du reste, dans ces temps d'anarchie et de confusion de tous les pouvoirs,

<sup>141</sup> Cantù, La Réforme, etc., p. 129.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Voir à l'Appendice, note C.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Cantù, *La Réforme*, etc., p. 167.

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

il n'était pas difficile à l'Église d'user du prestige qu'elle conservait sur une partie de la noblesse, et d'atteindre ceux qu'elle considérait comme ennemis de l'ordre social. On a vu comment elle avait soulevé les seigneurs contre les partisans de l'évêque Claude, et comment ceux-ci avaient été forcés de chercher refuge dans les hautes vallées des Alpes cottiennes.

Néanmoins, ces tendances du clergé rencontrant en Italie une vive opposition, elles durent demeurer plus ou moins latentes. L'heure des grandes tribulations pour les sectaires n'était pas encore venue. Elle tarda deux siècles encore, mais elle n'en fut que plus terrible.

# CHAPITRE XIII CATHARES, ARMOLDISTES ET VAUDOIS

Les bûchers dont il vient d'être question furent, répétons-le, une exception: ils répugnaient à la majorité du clergé milanais autant qu'aux mœurs généralement douces de la voluptueuse Lombardie. D'ailleurs le caractère paisible des victimes et la pureté de leur conduite ne pouvaient qu'inspirer la sympathie. Et, comme nous l'avons fait observer ailleurs, la qualification de Cathares, purs, et de Bons-hommes donnée aux sectaires en Italie comme en France, témoignait en leur faveur. Aussi saint Bernard lui-même a-t-il été forcé de leur rendre justice: « Il n'y a pas en apparence, écrivait-il, de discours plus chrétiens que les leurs et leurs mœurs sont aussi éloignées que possible de toute souillure. Et ailleurs il leur rend encore ce témoignage: « Chez eux on ne mange pas le pain de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur rende encore ce temoignage de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur rende encore ce temoignage de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur rende encore ce temoignage de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur rende encore ce temoignage de leur encore ce temoignage de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur encore ce temoignage de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur encore ce tempe de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur encore ce tempe de l'oisiveté, on travaille de ses mains pour subvenir à son existence de leur encore ce tempe de l'oisiveté encore de leur encore ce tempe de l'oisiveté encore de leur encore de l'oisiveté encore de leur encore de l'oisiveté encore de leur e

Rome, dont l'autorité n'était pas encore assise, eût été mal venue à intervenir directement dans une contrée où l'on se souvenait du sans-façon avec lequel Claude de Turin avait répondu aux docteurs chargés de le ramener aux dogmes de la métropole, et qu'il avait traités de congressus asinorum. Des entreprises trop ouvertes eussent excité la réprobation générale.

Aussi arriva-t-il que les schismatiques, loin de diminuer en nombre, s'accrurent dans des proportions prodigieuses. Leurs chefs, ceux qui avaient le pouvoir de donner le consolamentum, ou baptême du Saint-Esprit, c'est-à-dire les Parfaits, perfetti, s'élevaient, affirme-t-on, à près de 4000. Quant aux simples croyants, ils étaient innombrables<sup>146</sup>.

Ces rapides progrès furent dus en grande partie et l'influence des missionnaires bosniaques et bulgares qui, et l'aide de leurs livres fantastiques et d'évangiles apocryphes, apportèrent avec eux les tendances mystiques que l'on connaît. Il y avait dans la Haute-Italie peu de villes et de villages qui ne renfermassent un grand nombre de leurs congrégations. On en constate à Suse, à Moncalieri, à Asti, Côme, à Brescia, à Plaisance, à Bergame, à Monza, à Vérone, à Padoue, à Venise, à Crémone surtout. L'Italie centrale et méridio-

<sup>144</sup> Il est à observer que l'expression de Bons-hommes, *Boni viri*, a eu souvent au moyen âge une acception plus générale et a servi à désigner certains fonctionnaires appartenant au tiers état.

Sermon 65, 1, 1495 et Épist. 143. Voy. note G, à l'Appendice.
 Cantù, *La Réforme*, etc., p. 137; Jiresek, p. 183.

nale en eut aussi sa part: Florence, Spolète, Rimini, Viterbe, et même Rome renfermaient quelques-uns de ces groupes, et l'on en trouvait jusque dans l'Apuglia, dans la Calabre et même en Sicile.

Hors des villes, les conciliabules des sectaires se tenaient d'ordinaire dans les moulins, généralement placés sous la protection des châteaux-forts. Ces locaux, pourvus de vastes greniers et de granges, et qui fournissaient la nourriture du peuple, jouissaient d'une faveur de bon aloi. Ils offraient ainsi, non seulement des facilités, mais des garanties de sécurité pour les réunions. De là, peut-être, cette désignation de Molinari donnée à ceux qui les fréquentaient, et les noms si communs parmi les religionnaires venus tant de France que d'Italie, de Molinier, Molins, Mouliné, Dumoulin, de Molin, De Molon, de Montmolin, etc., et qui servent encore de nos jours à désigner tant de familles protestantes dont on peut faire remonter l'origine ces temps reculés.

Frédéric Barberousse, qui trouvait dans ces communautés indépendantes un point d'appui, favorisait le mouvement, autant du moins que le permettaient les exigences variables de sa politique. Quant aux seigneurs, qui de leur côté cherchaient aussi l'indépendance et l'hérédité de leurs fiefs, ils ne leur étaient pas moins favorables. Comme ils trouvaient en eux de consciencieux artisans et des travailleurs laborieux, il était dans leur intérêt de les protéger. Dans les villes, le commerce passa aux mains des Patarins ou Gazares, noms, surtout le premier, de plus en plus donnés aux sectaires, comme cela avait déjà été le cas pour leurs frères de Bosnie. Ce furent même les Patarins de Lombardie qui, tout porte à le croire, s'ils n'inventèrent pas la lettre de change, contribuèrent tout au moins à en généraliser l'usage<sup>147</sup>.

Il était dans la nature des choses qu'au sein de cette effervescence religieuse et en l'absence des Écritures, qui étaient rares alors entre les mains des fidèles, bien des tendances diverses se manifestassent. C'est ainsi que l'arianisme pur, l'illuminisme et jusqu'aux doctrines voisines du manichéisme eurent des partisans.

Au milieu de ce dédale d'opinions et de sectes diverses unies par une commune hostilité contre Rome, et dont l'énumération seule donne le vertige, on distingue cependant trois courants principaux.

Le premier en date était celui des Perfetti, Cathares ou Bogomiles, qui se rattachaient aux églises de Macédoine, de Thrace, de Bulgarie, de Bosnie et de Dalmatie. Bornons-nous à dire que ce courant, qui prit en Italie de vastes proportions, se subdivisait à son tour en plusieurs courants secondaires, ne présentant que des différences peu sensibles, mais au milieu desquels il en est

-

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Voir note H à l'Appendice.

deux qui se laissent plus nettement distinguer. C'est d'un côté celui qui dérivait des Manichéens purs de la Macédoine, de l'autre celui qui représentait les vues mitigées de la Bulgarie et de l'Albigeois. L'organisation de ces sectes était épiscopale, et deux de leurs évêques résidaient l'un à Constantinople, l'autre à Tragurium (Trau), en Dalmatie<sup>148</sup>.

Le second, qui fit son apparition dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle et qui devait en partie sa direction aux vues indépendantes du cadre scolastique de Tours, Bérenger, avait un caractère plus intellectuel et politique que religieux. C'était celui des Arnoldistes ou disciples de l'école d'Abélard et d'Arnauld de Brescia.

Comme Abélard et comme les Cathares, les Arnoldistes ne croyaient ni à l'infaillibilité des papes, ni à la succession apostolique. Le but avoué de leur maître était d'amoindrir la papauté et d'amener une réforme intérieure dans l'Église latine. On doit croire aussi qu'Arnauld voulait rationaliser le dogme et amoindrir la Trinité; mais ses disciples s'en défendent. Toujours est-il que frappés de l'esprit mondain qui animait le clergé, ils cherchèrent ramener l'Église à la pauvreté apostolique. En un mot, l'œuvre d'Arnauld fut plus disciplinaire que dogmatique.

Telles étaient les vues de ce réformateur. Aussi saint Bernard ne s'est-il pas gêné de le qualifier tantôt «d'ennemi de la Croix de Christ et de lion rugis-sant,» tantôt «d'homme à tête de colombe et à queue de scorpion. » Ajoutons que républicain dans l'Église et dans la cité, Arnauld avait à cœur de ressusciter la Rome antique, la Rome républicaine, autant que de réformer l'Église.

La vie de ce grand tribun appartient trop à l'histoire pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage. Constatons cependant que ses mœurs étaient irréprochables. «Ce n'était ni un mangeur ni un buveur,» reconnaissait le grand adversaire que nous venons de nommer (homo neque manducans flegme bibens).

Un poète du temps dit encore de lui: «qu'il méprisait les mets délicats, l'éclat des vêtements, les plaisanteries déplacées, les joies bruyantes du clergé, le faste des pontifes et l'orgueil des moines.» On sait la révolution qu'il accomplit à Rome lorsqu'il y vint en 1144 et qu'après y être resté en maître pendant dix ans, il fut saisi par Frédéric Barberousse et mis à mort au château Saint-Ange en 1155<sup>149</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Cantù, *La Réforme*, etc., p. 134; Schmidt, tome I, p. 73, 74, tome II, p. 273.

Nap. Peyrat, Les Réformateurs; Monastier, Histoire des Vaudois, t. I, p. 70; Am. Bert, Thèse sur Arn. de Brescia. Gênes, 1856, etc.

Le troisième courant était celui des disciples de Valdo, qui, du Dauphiné ou de Pignerol, s'étaient promptement répandus en Lombardie.

Vu l'intérêt légitime qui s'attache à ces apôtres de l'Évangile, [il nous sera permis d'entrer dans quelques nouveaux détails à leur sujet. — Prenant pour guide,] selon leurs principes, l'étude des Écritures plutôt que les intuitions de l'Esprit et les déductions de la raison pure, ils ne se dirigeaient point par des motifs politiques; aussi le caractère et la réelle spiritualité de ces zélés missionnaires exercèrent-ils bientôt une sérieuse influence sur la partie la plus saine et la plus éclairée des deux écoles cathares mentionnées plus haut. Sous leur influence les excentricités mystiques et individualistes qui avaient caractérisé quelques-uns des conventicules se tempérèrent peu à peu. Quantau mouvement intellectuel et politique, il ne tarda pas à se dissoudre entièrement ou tout au moins à perdre sou caractère militant.

Au point de vue ecclésiastique, les Vaudois se considéraient comme affranchis de l'organisation épiscopale des Cathares. Ils avaient cependant des ministres ou pasteurs appelés Barbes, nom qui, dans leur patois actuel, signifie oncle et qui est un terme de respect<sup>150</sup>. C'est de ce mot qu'on a fait le sobriquet de barbets donné autrefois aux Vaudois, et qui a cours encore dans quelques contrées à l'égard des colporteurs évangéliques. En outre, il est à remarquer qu'ils ne donnaient pas, comme les Cathares, une importance aussi exclusive aux épîtres de Paul, mais qu'ils se guidaient à la fois sur le Nouveau Testament et sur l'Ancien. Il est établi, d'après leur confession de foi et d'autres documents<sup>151</sup>, qu'ils avaient à leur disposition sous forme fragmentaire et même complète, les manuscrits de tous les livres considérés comme canoniques par l'église romaine et qu'ils en faisaient un constant usage. Plus pondérés ainsi que leurs prédécesseurs, ils considéraient la perfection absolue comme incompatible avec la faiblesse humaine. D'autre part, ils admettaient avec tous les chrétiens orthodoxes la nécessité de la nouvelle naissance et celle de la justification par la foi.

Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle nous les avons vus demander au pape l'autorisation de prêcher<sup>152</sup>. Il y eut même à ce sujet, vers 1190, une conférence entre Vaudois et catholiques, dont une relation a été fournie par l'abbé de Foncaldo. Ce fut plus tard seulement que, mesurant l'espace qui les séparait du système papiste, ils s'affranchirent totalement de son autorité et posèrent en principe que le droit de prédication appartient aux laïques. « Quiconque, disaient-ils,

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> Bert, *Livre de famille*, p. 16. Genève, 1830.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Voir le texte de ces documents, Hahn, *Geschichte der Waldenser*, 2<sup>e</sup> vol. de la *Geschichte der Ketzer im Mittelalter*. Stuttgart, 1847.

<sup>152</sup> Cantù, La Réforme, etc., p. 132.

connaît la manière de semer la parole de Dieu parmi le peuple, est tenu de le faire. » Et ils ajoutaient, avec l'apôtre Jaques : « Celui-là pèche qui sait faire le bien et ne le fait pas<sup>153</sup>. »

Encore un détail qui les caractérise. Comme ils voulaient ramener l'Église à la simplicité, ils se condamnèrent à la pauvreté. Ils cherchaient en cela à imiter, non seulement Jésus-Christ et les apôtres, mais celui qu'ils appelaient «leur cher et vénéré maître Valdo<sup>154</sup>.» Il en résulta que, pareils aux Pauvres de Lyon, les Vaudois d'Italie furent qualifiés de *Poveri italici*.

Malgré les opinions en apparence si divergentes des sectaires qui couvraient l'Italie, il existait cependant des liens entre eux. Cela ressort des efforts mêmes qu'ils tentèrent pour se rapprocher. Citons à ce sujet deux faits empruntés à des auteurs différents.

Un moine dominicain, Étienne de Bellavilla, qui vivait dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, raconte que sept évêques appartenant à des nuances cathares diverses s'étaient réunis pour chercher à s'entendre, mais que n'ayant pu y réussir, ils se séparèrent en s'excommuniant les uns les autres. <sup>155</sup> Un effet de l'odium theologicum, qui n'est malheureusement point particulier à ces temps-là!

À son tour, le professeur Comba fait mention d'une conférence ecclésiastique tenue à Bergame entre six délégués vaudois d'au delà des montagnes et six coreligionnaires italiens, dans le but scruter certaines divergences qui faisaient craindre une rupture des liens de la fraternité commune<sup>156</sup>. Serait-ce le même fait présenté sous deux aspects différents ? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit de ces divergences, elles n'affaiblissaient pas en tous cas l'esprit missionnaire qui animait les Vaudois. Un grand nombre, d'entre eux prirent le bâton de pèlerin, et à l'exemple de frères de Lyon, ils portèrent leurs pas jusqu'en Allemagne. Des documents trouvés récemment dans un couvent de Bavière, et dans lesquels ils sont qualifiés de *Poveri italici*, ont fait découvrir leurs traces à Passau et dans d'autres districts de cette contrée<sup>157</sup>.

Un mot enfin de la littérature des Vaudois. Impossible d'aborder ici le vaste débat concernant l'origine des manuscrits et parchemins en langue romane ou provençale qu'ils ont laissés. Disons seulement qu'indépendamment des

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Rivista cristiana, août 1877, p. 367 et septembre 1877, p. 388.

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> *Ibid.* septembre 1877, p. 390.

<sup>...</sup> Cumque diu acriterque ab alterutris disputatum singuli aliorum Sectam ut Hæreticam proscripsedamnarunt, mutuoque sese anathemate confodientes aram earn Synodum dissolverunt. — Voir Moneta, I, cap. III.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Rivista Cristiana, août 1877, p. 357.

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Rivista cristiana, août, 1877.

livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ils possédaient quelques sermons, divers livres et traités et en particulier le célèbre poème intitulé la *Nobla Leycson* dont trois exemplaires sont déposés l'un à la bibliothèque de Genève, les deux autres à celles de Cambridge et de Dublin<sup>158</sup>.

Pour achever l'historique des diverses sectes qui viennent d'être énumérées, remarquons que, distinctes à l'origine, elles finirent par se fondre les unes dans les autres, à mesure que la lumière de l'Évangile pénétra parmi elles. Il resta assurément ici et là quelques groupes fervents des doctrines cathares ou bogomiles, mais ce fut aux Vaudois incontestablement qu'il appartint de prendre la tête du mouvement.

Mais à côté de ce nom de Vaudois qui, analogue à celui que l'on donne de nos jours aux calvinistes, sert à caractériser à la fois la tendance religieuse et les origines de la secte, il en est un autre qui a pris sa place dans l'histoire et qui est un indice de plus de la fusion qui tendait à s'opérer entre les diverses dénominations. C'est celui de Patarins ou Pattari qui, dans le langage populaire, désignait à la fois les Vaudois et les autres sectaires, et que porte encore aujourd'hui une des rues de Milan<sup>159</sup>.

Le mouvement religieux, dont nous avons essayé d'esquisser les principaux traits était, cela va de soi, surveillé de près par Rome. Mais diverses causes paralysaient les moyens d'action du clergé romain. D'un côté la noblesse, dans la Haute et même dans la Basse-Italie, héritière des traditions lombardes et généralement attachée au parti gibelin, continuait d'être favorable à la liberté de conscience. D'autre part, les déchirements des factions dans la métropole, les antipapes qui s'y succédaient (on en compte une dizaine en moins d'un siècle), le réveil surtout de l'esprit républicain, étaient autant de causes qui, non moins que le désordre des mœurs des chefs de l'Église, affaiblissaient le prestige du Saint-Siège. C'étaient autant d'obstacles à l'emploi des moyens de répression violente qui avaient pu être arrachés en France à la faiblesse ou au fanatisme du pouvoir séculier.

On en était venu à prédire non seulement la destruction de la puissance temporelle, mais la chute même du pouvoir pontifical. Rome n'était plus, selon l'expression de saint Bernard, qu'« un corps informe, sans tête, un front sans yeux, un visage couvert de ténèbres 160. » Cependant, lorsque l'abbé de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> En ce qui concerne la date de cet intéressant écrit, bien que notre incompétence nous défende de nous prononcer, disons pourtant que nous inclinons pour l'opinion qui place la Noble Leycson vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Nous renvoyons à la note L de l'Appendice le court exposé de nos motifs.

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> Voir note J à l'Appendice.

<sup>...</sup> Quid ergo nunc Roma, nisi sine capite truncum corpus, sine oculis frons effossa, facies tenebrosa?... (S. Bernardi Abbatis, *Epistola* CCLXIII).

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

Clairvaux écrivait ces lignes, l'œuvre de Valdo n'était pas encore commencée. Aussi dès ses débuts, il y eut de toutes parts comme un pressentiment qu'une vaste réforme allait s'opérer dans l'Église de Christ. Cette réforme ne s'accomplit, il est vrai, que trois siècles plus tard, mais elle n'en demeura pas moins comme une espérance dans bien des cœurs.

Toutefois, la faiblesse de Rome n'était qu'apparente, et les profonds politiques qu'elle avait à son service ne restaient pas inactifs. On en peut juger par les imposantes cathédrales que des constructeurs et des maçons affiliés élevaient en tout lieu avec l'argent des fidèles.

Appuyée désormais sur ces édifices comme sur autant de forteresses, la stratégie pontificale se crut en mesure, non seulement de dompter le clergé lombard, mais de soumettre l'Occident entier. Le courant qui poussait Rome à la persécution était de ceux qui ne s'arrêtent pas.

# CHAPITRE XIV UN SONGE D'INNOCENT III — DÉBITS DE L'INQUISITION

Avant d'aborder cette période historique qui a été désignée par les uns comme le siècle des Vaudois et par d'autres comme l'âge glorieux des papes, et afin de la mieux comprendre, jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'ère qui l'a précédée, le XIe siècle.

Les temps alors étaient rudes; ce n'étaient pas seulement les conflits perpétuels entre les factions des pontificaux et des impériaux, — factions connues plus tard sous les noms de Guelfes et de Gibelins, — qui ensanglantaient les villes et les campagnes, c'étaient souvent aussi les débats relatifs aux prêtres de Lombardie qui vivaient dans l'état conjugal, et que leurs adversaires qualifiaient plus ou moins abusivement de concubinaires et même de nicolaïtes.

Le spectacle offert par l'Église n'était guère plus édifiant. Ce n'était partout que simonie et débauche, et l'attitude des évêques était bien plus celle de princes et de barons que celle de serviteurs de Christ. Quant aux couvents, à quelques honorables exceptions près, ils retentissaient plus souvent, a-t-on dit, des aboiements des chiens et des hennissements des chevaux que du chant des hymnes.

Au milieu de cette anarchie et de ces désordres, un message de paix était apporté par les humbles Vaudois. La Bible à la main, ou plutôt dans le cœur et à la bouche, car ils la savaient presque par cœur, <sup>161</sup> ils parcouraient les villes et les campagnes, et chaque jour ils gagnaient de nouveaux partisans. L'éloquence persuasive de ces disciples du pur Évangile parviendrait-elle mieux à réagir contre les désordres et contre le formalisme romain que l'illuminisme bulgare ou l'intellectualisme d'Abélard? On put le croire un moment.

Sous l'égide plus politique que libérale de Frédéric Barberousse, et sous la protection des franchises des cités lombardes et toscanes (Pise et Pavie exceptées), les *Poveri italici* et les Cathares pouvaient tenir en paix leurs assemblées. De plus en plus confondus dans l'opinion publique et souvent même en réalité, ils se faisaient des partisans jusque dans la noblesse. Beaucoup se reprenaient alors à espérer des jours meilleurs, et entrevoyaient un retour

\_

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> J.-P. Perrin, citant deux auteurs catholiques du moyen âge, dit que les Vaudois apprenaient à leurs enfants, voire même aux filles, les Évangiles et les Épîtres, et qu'il était tel paysan qui récitait Job mot à mot et bien d'autres qui savaient parfaitement tout le Nouveau Testament (liv. I, p. 40).

aux temps apostoliques, aux enseignements de l'Évangile plutôt qu'à ceux de la tradition. Mais l'Église romaine avait compris sa mission autrement. Ce fut à la force, non à la persuasion qu'elle en appela.

Rome en cela ne faisait qu'obéir à ses traditions historiques et à la loi naturelle de son organisme. Les prémisses une fois posées, que le corps étant inférieur à l'esprit doit être gouverné par celui-ci, il en résultait que l'Église, qui avait mission de diriger les âmes, avait en même temps tout pouvoir sur les individus. Il appartenait par conséquent à son représentant de châtier ceuxci lorsque, en cherchant le salut dans leurs propres voies, ils échappaient à son autorité. Le successeur de saint Pierre, celui qui avait pris le nom de vicaire de Jésus-Christ, se trouvait ainsi investi d'un mandat à la fois temporel et spirituel. Méconnaissant le principe que le royaume de Christ n'est pas de ce monde, il fut entraîné fatalement au despotisme et à la violence. La tentation était d'autant plus forte que, dans l'intérêt de l'ordre social si troublé, les papes et à leur tour les évêques avaient été appelés, soit par héritage, soit par l'empire, à devenir souverains et barons. En cette qualité ils eurent à faire respecter, — lorsqu'ils ne les édictaient pas eux-mêmes, — les lois et ordonnances dans lesquelles l'hérésie et la sorcellerie avaient été souvent et intentionnellement confondues. Plus que cela, il y avait à réprimer les désordres du clergé et du monachisme. C'est ainsi que le pontife romain, par la logique du système et aussi par les devoirs de sa position, dut admettre comme conséquence de son mandat le droit «d'user de la contrainte même matérielle envers les hétérodoxes.»

Si cette proposition du Syllabus actuel<sup>162</sup> n'était pas exactement formulée au temps de Grégoire VII, elle n'en était pas moins en germe dans la curie romaine. Elle l'était aussi dans l'esprit du pontife, qui se regardait comme appelé à maintenir à la fois les droits de l'orthodoxie catholique et ceux du domaine temporel. Il avait ce double devoir en vue lorsqu'il disputait aux empereurs le droit de conférer les investitures et lorsqu'il écrivait aux évêques et aux archevêques d'Allemagne des instructions telles que celles-ci:

«Conduisez-vous comme des pères et des princes très saints... Vous pouvez dans le ciel lier et délier, ôter à chacun selon ses mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés et les possessions des hommes, car vous décidez souverainement<sup>163</sup>.»

Or, comme le fait observer Guizot, « Grégoire VII était un réformateur par la voie du despotisme, comme Charlemagne et Pierre le Grand. Il a été à peu

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Proposition 24.

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Comte de Montlosier, ouvrage cité, p. 28.

près dans l'ordre ecclésiastique ce que Charlemagne en France et Pierre le Grand en Russie ont été dans l'ordre civil. Il a voulu réformer l'Église et par l'Église la société civile, y introduire plus de justice, plus de règle, mais il a voulu le faire par le Saint-Siège et à son profit<sup>164</sup>. » On sait qu'il fut brisé dans la lutte, et que le pouvoir resta à ses adversaires; mais ce fut pour un temps seulement.

C'est à Innocent III, à celui que le comte de Gasparin considère avec raison comme le «point brillant et suprême, comme l'épanouissement du système papal au moyen âge<sup>165</sup>, » c'est à ce pontife, bien plus qu'au pape Alexandre III, le propugnateur des libertés italiennes et le vrai fondateur du parti guelfe, qu'il appartint de relever le prestige de la tiare. Esprit puissant et organisateur, en même temps qu'instrument consciencieux et correct des doctrines qui avaient cours à Rome depuis que Boniface III en 606 avait réclamé de Phocas le titre de la primauté universelle, Innocent III réalisa sous une des formes les mieux réussies la pensée de ses prédécesseurs. Cette pensée, dont on peut suivre le développement graduel dans l'histoire, peut se résumer en ces termes: Couler dans le moule du vieil état romain un empire nouveau, l'empire à la fois temporel et spirituel de l'Église, et cléricaliser la chrétienté en substituant des milices soutane aux guerriers de la maîtresse du monde.

Parmi les formules que l'on peut citer à l'appui et qui servent comme de jalons dans l'étude de la tactique pontificale, rappelons celle-ci, proclamée par Grégoire VII dans un concile de la métropole: «L'Église n'a jamais erré; l'évêque de Rome a le droit de déposer les empereurs et d'en porter les insignes<sup>166</sup>. »

Cette doctrine audacieuse fut complétée par une maxime plus absolue encore d'Innocent III, laquelle devint sa thèse favorite: «La royauté est sacerdotale et le sacerdoce est royal.»

Malgré les pas considérables qui avaient été faits pour atteindre le but, on en était loin encore, et de nouveaux procédés étaient nécessaires pour passer de la théorie à la pratique. La situation de l'Église, déchirée par les sectes, facilita à Innocent III la réalisation de ses projets. Pour combattre cette anarchie il eut l'idée d'utiliser l'organisme monastique en encourageant la formation de nouveaux ordres. Destinés en même temps à reformer les abus dont les cloîtres étaient le théâtre, ces ordres devaient être, disciplinés de telle façon qu'au moyen des aptitudes diverses des moines, ils pussent constituer une armée au service de Rome.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris 1872, douzième édition, p. 184.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Innocent III, p. 198, Paris 1875.

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> Hist. des papes, La Haye, 1732, t. II, p. 483.

Voici ce qu'on raconte à ce sujet. C'était aux derniers temps du pontificat d'Innocent III. Une nuit il crut voir en songe la basilique de St-Jean de Latran sur le point de s'écrouler. Deux inconnus s'élancent alors pour la soutenir. C'étaient l'italien François d'Assise et l'espagnol Dominique de Gusman<sup>167</sup>.

Ce songe symbolise la situation de l'Église et le rôle qu'allaient jouer ces deux hommes. Nés tous deux dans une situation élevée, ils avaient senti le besoin de renoncer au monde et de se consacrer au service de Dieu. L'unité romaine réalisant pour leur imagination exaltée les caractères de l'Église de Christ, ils se donnèrent à elle, et ne voulant pas rester en arrière des Vaudois et des Bogomiles, ils se vouèrent à la pauvreté.

Deux ordres nouveaux furent ainsi institués par leurs soins: le premier, dit des frères mineurs ou mendiants, autrement appelés franciscains; le second, celui des dominicains ou frères prêcheurs. Ces deux ordres célèbres, qui reçurent leur sanction définitive, l'un d'Innocent III, l'autre de son successeur Honorius formèrent les premières légions de l'armée belligérante de Rome. Pour les seconder dans la lutte ardente qu'ils allaient entreprendre contre l'hérésie, il fallait des armes nouvelles et redoutables et une tactique appropriée. Les armes on les trouva dans l'inépuisable arsenal de l'Église; la tactique fut étudiée dans les consistoires secrets des cardinaux; quant à la sanction définitive, on l'obtiendrait aisément de l'une de ces assemblées d'évêques qu'on appelle conciles, et dont on a dit «le concile c'est le pape. »

Depuis plusieurs années déjà, un plan s'élaborait et mûrissait dans l'esprit fertile du pontife. Ce plan se présentait sous un double aspect. — D'un côté il fallait réduire et dominer le pouvoir séculier à tous les degrés de l'échelle. Or, celui-ci, en France, en Allemagne et surtout en Italie, n'était nullement disposé à accepter les conséquences du principe général d'absorption qui guidait le pontife. On pouvait donc s'attendre à de la résistance, non seulement de la part des princes et des évêques, mais encore de la part du bas clergé ainsi que des humbles représentants des cités, les podestats, les échevins et les capitouls. — D'autre part il fallait formuler le droit au nom duquel la milice sacrée devait agir et combattre.

Par suite de l'amalgame incohérent que créait la confusion des deux domaines civil et religieux depuis les temps de Constantin, et que celui-ci avait hérité des Césars, confusion toujours précieusement entretenue par les vues intéressés de la curie romaine, l'autorité impériale et souveraine ne pouvait jamais être entièrement indépendante. Les décisions de ses tribunaux restaient toujours subordonnées à celles d'autres juges et à d'autres prétentions

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Cantù, *La Réforme*, etc., p. 159.

que les siennes. Or, les cas de doctrine et de discipline étant dévolus à l'Église, c'est-à-dire aux évêques et aux docteurs assemblés en concile général, ce fut en définitive aux conciles que les souverains furent asservis. Au besoin l'excommunication arrachait ce qui n'avait pu être obtenu par le droit strict.

Mais soyons juste, et reconnaissons-le avec tristesse, cette fatale confusion des pouvoirs, si féconde en conséquences déplorables pour l'Église autant que pour l'État, n'a pas régné seulement à l'époque qui nous occupe, et plus d'un esprit distingué s'en est fait le défenseur. L'un des plus illustres docteurs de l'Église, Thomas d'Aquin, demande en termes formels l'application de la peine de mort aux hérétiques<sup>168</sup>. Au temps de la Réforme, plus tard encore, à l'époque de Rousseau, on continue à regarder l'hérésie constatée comme un délit et à la rendre justiciable du bras séculier. Il est seulement à observer avec Guizot, qu'en consentant au bûcher de Servet, Calvin obéissait à l'idée générale. « Cette idée était de son siècle, et on a tort, dit cet écrivain, de la lui imputer<sup>169</sup>. »

Pour répondre aux diverses exigences de la situation, voici ce qu'imagina Innocent III. Tout d'abord, et pour donner une apparence régulière aux persécutions qu'il méditait, il eut soin de faire intervenir le pouvoir impérial. Un édit fut obtenu d'Othon IV (1210), au moment où celui-ci, créature lui-même du parti guelfe, aspirait à la couronne des Deux-Siciles. Il chercha dans ce but à gagner la faveur du pape, faveur qui, du reste, devait bientôt lui échapper.

Ce point essentiel obtenu, on procéda avec plus de sécurité, et les bases d'un tribunal itinérant, auquel seraient soumis tous les cas d'hérésie, furent posées. Ce tribunal, on le devine, c'était la terrible institution qui, jusqu'au commencement du présent siècle, a jeté l'effroi partout où Rome a régné, et dont le nom seul, l'*Inquisition*, suffira à condamner le système qui l'a créée. Ce fut aux deux ordres nouveaux, aux dominicains surtout, que fut dévolu le soin de la mettre en pratique. Agents de la justice romaine et juges tour à tour, ils allaient être appelés à exercer en tous pays leurs fonctions et déférer aux tribunaux les hérétiques, autrement dit les *prévenus*. Afin de faciliter leur tâche, on ne reculera pas devant une mesure pire encore que celle des tribunaux vehmiques, la substitution de la procédure secrète à l'entière publicité des anciennes cours féodales, et celle de la preuve du délit basée seulement sur l'accusation, sur l'interrogatoire et sur les aveux de l'accusé<sup>170</sup>. Ce dernier,

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Multo gravius est corrumpere fidem per quam est animæ vita..... multo magis heretici statim ex quo de heresi convincentur, possunt non solum excommunicari, sed et juste occidi (Saint Thomas, *Sum. Theol.*, 2<sup>e</sup> question, tome XI, art. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Musée des protestants célèbres, p. 99.

<sup>«</sup>Chose étrange, le seul exemple d'un semblable tribunal, fonctionnant avec une semblable procédure, se trouve aux plus mauvais jours de la république française, dans le Tribunal révo-

isolé de tout conseil, privé de tout moyen de défense, serait ainsi livré au pouvoir discrétionnaire des inquisiteurs, et pour amener des aveux plus efficaces, on appliquerait la torture demeurée dès lors inséparable du système<sup>171</sup>.

Voilà pour les traits généraux. Quant aux autres rouages, aussi compliqués que nombreux, ils avaient été soigneusement étudiés, et l'on s'aventurait d'autant moins au hasard que des applications de détail en avaient déjà été faites en France.

Après tous ces préparatifs, les statuts du nouveau tribunal furent soumis pour la forme à la sanction d'un conseil privé. Enfin un concile général fut réuni au palais de Latran en 1215. Les erreurs des Albigeois et des autres sectaires, ainsi que les doctrines émises un siècle auparavant par l'évêque Joachim de Flore, lui furent soumises; une sentence fut rendue par Innocent contre les hérétiques; la voici en termes succincts:

«Ils seront abandonnés aux puissances séculières pour recevoir la punition convenable. Les biens des laïques seront confisqués; ceux des clercs appliqués aux églises... Ceux qui seront seulement suspects d'hérésie, s'ils ne se justifient par une purgation convenable, seront excommuniés; s'ils demeurent un an dans cet état ils seront condamnés comme hérétiques... Les puissances séculières seront averties et, s'il est besoin, contraintes par censure de prêter serment publiquement qu'ils chasseront de leurs terres tous les hérétiques notés par l'Église. Que si le Seigneur temporel étant admonesté néglige d'en purger sa terre, il sera excommunié par le métropolitain, et s'il ne satisfait dans l'an, on en avertira le pape afin qu'il déclare ses vassaux absous du serment de fidélité et qu'il expose sa terre à la conquête des catholiques. Les catholiques qui se croiseront pour exterminer les hérétiques jouiront de la même indulgence que ceux qui vont à la Terre Sainte... 172 »

On voit qu'il ne s'agissait plus de compromis, mais bien d'une guerre à outrance à entreprendre contre tout ce qui s'opposait aux desseins de Rome. Le moment était favorable. Le prestige exercé par les croisades sur l'esprit mobile des populations et les sinistres succès que venait de remporter Béziers et à Carcassonne, l'armée de Simon de Montfort ouvraient une voie facile. Pour la suivre on achèverait d'abord la campagne commencée chez les Albigeois; on constituerait l'unité territoriale française au profit de Philippe-Auguste par la conquête des États de Raymond de Toulouse; enfin, on forcerait le rétif clergé milanais à s'incliner devant la majesté romaine, on frapperait de crainte la noblesse, et, s'attaquant à l'ennemi domestique, à ces réformateurs

lutionnaire.» Voir *Fouquier-Tinville*, par M. Domenget, juge d'instruction, Paris 1878.

Meyer, *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires*, t. V, p. 213, Amsterdam 1822.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Histoire des papes, La Haye, t. III, p. 148.

importuns qui faisaient entendre leur voix jusqu'aux portes et dans l'intérieur même de la métropole, on s'efforcerait d'anéantir jusqu'au dernier des Vaudois et des Patarins.

Le décret que nous venons de relater contenait en principe ce plan de campagne. Ce fut le suprême effort du pontife. Il mourut quelques mois après, léguant à ses successeurs le soin de mettre ses projets à exécution.

Tels sont les principaux traits du règne de cet homme extraordinaire, sur lequel l'historien Eudes de Mézerai a porté ce jugement caractéristique: « Il agissait partout, il se mêlait de tout, il poussait les choses avec hauteur quand il trouvait du faible et de la division. »

Ajoutons que son sens pratique lui faisait repousser certaines superstitions en germe dans l'Église, telles que le dogme de l'immaculée conception de la Vierge; témoin cette parole qu'on lui attribue: « Ève a été formée sans péché, mais elle a conçu dans le péché; Marie a été conçue dans le péché, mais elle a conçu sans péché. » D'autre part il était doux et sensible à ses heures, et il a parfois émis des opinions plus conformes à sa mission pastorale que celles qui viennent d'être exprimées. « Tâchons, dit-il, dans un de ses sermons, tâchons de dissoudre les réunions hérétiques par la prédication de la foi; le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais sa repentance et sa vie. »

## CHAPITRE XV DÉVELOPPEMENT DE L'INQUISITION

Une première expérience du tribunal avait été tentée en France. Il s'agissait maintenant d'agir en Italie. L'édit impérial antérieur<sup>173</sup> s'étant trouvé insuffisant, un autre décret fut jugé nécessaire. Honorius III s'efforça de l'obtenir, profitant pour cela de l'inexpérience du jeune Frédéric II. Ce dernier, pupille d'Innocent III, et qui, dans les intérêts de sa politique, désirait acquitter une dette de reconnaissance envers le Saint-Siège, s'empressa d'obtempérer aux vœux qui lui furent exprimés. Le décret fut rendu en 1220 et le jour de son couronnement à Rome<sup>174</sup>. On raconte que le pape saisit l'heure de la grand'messe pour lancer, le même jour, l'excommunication contre les hérétiques. La sanction impériale ayant été donnée à cet acte, une loi fut promulguée. Elle atteignait dix-neuf espèces de schismatiques et l'on ne négligea rien pour la rendre redoutable. Mais elle n'eut guère d'autre résultat que de rendre manifestes les aspirations et les colères de l'Église, et l'empereur luimême n'en poursuivit pas l'application. On sait, en effet, que son entente avec le Saint-Siège ne fut pas de longue durée et qu'elle subit de fréquentes alternatives. Toutefois, le principe légal de l'Inquisition était posé; appuyée sur l'autorité impériale, l'institution ne tardera pas à fonctionner.

Quatre ans plus tard, deux édits nouveaux furent publiés. Ces édits surpassaient les précédents en fanatisme. L'empereur y prenait sous sa protection les inquisiteurs, qui ne reçurent officiellement ce titre que peu d'années après, sous le pontificat de Grégoire IX<sup>175</sup>; il leur déférait le crime d'hérésie et enjoignait aux juges de faire le procès aux sectaires. La peine du feu et la perte préalable de la langue furent ordonnées contre ceux qui s'obstineraient; la prison perpétuelle seulement pour ceux qui se repentiraient<sup>176</sup>. Ces édits, toutefois, à cause de leur sévérité même, ne furent pas rigoureusement appliqués. On attendait, pour le faire, des circonstances plus favorables. Elles se présentèrent au moment où Frédéric II, revenu de ses tergiversations, et qui tenait à la couronne de Sicile «comme à la prunelle de son œil<sup>177</sup>, » récla-

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> Édit d'Othon IV, juin 1201; Cantù, Hist. Univ., t. XI, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> On en trouvera les clauses principales à l'Appendice, note K.

Meyer, Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires, Paris 1819, t. III, p. 243.

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> Cantù, *Hist. Univ.*, t. XI, p. 149.

In hereditario regno iciliæ velut in pupilla oculorum nostrorum... Petri de Vinea, *Epit.*, t. II, ep. x.

ma la sanction papale. Un nouveau décret fut obtenu de lui en 1231, et un autre le suivit en 1240. Des rigueurs qui n'existaient pas dans les précédents y furent insérées<sup>178</sup>. Ce n'était plus seulement «aux flammes vengeresses » que devaient être livrés les hérétiques; «l'usage du glaive que Dieu lui a confié contre les ennemis de la foi » fut autorisé. On devait au moins couper la main aux coupables<sup>179</sup>.

Ainsi armée, Rome entra résolument en campagne. Toutefois ses dissentiments avec l'empire rendaient l'application de ces décrets difficile, et Frédéric II ne les favorisant pas, ils tombèrent presque en désuétude. Ce fut à Innocent IV qu'il appartint de les remettre à exécution. Il était lié d'amitié personnelle avec l'empereur et l'on crut que la paix entre le Saint-Siège et l'empire allait se rétablir. Mais il en fut autrement et les souvenirs de l'intimité des deux souverains disparurent bien vite devant les exigences de la tiare. On sait l'animosité qui s'ensuivit de part et d'autre, et comment, menacé dans sa personne, Innocent IV s'enfuit à Lyon, ville neutre alors et appartenant à son archevêque. On se rappelle l'excommunication fulminée au mois de mars 1245 contre Frédéric II, pour crime «de sacrilège et d'hérésie.» On n'ignore pas enfin la convocation à Lyon d'un concile général au mois de juin de la même année, les colères papales qui s'y exhalèrent et la déchéance de l'empereur qui y fut prononcée. Ce fait se passait en présence de 140 archevêques et évêques, ainsi que des représentants des cours de France et d'Angleterre, de l'ambassadeur de l'empereur Baudoin de Constantinople et enfin de celui de Frédéric II lui-même. Les schismatiques de toute nature étaient visés aussi, car le Concile avait pour but de «rétablir dans sa splendeur l'Église troublée par une horrible tempête.»

Ces mesures ne furent pas accueillies sans murmures et sans résistance par la chrétienté. « J'ai ordre de dénoncer Frédéric comme excommunié, dit un curé de Paris dans sa paroisse. Je n'en sais pas la cause. Je ne sais qui a tort, qui a raison, mais autant que j'en ai le pouvoir, j'excommunie celui des deux qui fait le tort, et j'absous celui qui le souffre<sup>180</sup>. »

Les troubles qui agitaient alors l'empire et l'espèce d'interrègne qui suivit le pontificat de Grégoire IX, puis la déchéance et la mort de Frédéric II, offrirent au pape une occasion propice pour reprendre l'œuvre commencée par son homonyme Innocent III. Les papes en paix, dit un historien, parce que

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Il pontefice e l'imperatore unitamente pubblicarono un rigorosissimo editto contro gli heretici Cattari, Paterini, Poveri di Lione... ed altri simili che infettavano tutta l'Italia. Giulini, *Memorie della cita e campagna di Milano*,

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Violator manum perdeat. Hnillard-Briholles, *Hist. diplom. Fréd. II*. Paris 1852-61, t. IV, p. 656.

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Histoire des papes, La Haye, t. III, p. 206.

le monde était en feu, s'occupèrent des hérétiques<sup>181</sup>. » Innocent IV avisa à la création d'un nouveau rouage qui manquait au mécanisme de l'institution. Ce rouage c'était le tribunal de l'Inquisition, autrement appelé le Saint-Office. Développement suprême des mesures antérieures, ce tribunal dépendrait immédiatement du souverain pontife, et celui-ci serait libre ainsi de prononcer sans appel sur les biens, l'honneur et la vie des hérétiques.

La persécution sévit alors de nouveau en Italie. La Lombardie, la Romagne, la Marche d'Ancône furent les premières provinces dans lesquelles le tribunal fonctionna<sup>182</sup>. Elle se propagea alors aussi en Espagne. Les royaumes de Castille et de Léon la repoussèrent d'abord résolument; mais à la longue leur résistance fut vaincue. En 1481, la célèbre general Inquisicion suprema fixa son siège à Séville. Qui ne sait les horreurs qui s'ensuivirent, les dénonciations sans nombre qu'elle provoqua et les bûchers qui s'allumèrent! Dans les premières années on n'en compte pas moins de deux mille.

En Italie on procéda plus timidement, car il fallait ménager les évêques et les magistrats laïques. Les premiers ne pouvaient, en effet, voir avec faveur des mesures qui diminuaient leur influence et qui risquaient de leur aliéner les cœurs. Quant aux seconds il n'était pas moins difficile de passer par-dessus leur tête. On tourna cette double difficulté en faisant quelques concessions aux évêques. On acheta le silence des magistrats en accordant une part dans les confiscations aux provinces et aux municipalités. Rome décida en outre de salarier elle-même les inquisiteurs afin de dégrever le peuple des impositions exigées de lui jusque-là pour l'entretien du tribunal.

Mais l'impression produite sur les populations fut si profonde, et la répugnance contre les moyens employés telle, qu'en présence du mécontentement général, le pape qui succéda à Innocent IV, Alexandre IV, — le même qui, en 1255, à la prière du roi saint Louis, avait établi des inquisiteurs en France, — se vit obligé d'apporter en Italie des tempéraments à la bulle de son prédécesseur.

Le mécontentement avait pris de telles proportions qu'après Alexandre IV, deux de ses successeurs, Clément IV, 1265, et Grégoire X, 1271, tentèrent vainement de remettre l'institution en vigueur. Ce fut plus tard seulement, que par son incomparable habileté politique, Rome parvint à tourner à son avantage ce qui était en réalité une défaite, et à faire pénétrer l'Inquisition dans la plus grande partie de la péninsule. On vient de voir qu'elle n'avait jusqu'ici atteint que quelques États du nord et du centre de l'Italie; ce fut le

Lavallée, Hist. des Inquisitions religieuses, Paris, 1809, t. I, p. 127.

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Lavallée, ouvrage cité, t. I, p. 133.

tour de la Toscane et de l'État de Gênes. Naples et Venise échappaient encore à son action<sup>183</sup>.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, sous le pontificat de Boniface VIII, l'arbitraire du tribunal atteignit son point culminant par l'institution de la procédure secrète<sup>184</sup>.

À partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle l'œuvre de persécution fut donc reprise avec énergie. Se servant de la confession comme d'une arme aussi sûre que perfide, les inquisiteurs se répandirent partout et ouvrirent leurs procédures insidieuses. « Non moins dangereux dans la société privée, écrit un auteur autorisé, ils s'introduisaient dans toutes les maisons... Divisant toutes les familles, alarmant toutes les consciences, perpétuant toutes les inimitiés, ils ajoutaient à l'infamie de ce râle, l'âpreté la plus odieuse dans la manière de multiplier à l'infini les motifs de confiscation, la mauvaise foi la plus insigne quand les communautés en revendiquaient le tiers aux termes de leur institution, et la plus excessive rigueur dans la perception des revenus qui leur étaient affectés... Espions indiscrets et impolitiques, ils s'immisçaient dans l'administration publique... et trouvaient de l'hérésie partout où ils trouvaient de la résistance et de la raison<sup>185</sup>. »

Les tribunaux de l'Inquisition procédaient du reste avec méthode. Ils avaient coutume d'établir trois catégories, les convaincus, les repentants et les relaps, auxquels il faut ajouter les simples suspects abandonnés avec les autres au bras séculier s'ils ne pouvaient se justifier.

Nous ne pouvons passer ici complètement sous silence les accusations monstrueuses dirigées contre les sectaires de plus en plus confondus sous l'appellation générale de Patarins. Sur la déposition de délateurs d'autorité fort douteuse, les crimes les plus odieux, des monstruosités abominables, leur furent imputés, sans doute afin de donner une apparence de justice aux procédés iniques dont ils étaient les objets. Ces accusations qui rappelaient le culte et les mystères de Bacchus, et auxquelles le clergé se plaisait à rattacher le nom des Bulgares, 186 peuvent être considérées comme le fruit d'une imagination populaire surexcitée ou des préoccupations peu avouables des inquisiteurs eux-mêmes. Elles ont été renouvelées d'une manière plus ou moins accentuée à presque toutes les époques de réveil religieux. Le baiser de paix que, selon l'usage primitif, les chrétiens se donnaient entre eux dans leurs assemblées, a servi de prétexte à bien des suppositions malignes. Il en fut de

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Lavallée, ouvrage cité, t. I, p. 140.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Meyer, Esprit et origine des institutions judiciaire t. III p. 247, Paris 1819.

Lavallée, ouvrage cité, t. I, p. 136 et 138.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> Voir l'Appendice, note B.

même au début du catharisme en France, au temps des Albigeois et celui de la Réforme.

Quelques taches peuvent, il est vrai, avoir déparé les actes de certaines réunions schismatiques; et quelques procès ont fait ressortir des faits suspects de sorcellerie ou même d'immoralité. Des sectaires, abusant des privilèges de la liberté chrétienne, et quelques-uns sous l'empire d'excitations funestes, peuvent même s'être livrés à de tristes excès. Mais ce n'était point assurément la règle, et la plupart des auteurs les plus dignes de créance n'hésitent pas à absoudre la masse des énormités dont on les accusait. Nous avons vu le témoignage de Bernard de Clairvaux. À leur tour, le catholique Cantù et l'historien de Florence, Perrens, se font un devoir de citer la déclaration du dominicain Sandrini. Ce dernier, après avoir compulsé les archives du Saint-Office et y avoir fait des recherches minutieuses, s'exprime ainsi: «Je n'ai fait aucune découverte sur les énormités auxquelles se seraient livrés en Toscane les hérétiques dits «les consolés;» je n'ai pas trouvé un seul vestige chez eux d'excès de sensualité, principalement entre hommes et femmes. C'est pourquoi si un excès de modestie n'a pas imposé le silence aux inquisiteurs (ce qui ne paraît pas invraisemblable chez des hommes qui prenaient garde à tout), les erreurs de ces hérétiques provenaient plutôt de l'esprit que de la chair<sup>187</sup>. »

Mais reprenons l'ordre des faits en nous attachant d'abord aux persécutions qui atteignirent les hérétiques d'Italie.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Cantù, La Réforme, etc., p. 143; F.-T. Perrens, ouvrage cité, t. I, p. 351.

## CHAPITRE XVI PERSÉCUTIONS EN ITALIE

Il ne saurait entrer dans le cadre restreint du présent écrit de raconter en détail les terribles persécutions qui furent dirigées contre les Patarins; il suffira d'en relever les traits les plus saillants. Nous devrons pour cela retourner de quelques années en arrière.

Comme on l'a vu, l'hérésie avait, dès le XIIe et surtout au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, poussé de profondes racines en Italie, et le nombre des Bons-hommes s'y était accru journellement. Ce fut d'abord en Lombardie que Honorius III (1216-1227) chercha à mettre à exécution les décisions du concile de Latran. Mais ce n'était pas chose facile, car les gouverneurs de la cité craignaient de soulever le peuple et n'obéissaient qu'avec une grande répugnance aux injonctions des inquisiteurs. On se borna à abattre quelques maisons profanées par les hérétiques, et à raser ou à diminuer de hauteur les tours des seigneurs patarins. Ce fut seulement un peu plus tard (1233) qu'un podestat de Milan, originaire de Lodi, voulant se faire bien voir du clergé romain, s'enhardit à faire condamner et à livrer aux flammes un grand nombre d'hérétiques. Pour perpétuer sa mémoire, une statue équestre lui fut décernée comme « défenseur de la foi. » On la dressa sur la façade de l'hôtel de ville dans le Broletto nuovo actuellement place des marchands, avec une inscription d'un latin un peu barbare, dans laquelle on avait cherché plutôt la consonance que la correction, et où le podestat est désigné comme celui qui «brûla les Cathares comme il devait188.»

<sup>188</sup> Voici le texte de cette inscription:

MCCXXXIII. Dominus Oldradus de Trexeno Potestas Mediolani.

Atria qui grandis solii regalia scandis

Civis laudensis fidei tutoris et ensis

Presidis hic memores Oldradi semper honores

Oui solium struxit Catharos ut debuit uxit.

C'est-a-dire: 1233. Seigneur Oldradus de Trexeno, podestat de Milan.

Toi qui gravis les degrés royaux du grand trône

Du citoyen de Lodi, protecteur et épée de la foi,

Rappelle-toi toujours ici les honneurs du gouverneur Oldrad,

Qui éleva ce trône et brûla les Cathares comme il devait.

(Giulini, *Memorie della città e campagna di Milano*, t. IV, p. 348; Cantù, *Hist. univ.*, t. XI, p. 149, etc.) — On trouvera à l'Appendice, note L, le décret contre les Patarins rendu à cette occasion.

Dans les États romains on cite Orvieto, Viterbe, Volterra et même Rome<sup>189</sup>, comme remplies de Cathares. Viterbe avait même choisi des Patarins pour consuls (1207). Innocent III leur fit intenter des procès, mais on se borna à confisquer leurs biens et à faire démolir les maisons de quelques-uns d'entre eux<sup>190</sup>. Viterbe courba la tête. En revanche, Orvieto opposa une énergique résistance, et le commandant, attaqué dans son palais, tomba sous les coups des Patarins<sup>191</sup>. En 1231, à Rome, Grégoire IX condamna à la prison perpétuelle et au bûcher un grand nombre des novateurs religieux<sup>192</sup>.

Quant aux républiques de la Toscane, placées plus directement sous la protection des empereurs et des seigneurs gibelins, elles échappèrent pour un temps à la persécution générale. La plupart des grandes familles étaient favorables aux Vaudois et aux Cathares. Ces derniers se rattachaient plutôt à la branche mitigée de Lombardie qu'à l'école dualiste de Macédoine. Les familles des Pulce, des Barone, des Cavalcanti, comptaient dans leur sein un grand nombre de parfaits<sup>193</sup>. On craignait si peu les foudres de Rome que, selon les termes usités alors, on buvait l'excommunication pontificale comme de l'eau<sup>194</sup>. On assure qu'il y eut un moment où le tiers des habitants de la ville de Florence se ralliaient aux vues des hérétiques. Aussi fallut-il du courage aux inquisiteurs pour s'attaquer à si forte partie.

Cependant, le vieux Grégoire IX ne renonçait pas à ses projets. Avec le concours successif de deux dominicains des plus habiles, Cavalcante et Ruggiero, alliés eux-mêmes à plusieurs des familles suspectes, un grand nombre d'arrestations furent faite. L'évêque Ardingo fut obligé de livrer les coupables au bras séculier (1234), et on donna huit jours au podestat pour les punir. Mais bientôt les difficultés de la tâche refroidirent la fougue des inquisiteurs. Toujours est-il que jusque vers 1240 l'histoire ne fait mention ni de condamnations ni de supplices<sup>195.</sup>

L'interrègne, d'environ deux années, qui suivit la mort de Grégoire IX favorisa le répit donné aux hérétiques; mais leur tranquillité ne fut pas de longue durée. Elle prit fin lorsque Innocent IV ceignit la tiare (1243) et surtout après le concile de Lyon. Jeune et désireux de signaler son règne par quelque exploit, il reprit le système des persécutions avec une vigueur nou-

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Cantù, Hist. univers., t. XI, p. 149.

<sup>190</sup> Cantù, La Réforme en Italie, p. 195.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Perrens, t. I, p. 356.

<sup>192</sup> Cantù, La Réforme en Italie, p. 196.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Schmidt, t. I, p. 163.

Perrens, t. I, p. 364. — Les railleurs disent encore aujourd'hui: «L'escommunicazione non fa dolore in corpo.»

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Schmidt, t. I, p. 163.

velle. Afin de soutenir le courage de fra Ruggiero qui succombait à la tâche, il lui envoya un auxiliaire dans la personne de Pierre de Vérone, déjà connu par ses hauts faits en Lombardie (1243). Cet inquisiteur, dont la taille élevée et l'indomptable énergie ont fait un homme légendaire, assembla le peuple sur la place publique et y prononça d'une voix tonnante un discours qui jeta la terreur chez les sectaires et lui gagna la faveur de la foule. « Il enflamma les Florentins comme un prodige vivant, » disent les chroniques de l'époque 196.

Les procédures interrompues reprirent dès lors leur cours, et un nouveau procès fut intenté dans le but de découvrir la marche et l'extension de l'hérésie. Le tribunal tenait ses séances au monastère de Santa-Maria Novella. Une foule d'hérétiques, tant hommes que femmes, furent appelés à se présenter devant les inquisiteurs. Impossible d'échapper à cette comparution, les magistrats ou plus exactement les anziani<sup>197</sup> du Palazzo Vecchio ayant reçu l'ordre de livrer aux mains des ecclésiastiques ceux qui s'y refuseraient<sup>198</sup>. Plusieurs parfaits, et dans le nombre une femme portant le nom caractéristique de Bona, furent envoyés au bûcher.

En présence de ces supplices, quelques nobles, furieux, ne respirèrent plus que vengeance, et les Cathares, soutenus par les gibelins, levèrent l'étendard de la révolte. Les inquisiteurs furent expulsés. Mais bientôt Pierre de Vérone réveilla l'ardeur des catholiques et remporta une victoire éclatante (1244).

Cependant, des luttes fréquentes continuèrent encore en Toscane entre les deux factions généralement représentées à Florence par les artisans et par les nobles, qu'on désignait alors sous les noms d'abeilles et de frelons<sup>199</sup>. Les femmes de l'un et l'autre parti se distinguèrent par leur ardeur. On raconte même que quelques dames catholiques s'armèrent et se joignirent à la croisade.

Chacune de ces luttes fut signalée à Florence et ailleurs par les vengeances du parti victorieux. Les tours, les palais, les maisons de cette contrée privilégiée, déjà enrichie par les arts et le commerce, subirent le sort de la guerre. Les gibelins de Lucques, appuyés par Manfred, qui n'épargnait ni hommes ni argent pour les soutenir et pour s'opposer aux desseins de Rome, réussirent à chasser les guelfes. C'est à ce moment (1263) que le plébéien Urbain IV (il était fils d'un savetier de Troyes) offrit la couronne de Naples et de la Sicile à Charles d'Anjou. Lorsque ce dernier, parti de Marseille, relâcha

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Perrens, t. I, p. 369.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Les *anziani*, élus d'ordinaire parmi les nobles, et qui avaient succédé aux consuls, n'étaient pas populaires. On les remplaça par des prieurs, et Dante en fut un. Ils partageaient la direction des affaires civiles et militaires avec le podestat et le capitaine du peuple, fonctions parfois réunies sur la même tête (Perrens, t.1, 207, 211, 326, etc.)

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Cantù, La Réforme en Italie, p. 201.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> Perrens, t. I, p. 250.

à Livourne avant de se rendre à Naples, la joie des partisans de Rome ne connut plus de bornes. Quant aux gibelins, leur panique fut générale, surtout quand ils apprirent la triste fin de Manfred, mort devant Bénévent. L'année suivante, l'arrivée d'une troupe française à Florence les détermina à se retirer en masse, et un grand nombre renoncèrent alors à leurs possessions et à leur patrie<sup>200</sup>. Tous, cependant, ne firent pas ce sacrifice. Des transactions de conscience eurent lieu, et l'on vit, comme plus tard en France au temps des huguenots, de nombreuses apostasies. La plupart des enfants ne craignirent pas, pour conserver leurs biens, d'accuser leurs pères de démence lorsque ceux-ci s'étaient fait donner le consolamentum<sup>201</sup>.

Après la chute définitive des Hohenstaufen, la situation des Cathares devint de plus en plus critique en Italie. Toutefois, la secte exista longtemps encore à l'état latent. On en trouve des traces jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et même au delà. Voici quelques faits qui le démontrent:

À Ferrare, en 1267, un vieillard respectable, Martin Campitello, l'un des perfetti, fut condamné au feu. Comme il marchait au supplice, un Vaudois apostat, du nom d'Armanno Pungilovo, ne put s'empêcher de s'écrier que « ce vieillard était un saint et que la terre ne devrait plus porter ceux qui osent briller de tels hommes.<sup>202</sup>» Après un tel éclat Armanno, regrettant la faute qu'il avait commise en reniant sa foi pour entrer dans l'église catholique, se sentit disposé à s'adjoindre à la secte des Cathares. Dans ce but il se rendit à Vérone, où il reçut le consolamentum d'un évêque des «parfaits» qui se rattachait à l'ordre des Cathares mitigés de Bagnolo. Il retourna ensuite à Ferrare, s'v fit de nombreux prosélytes et mourut sans avoir attiré l'attention de l'Église sur son changement. On l'ensevelit dans la cathédrale de Ferrare. La foule rendit hautement témoignage à la sainteté de sa vie et le pleura comme un bienfaiteur. Un document public constate qu'«il était un chrétien fidèle, chaste, humble, patient, miséricordieux, charitable, qui portait sans murmurer la croix de Christ. » Ce document contient en outre ceci : « Il était dévoué à Dieu et à la Vierge<sup>203</sup>. » Cette dernière mention peut n'avoir eu d'autre but que d'écarter les défiances du clergé à l'égard d'autres sectaires cachés, auxquels Armanno était affilié. Elle a toutefois de l'importance comme indice de l'attitude prise tant par les Vaudois que par les Cathares, soit avant, soit même bien après cet événement.

#### Voici un autre fait:

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Delécluse, *Histoire de Florence*, t.I, p.86, Bruxelles 1837; Perrens, *Histoire de Florence*, Paris 1877, t.II, p.76 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Schmidt, t. I, p. 168, 169.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Schmidt, t. I, p. 182.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Muratori, Antiq. Italic., examen tertium, anno 1270 ad annum 1288, t. V, p. 118 à 147.

En 1279, les inquisiteurs firent à Parme le procès d'une Allemande et la condamnèrent au feu. Ce supplice excita l'indignation des citoyens. Le couvent des dominicains fut ravagé; quelques-uns des moines furent même bles-sés<sup>204</sup>. Cette révolte ne fut pas la seule, et dans bien des cas, à Milan, à Plaisance et dans la Valteline, les Patarins, unis avec les seigneurs, se soulevèrent et massacrèrent les inquisiteurs<sup>205</sup>.

Citons encore un trait, bien qu'il ne se rattache qu'indirectement à la secte dont nous occupons.

Une certaine Wilhelmine, originaire de Bohême suivant les uns, Anglaise suivant d'autres, se rendit à Milan.<sup>206</sup> Persuadée que le Saint-Esprit, incarné en elle, lui avait ordonné de travailler au rachat des Juifs, des Sarrasins et des incrédules, elle s'était donné une mission à ce sujet. Après sa mort, en 1282, son sépulcre fut l'objet des hommages de la multitude. Une religieuse, du nom de Manfreda, lui succéda. Inaugurant l'ère de la femme libre, elle se donna comme papesse, et prêcha que l'autorité actuelle du chef de l'Église serait abolie, et que c'était à elle qu'il appartiendrait de baptiser les nations encore assises dans les ténèbres. Un procès lui fut intenté. On l'accusa, sans doute injustement, de s'être abandonnée à de honteux excès dans des assemblées nocturnes. L'Inquisition la fit saisir, et elle fut envoyée au bûcher avec ses principaux adhérents le 6 août 1300<sup>207</sup>.

Pour clore cette liste déjà longue, et pourtant bien incomplète, des victimes de l'Inquisition en Italie, il nous reste à parler de deux hommes, dont l'un à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'autre au commencement du XIV<sup>e</sup>, gagnèrent par leurs prédications et leur ascétisme un étonnant ascendant sur les populations italiennes des hautes vallées voisines de nos Alpes, deux moines franciscains, Sagarelli et son disciple Dolcino.

L'intérêt dramatique qui s'attache à ces deux hérétiques, surtout au second, dont le nom a retenti dans les chants de Dante, justifiera la place exceptionnelle que nous leur consacrons dans ce travail.

<sup>205</sup> Giulini, Memorie, etc., t. IV, p. 617; Cantù, La Réforme, etc., p.208.

rie, etc., t. IV, p.672-3.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Cantù, La Réforme. etc., p. 209.

Wenit de Anglia virgo decora valde pariterque facunda... Non ex Anglia sed e Bohemia, Mediolanum se contulit perditissima hæc femina.» Muratori, Antiq. Italic., t. V, p. 91.
 Muratori, Antiq. Italic., t. V, p. 92, 93; Cantù, La Réforme, etc., p. 209-11; Giulini, Memo-

## CHAPITRE XVII SECTE DES APÔTRE

Sagarelli et Dolcino appartenaient à la secte dite des Apôtres, secte sortie de la branche de l'ordre des franciscains dont les membres s'appelaient euxmêmes les Spirituels et qu'on désignait familièrement en Italie sous le nom de Fraticelli, les menus frères.

Ces deux fanatiques, car à quelque point de vue qu'on se place on ne peut guère les appeler autrement, avaient pris à tâche de ramener l'Église sinon aux doctrines de la saine orthodoxie, du moins à la simplicité apostolique. Bien différents des autres moines blancs, bruns et noirs qui, selon le jugement de l'histoire, «commençaient comme des mendiants et finissaient comme des princes,» ils poussèrent la pauvreté et le renoncement jusqu'aux plus extrêmes limites.

Posant en principe, comme les Bulgares et les Cathares, que la perfection absolue peut se réaliser ici-bas et qu'elle réside dans l'asservissement du corps à l'esprit, ils estimaient que par une rigide mortification, par une contemplation intense, l'âme peut arriver à s'identifier avec Dieu et devenir inaccessible au péché et à la tentation. Poussant cette doctrine jusqu'à ses dernières conséquences, ils imposaient à leurs sectateurs, à ceux du moins qui prenaient rang d'Apôtres avec eux, une entière chasteté, consacrée non par des vœux, mais par un sacrifice journalier de la volonté. Leurs vues à cet égard, exagération manifeste des principes de saint Paul (I Corinth. VII) et analogues à celles des anciens Manichéens, étaient que l'humanité déchue avait perdu ses droits à la propagation de l'espèce, qu'en conséquence celleci devait s'éteindre par un suicide lent et volontaire. Ceux qui étaient nés de l'Esprit devaient, en d'autres termes, et si nous exprimons bien leurs principes, renoncer à tous les privilèges sanctionnés par la sainte magistrature qui, au début, avait consacré l'union des sexes et l'institution de la famille.

Ils admettaient en outre, comme certains adeptes des premiers siècles et comme les shakers des États-Unis, que les frères et les sœurs selon l'Esprit devaient vivre dans une communauté intime et sainte. Plus que cela, pour conquérir les droits à l'apostolat, ils devaient audacieusement affronter les tentations. Les chefs de la secte, s'il faut en croire des témoignages autorisés, n'auraient rien perdu par là de leur austérité. Leurs adhérents la conservèrent-ils au même degré? il est permis d'éprouver à cet égard les mêmes

judicieuses défiances que saint Bernard, près d'un siècle et demi auparavant, exprimait à l'occasion des tentatives analogues de certains sectaires qu'il avait pour mission de combattre<sup>208</sup>.

Quant à, la foule des simples adhérents, de coupables licences leur ont été imputées. Elles auraient été même légitimées au dire de leurs adversaires par certains articles du credo de la secte<sup>209</sup>.

Les Apôtres, du reste, n'étaient ni Cathares, ni Vaudois, mais ils tenaient du caractère des uns et des autres. Comme les derniers, ils professaient un grand respect tant pour le Nouveau que pour l'Ancien Testament. Dolcino même passe pour avoir possédé les saintes Écritures de façon à pouvoir les citer par cœur. Propagateurs d'une nouvelle doctrine, ils étaient entièrement étrangers, quoi qu'on en ait dit, aux tendances dualistes même mitigées des sectes bogomiles et bulgares. En particulier, ils acceptaient la réalité de l'humanité de Christ et la résurrection finale. Ils tenaient même à honneur de prouver leur orthodoxie en récitant fréquemment le Symbole des apôtres.

L'attention des Apôtres comme celle des Fraticelli, et d'un grand nombre de mystiques de ce temps, était concentrée sur l'Apocalypse. Ils se nourrissaient surtout d'un livre célèbre, l'Évangile Éternel, écrit par un abbé calabrais du XII<sup>e</sup> siècle, Joachim de Flore, dont les vues avaient été condamnées par le concile de Latran, en même temps que les doctrines des Vaudois et des Albigeois. Sous l'influence de ce livre ils vivaient dans l'attente des jugements annoncés.

D'après ce Joachim, l'histoire de l'humanité se divise en trois périodes : celle du Père céleste, celle du Fils et celle du Saint-Esprit. La première avait pris fin à l'avènement de Jésus-Christ; la seconde, — selon l'interprétation donnée généralement aux chiffres apocalyptiques par les mystiques du temps : vers l'an 1260. À partir de cette date avait commencé l'ère de l'amour, de la charité, de la vraie sainteté et de la perfection, c'est-à-dire l'ère du Saint-Esprit. À cette ère, près de prendre fin, devait succéder le millénium ou règne de mille ans.

Partant de ces données, les Apôtres réclamaient un culte entièrement spirituel et repoussaient comme satanique toute pratique extérieure. Les cérémonies et les symboles leur étaient en abomination, et ils stigmatisaient en

<sup>...</sup> Cum femina semper esse, et non cognoscere feminam, nonne plus est quam mortuum suscitare? Quod minus est non potes; et quod majus est vis credam tibi? Quotidie latus tuum ad latus juvenculæ est in mensa, lectus tuus ad lectum ejus in camera, oculi tui ad illius oculos in colloquio, manus tuæ ad manus ipsius in opere: et continens vis putari? esto ut sis: sed ego suspicione non careo... (Voir Bernardi Abb., *Opera*, Paris 1719, I, p. 1493.)

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Art. XVI Voir Mariotti, *Fra Dolcino and his times*, London, 1853, page 194, note.

termes même grossiers les églises qu'ils ne craignaient pas de comparer ironiquement à « des étables à pourceaux. » Leurs adhérents enfin étaient tenus de refuser le payement de toute taxe ecclésiastique. Il va sans dire que l'Église romaine réalisait à leurs yeux les prophéties de l'apôtre Jean sur la Babylone de l'Apocalypse. C'était pour eux comme pour beaucoup d'autres la femme enivrée du sang des martyrs, la mère des impudicités et la grande prostituée.

À ces vues il se mêlait une idée politique. Selon les termes d'anciennes prédictions<sup>210</sup>, « il devait venir un aiglon qui ferait son nid dans la maison du lion; un aigle portant le nom de Frédéric, régnerait et étendrait ses ailes jusqu'au bout de la terre; sous son règne le souverain pontife et le clergé seraient dissipés et dispersés. » Ce Frédéric ne pouvait être qu'un empereur; et tant qu'il se trouva un rejeton de la maison de Souabe nourrissant de mauvais desseins contre Rome et le clergé, gibelins et sectaires s'imaginèrent reconnaître en lui l'aigle de la prédiction. Cette croyance ne fut abandonnée qu'à la mort de l'empereur Frédéric III de la maison d'Autriche (1440-1473).

De telles vues devaient évidemment rencontrer des adversaires implacables dans le clergé et même dans le pouvoir séculier, qui se trouvait fréquemment alors entre les mains des évêques. Aussi l'Inquisition dirigea-t-elle contre les Apôtres toutes ses ressources pour les détruire par le fer et par le feu. C'est ainsi qu'hommes de paix, au fond, ils furent conduits comme l'ont été plus tard les Huguenots, les Covenantaires, les Camisards et les Vaudois à se servir des armes charnelles et à user même, lorsqu'ils furent poussés aux extrémités, de violentes représailles.

Sagarelli passe pour n'avoir été qu'un homme timide et simple d'esprit. C'est en 1280, à Parme, dans cette ville où nous avons déjà vu l'indignation populaire se soulever lors du supplice infligé à une Allemande, que la secte de Sagarelli paraît avoir attiré pour la première fois l'attention du clergé. Admis quelques années auparavant dans l'ordre des franciscains, ce moine avait peu fait parler de lui jusque-là, mais ses doctrines confondues avec celles des Cathares et des Bulgares ou Gazares s'étant répandues dans le pays et même fort au loin, il fut signalé par les inquisiteurs à l'évêque de Parme. Ce dernier, instruit par les événements qui s'étaient passés l'année précédente, se garda d'user de rigueur. Il se borna à traiter Sagarelli comme un visionnaire et lui rendit la liberté, mais sous la condition qu'il renoncerait aux erreurs qu'il avait professées. Sagarelli continua donc à prêcher pendant quelques années,

-

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Veniet Aquila, de cujus volatu delebitur Leo: Veniet Pullus Aquilæ et nidificavit in domo Leonis. De radice Aquilæ surget alias Aquila, cujus nomen Fridericus, qui regnans regnabit, extendetque alas suas usque ad fines terræ. Cujus sub tempore Summus Pontifex et clerus dilapidabitur et dispergetur (L. Mariotti, *Fra Dolcino and his times*, p. 163, London 1853).

après lesquelles, en 1294, il revint dans sa patrie. Signalé derechef à l'Inquisition, il fut condamné à l'emprisonnement. Il réussit cependant encore à se faire absoudre, grâce probablement quelques-unes de ces restrictions mentales si fréquentes chez les Italiens appelés à comparaître devant les inquisiteurs. Six ans plus tard il fut arrêté pour la troisième fois. Le grand inquisiteur de Parme le déclara relaps et décida d'en finir avec lui. Conformément à la formule technique usitée, il le «livra au bras séculier.»

Ce fut le 18 juillet 1300 que Sagarelli monta sur le bûcher. La légende populaire raconte qu'une fois dans le feu, il appela Asmodée à son secours et que l'inquisiteur ayant alors sorti un crucifix de son manteau, les démons répondirent à Sagarelli que « Christ étant plus fort qu'eux ils ne pouvaient rien pour lui<sup>211</sup>. »

Comme on devait s'y attendre, des cendres du bûcher de Sagarelli sortirent une nuée de sectateurs. Mais leurs traces ne se laissent pas deviner aisément. Il paraît toutefois que si la congrégation des Apôtres fut anéantie à Parme, elle se développa considérablement dans les provinces de la Haute-Italie, de là en France et même en Espagne. Dans plusieurs districts de la Dalmatie déjà remplis de sectaires lombards et albigeois, elle prit aussi, paraît-il, quelque extension. En tout cas c'est là que se dirigèrent une ou plusieurs bandes des disciples de Sagarelli sous la conduite de l'apôtre le plus éminent de la secte, Fra Dolcino.

Arrêtons-nous quelques moments sur cette bizarre et puissante individualité.

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> Mariotti, ouvrage cité, p. 102.

## CHAPITRE XVIII FRA DOLCINO

Cet homme dont la vie accidentée a été racontée par plusieurs chroniqueurs<sup>212</sup> et qui a trouvé naguère un historien dans la personne d'un Italien résidant à Londres, M. Mariotti, ne ressemblait guère à l'humble fondateur de l'ordre des Apôtres. D'un caractère énergique et décidé, il recourut rarement aux détours attribués à son prédécesseur. Il était fils d'un prêtre d'une famille distinguée de Milan qui résidait dans le voisinage de Domo d'Ossola. Ce prêtre, selon une coutume qui subsista encore dans la Lombardie plus de deux siècles après Grégoire VII, paraît avoir été légitimement marié.

Laissant de côté les détails du reste peu nombreux et peu connus sur la jeunesse de Dolcino et sur les circonstances qui motivèrent son adhésion à la secte de Sagarelli, nous nous bornerons à dire que dès les débuts de son apostolat il avait rencontré à Trente une jeune religieuse d'une rare beauté, fort riche et d'un rang élevé, qu'il avait convertie à ses doctrines. Elle s'appelait Margarita. Apparemment elle n'avait pas prononcé de vœux, car elle repoussa les offres de mariage les plus brillantes pour s'associer aux destinées de Dolcino.

Tout porte à croire que Marguerite accompagna ce dernier dans son voyage en Dalmatie, mais on ignore combien de temps ils passèrent dans cette contrée. Quoi qu'il en soit, vers la fin de 1303 ou au commencement de l'an 1304, Dolcino, devenu chef de la secte, reparut dans son pays natal. Son éloquence entraînante et sa connaissance des Écritures lui gagnèrent promptement de nombreux sectateurs, parmi lesquels se trouvaient des hommes riches et de haut rang; leur nombre paraît s'être élevé un moment jusqu'à près de 6000.

Sentant que son influence ne pourrait s'exercer dans les contrées civilisées et sous l'œil des prêtres, Dolcino se transporta avec un grand nombre de frères et de sœurs dans une localité sauvage, qui domine la vallée où les eaux de la Sesia descendent du mont Rose, et il y établit sa colonie.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> L'un d'entre eux, Benvenuto d'Imola, a écrit sa vie d'après les récits du médecin même de Dolcino, Reynald de Bergame. Voir aussi Limborch, *Hist. Inquis.*, t. I, p 66; Muratori, *Script. rerum Italic.* Parmi les écrits récents mentionnons, outre celui de M. Mariotti déjà cité celui du professeur Baggiolini, *Dolcino e i Paterini*. Novare 1838, que nous avons en vain cherché à, nous procurer.

Protégé d'abord par le climat rigoureux du site élevé où il avait fixé son camp, et par la faveur des puissants comtes de Blandrate, qui aspiraient, comme la plupart des familles gibelines, à la délivrance du joug papal, Dolcino vécut pendant quelque temps en sécurité. Il se bornait, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, à quelques contributions forcées sur les habitants des bourgs et des villages voisins, expéditions qui ne se faisaient pas sans dommage pour les madones, les croix et les Églises.

Ces nouveaux hôtes de la montagne ne laissaient pas d'inquiéter vivement le clergé. Aussi une croisade fut-elle prêchée contre eux par l'évêque de Verceil et par les autorités du district de Novare. Dans les premiers combats les catholiques ne furent pas heureux. Défaits dans plusieurs rencontres, leurs soldats peu disciplinés se dispersèrent et allèrent grossir le nombre des partisans de Dolcino. L'Apôtre demeura ainsi pour un temps paisible possesseur de la contrée; sa domination s'étendit sur le district montagneux situé au pied des contreforts du mont Rose qui comprennent le val Sesia et le val Sessero, et il s'occupa d'en fortifier tous les bourgs. Ces vallées avaient, d'ancienne date, servi de refuge à beaucoup d'hérétiques; elles lui fournirent un certain nombre d'auxiliaires qui, s'ils ne s'associèrent pas à la secte des Apôtres, partageaient son horreur pour les cérémonies romaines.

Le courage des vaincus fut relevé par un auxiliaire inattendu. Suivant un chroniqueur, un gentilhomme anglais, nommé Trivet, élève des universités d'Oxford et de Paris, et qui s'était enrôlé dans l'ordre des dominicains pour prêcher la Trêve de Dieu dans le midi de la France et en Italie, se serait mis à la tête des croisés. Dolcino, en présence d'un tel adversaire, organisa une défense sérieuse et se retrancha sur les hauteurs du mont Zebello et sur quelques-unes des cimes qui dominent les vallées voisines de Biella et de Varallo. Il y attendit de pied ferme l'ennemi avec une troupe déjà aguerrie par les privations, et il réussit à lui tenir tête.

L'attention, en Italie, était alors fixée sur l'audacieux chef des sectaires et sur la lutte inégale qui allait s'engager. C'est évidemment à cette phase de la vie de Dolcino que se rapporte l'allusion faite par Dante dans le XXVIII<sup>e</sup> chant de l'Enfer de sa Divine Comédie. Il lui adresse, par la bouche de Mahomet, l'avertissement suivant: «Or donc, dis à frère Dolcino..., toi qui dans peu verras peut-être le soleil, dis-lui, s'il ne veut pas me rejoindre ici bientôt, qu'il se pourvoie de vivres, afin que la neige en tombant n'apporte pas la victoire au Novarais, car autrement il ne serait pas facile à celui-ci de le vaincre.<sup>213</sup> »

Or di Fri Dolcin dunque che s'armi, Tu che forse vedrai lo sole in breve, S'egli non vuol qui tosto seguitarmi,

Ces paroles laissent entrevoir quelque secrète sympathie de la part du poète, dont on n'ignore pas les tendances gibelines et même certaines vues hérétiques, en ce sens du moins qu'il avait proclamé l'incompatibilité des deux pouvoirs, temporel et spirituel<sup>214</sup>.

Nous ne pouvons entrer dans toutes les péripéties de la lutte prolongée et sanglante qui s'engagea dans ces vallons et ces montagnes entre les sectateurs de Dolcino et les catholiques. Disons seulement que ceux-ci, recrutés par le clergé chez les montagnards du voisinage et dans toutes les contrées de la Lombardie, réussirent, à grand renfort d'indulgences et de libéralités, à former une armée de quelques milliers d'hommes. La lutte dura près de deux ans avec des phases très diverses, dans lesquelles Dolcino montra une habileté stratégique remarquable. Les sectaires se défendirent vaillamment, et leur chef, il faut le dire, évita autant qu'il le put, les mesures violentes. Plus d'une fois les sœurs des Apôtres, sous la conduite de Margarita, furent vues dans la mêlée en habits d'hommes, partageant les travaux et les combats de leurs frères.

Le froid, la faim et les défections firent, autant que les armes, de grands ravages dans les rangs des Apôtres, et leur nombre se trouva bientôt réduit à moins de 2000. Dans leur détresse ils eurent même recours, assure-t-on, au cannibalisme.

Dans cette extrémité, Dolcino prit des otages dans les localités voisines, espérant par là intimider l'ennemi. N'y réussissant pas, il mit ces otages à mort, et l'on ajoute qu'il fit rouler du sommet des hauteurs leurs têtes mutilées. C'est le seul acte de cruauté qu'on lui reproche.

Malgré plusieurs négociations, Dolcino refusa de se rendre. Un suprême effort fut tenté vers la fin de l'hiver de 1307 par l'armée épiscopale au moyen de nouveaux renforts. Les femmes catholiques, pour ne pas rester en arrière des sœurs des Apôtres avaient armé à leurs frais une troupe d'archers. De nouveaux combats se livrèrent encore, et les torrents de la montagne en furent tellement ensanglantés que l'un d'eux a conservé quelque temps le nom sinistre de Carnasco. Enfin, le 23 mars, la victoire resta aux catholiques.

Plus de 1000 Apôtres périrent par les armes ou dans les eaux des torrents. Les autres réussirent à s'échapper. La plupart se réfugièrent vers les hautes montagnes; plusieurs, selon quelques auteurs, se dirigèrent vers les Vallées

Si di vivanda, che stretta di neve Non rechi la vittoria al Novarese Ch' altrimenti acquistar non sara breve. (Dante, *Inferno*, XXVIII, 58-64). <sup>214</sup> Cant. XVI, *Divina Commedia*, il *Purgatorio*. vaudoises, au val d'Angrogne et au val Pellice<sup>215</sup>. 150, qui n'avaient pas réussi à s'échapper, furent découverts dans une profonde caverne et amenés chargés de fers à Biella; parmi eux se trouvaient Dolcino, Margarita et quelques-uns des chefs: La nouvelle de cette capture fut transmise, le 15 avril, au pontife Clément V d'Avignon, alors en séjour à Poitiers. La joie du pape fut extrême. Elle se manifesta dans une lettre à Philippe le Bel: « Ce fils de Bélial, écrivit-il, ce démon incarné, cet horrible hérésiarque, Dolcino, par un prodige de Dieu et au travers de grands périls et de combats sanglants, a enfin été saisi par les armes chrétiennes. »

D'après les instructions du pape, l'évêque de Verceil réunit un concile spécial au siège même de son évêché. Après de longues délibérations, le concile décida à l'unanimité que les hérétiques seraient livrés au bras séculier. Tandis que quelques-uns des coupables furent envoyés à Biella, Dolcino et Marguerite furent condamnés à être brûlés à Verceil. Cela n'eut pas lieu pourtant sans que les moyens les plus efficaces eussent été employés pour sauver Marguerite. On assure même que dans sa prison quelques nobles lui firent l'offre de leur main; mais rien ne put la décider à se rétracter.

Ce fut le 1<sup>er</sup> juin 1307 que s'accomplit la cruelle tragédie. Un bûcher avait été dressé sur les bords de la Sesia à quelque distance de la ville. Marguerite dut y monter la première. Elle portait dans son sein, assurent les adversaires des Apôtres, le triste fruit de sa fragilité et de son ardent amour pour Dolcino, mais ce fait est énergiquement nié par ses partisans. Une foule immense accourut des environs pour assister à ce spectacle, le contemplant avec curiosité, et même avec une secrète sympathie. Ce qui prouve cette sympathie c'est qu'un outrage dont Marguerite fut l'objet excita une réprobation générale.

Au premier contact des flammes, le corps de la malheureuse jeune femme éprouva un frémissement terrible. Mais Dolcino, attaché près d'elle, l'encourageait du regard et de la voix. Quand elle fut morte ce fut le tour de l'Apôtre. Lui aussi demeura ferme malgré les tortures qui lui furent infligées, tortures qui caractérisent bien ces temps barbares et qui dépassent en horreur tout ce que l'imagination peut concevoir. Il fut mutilé, déchiqueté pièce à pièce avec des tenailles brûlantes. Quelques tressaillements agitèrent ses membres, mais aucun cri ne s'échappa de sa poitrine. On le promena dans ce triste état au travers des rues de la ville<sup>216</sup>. Sa constance parfaite désappointa ses

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Mariotti, p. 316.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> Cum tenaculis ignitis truncantibus carnes, et spoliantibus usque ad ossa, fuit crudeliter laceratus et ductus vicatim per civitatem (Benven. Imol.). Voir aussi Muratori, *Script. rer. Ital.*, t. IX, p. 443, 475; Limborch, t. I, p. 66.

bourreaux. Enfin, ses restes ensanglantés furent jetés sur le bûcher qui avait consumé la compagne de ses travaux et de son étrange apostolat.

La fermeté des deux martyrs excita l'admiration de la foule. Leur souvenir resta longtemps dans la mémoire des habitants de la contrée, et maintes fois les montagnards crurent voir la figure légendaire de Dolcino sortant des brouillards sur les cimes du Zebello. Cette montagne conserva même pendant quelque temps le nom du fameux hérétique en même temps que celui de mont des Gazares. Il est à cette heure encore au pied du Splugen un district qui porte le nom de Campo Dolcino, en souvenir probablement de quelqu'une des expéditions de l'Apôtre ou d'un séjour qu'il y aurait fait.

Quel jugement faut-il porter sur cet homme? N'y avait-il vraiment chez lui que du fanatisme? Nous ne saurions nous prononcer à ce sujet, les témoignages de ses adversaires étant les seuls que l'on possède. Assurément ses doctrines, reproduction à quelques égards de celles des mystiques qui l'ont précédé, ne sauraient être défendues, et nous ne pouvons être sympathique aux moyens de défense qu'il employa. D'autre part, malgré quelques assertions contraires, la pureté de sa vie ou tout au moins de ses intentions, ne peut guère être révoquée en doute. Il suffira de mentionner à ce sujet le témoignage du consciencieux Limborch qui s'exprime ainsi dans sou Histoire de l'Inquisition:

«... Nous concluons que ce qu'on raconte des Apôtres, non moins que des Vaudois (sur la dissolution de leurs mœurs) n'est qu'une pure calomnie<sup>217</sup>. »

La secte ne périt pas entièrement avec ses chefs. On en retrouve des traces quelques années plus tard dans le midi de la France. En 1320 un de ses adhérents, Pierre de Lugo, Espagnol, dont il a été question plus haut, et qui fut mis en accusation par le tribunal de l'Inquisition de Toulouse, déclara appartenir à l'Ordre fondé par Sagarelli.

Sa déclaration, où l'on ne trouve aucune trace du crime de promiscuité dont la secte a été accusée, jette un jour assez remarquable sur le sujet pour qu'il nous paraisse utile d'en reproduire à l'Appendice quelques fragments<sup>218</sup>.

À propos de ce fait et de ceux qui l'ont précédé, remarquons que si d'un côté l'Inquisition réussit à étouffer la révolte des Italiens contre le despotisme papal, de l'autre elle contribuait à surexciter les esprits plutôt qu'à les soumettre. Aussi peut-on dire, avec l'auteur de l'histoire de Fra Dolcino, que «l'hérésie n'était nulle part en Italie et cependant qu'elle existait encore par-

<sup>218</sup> Voir Note M.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Unde evidenter colligimus, illud de Apostolicis, perinde atque de Valdensibus, meram esse calumniam; Limborch, *Hist. Inq.*, t.I, p. 66.

tout.» Il est certain, en effet, que les doctrines vaudoises et cathares, bien qu'elles ne se manifestassent pas au dehors, conservèrent beaucoup de partisans secrets et qu'elles se maintinrent traditionnellement dans un grand nombre de familles. On en peut citer plus d'une qui aujourd'hui encore se font un honneur de descendre des *Boni viri* et des Bulgares et qui l'affirment par le nom qu'ils portent<sup>219</sup>. Il est à remarquer que lorsque la réforme du XVI<sup>e</sup> siècle éclata, ce fut dans les familles qui avaient compté des Bonshommes et des Vaudois parmi leurs ancêtres, qu'elle trouva en Italie, — de même qu'en France pour les descendants des Albigeois, — ses premiers adhérents.

Tous, il va sans dire, ne subirent pas sans révolte le joug oppresseur de Rome. Mais en voyant la résistance inutile ou impossible, un grand nombre prirent la fuite dans différentes directions. De même qu'après le massacre de Vassy, la Saint-Barthélemy et les dragonnades, les religionnaires de France cherchèrent un refuge dans les vallées de nos Alpes et dans d'autres contrées fort éloignées, de même les disciples des Vaudois et des Cathares se dispersèrent à leur tour. Comme on peut le supposer, le plus grand mystère règne sur la plupart de ces émigrations. Chacun s'efforçant de dérober ses traces, soit dans les lieux qu'il quittait, soit dans ceux où il se rendait et ou l'Inquisition avait le plus souvent aussi ses agents, il est naturel qu'il existe peu de documents propres à guider les recherches.

Nous réservons pour le chapitre suivant et dernier les quelques données que nous avons pu recueillir sur ce sujet.

-

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> Mentionnons les Bono ou de Boni, les Bulgari, les Bulgarini, les Perfetti, etc. Citons aussi une famille de Genève, originaire de Crémone, les Puerari, qui en souvenir sans doute de quelque *Bonus vir* de ses ancêtres, donne traditionnellement à l'aîné de chaque génération le nom de *Bon*.

## CHAPITRE XIX EXODE

## Allemagne, Bohême

Libres de préoccupations du côté de la France et à quelques égards aussi de l'Italie, les papes portèrent leur attention vers le nord. Dès longtemps, l'Allemagne occidentale subissait l'influence des prédicateurs cathares. Naguère celle des disciples de Valdo s'était fait surtout sentir en Bavière et en Bohême. Les deux sectes, parfois distinctes, mais le plus souvent confondues, travaillaient le duché d'Autriche, la Hesse, le Nassau, le Tyrol, le Brandebourg, la Westphalie et la Poméranie. Depuis la conquête de l'Albigeois, ces pays tendaient à devenir ce qu'étaient depuis plus d'un siècle les contrées rhénanes, «la terre classique des hérésies de l'Allemagne du moyen âge<sup>220</sup>.»

De leur côté les princes, et même les évêques, ne voyaient pas sans défiance l'intervention de Rome dans leurs affaires. Aussi ce ne fut pas chose facile à la papauté d'asseoir l'Inquisition dans leurs domaines. Il fallut pour cela le déploiement de toutes les forces et de toutes les ressources dont l'entourage des papes a le secret. Cependant, à force de promesses et de diplomatie, les pontifes réussirent à gagner quelques souverains et quelques évêques à leur politique, et les dominicains furent admis à pénétrer dans plusieurs villes de l'empire. Ce point gagné, on chercha à faire appliquer les décrets obtenus d'Othon IV et de Frédéric II. Mais le caractère indépendant des Germains souleva bientôt des résistances. Les procédés des inquisiteurs et la barbarie de leurs exécutions provoquèrent plus d'une révolte. Les papes furent contraints de réduire leurs prétentions, et leurs agents reçurent l'ordre d'user de plus grands ménagements<sup>221</sup>.

Mais cette modération apparente n'arrêtait pas la vigilance des argus pontificaux, et, à l'occasion ils trouvaient moyen de faire de terribles exemples. C'est ainsi que de 1231 à 1233, dans l'espace de trois ans, à Trèves, à Mayence, à Strasbourg, le fanatique moine Conrad fit monter sur le bûcher une foule de victimes de tout rang, de tout âge et de tout sexe. « C'est une chose épouvantable, dit un auteur du temps, de voir combien à cette époque le feu s'attaqua à la pauvre humanité... Le jour même où quelqu'un était accusé, il était

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Schmidt, t. I, p. 94.

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> Lavallée, *Hist. des Inquisitions*, t. I, p. 156 0. 159.

condamné et jeté dans les flammes sans appel ni défense pour le sauver de la mort<sup>222</sup>...»

Cette première crise eut un temps d'arrêt et la liberté de conscience reprit momentanément le dessus. Il y eut même des temps où les sectaires purent se croire assez forts pour secouer entièrement le joug du clergé. Ils s'adressèrent alors à leurs princes, afin d'obtenir l'indépendance civile et religieuse. Elle fut accordée en tout cas aux juifs dans quelques villes, à Francfort en particulier.

Mais la sécurité qui encourageait l'arrivée des sectaires en Allemagne, ne dura pas plus qu'en Italie. La mort de Frédéric II leur enleva bientôt toute chance. De nouvelles rigueurs recommencèrent avec quelques rares et courts instants de répit. Elles ne s'attaquaient plus guère, il est vrai, au catharisme, qui avait perdu son influence, mais à deux sectes qui répondaient mieux au génie de la nation, celles des Vaudois et des «Frères du libre esprit.»

Mentionnons en passant une hérésie à l'égard de laquelle ces rigueurs semblent plus explicables, si du moins l'on entre dans l'esprit de ces temps barbares. Il s'agit d'une secte renouvelée des anciens Ophites, ou adorateurs du serpent, et dont on retrouve des traces vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à en juger par un rapport fait au sujet du meurtre du moine Conrad dont il vient d'être question. Cette secte, dont le matérialisme grossier et subtil, s'il faut en croire les inquisiteurs, fomentait des troubles contre l'ordre social, était celle des Sataniens ou Lucifériens<sup>223</sup>. En 1315, leur chef, Neumeister, fut brûlé à Vienne. En montant sur le bûcher, il affirma qu'en Autriche et au dehors il existait plus de 80 000 adhérents de ses doctrines<sup>224</sup>. En tout cas, ils tinrent plus de vingt ans encore devant les persécutions de Rome.

#### France

En présence des rigueurs de l'Inquisition en Allemagne, les Italiens, contraints de fuir leur pays, durent choisir des refuges moins exposés. Un

Schmidt, t. I, p. 377: « Miranda res et nimium stupenda, quod hiis tempotibus ignis contra genus mortalium sic invaluit... Nam et propter veras hereses et propter fictas multi nobiles et ignobiles, clerici, monachi, incluæ, burgenses, rustici a quodam fratre Conrado ignis supplicio per diversa Teutoniæ loca, si fas est dici, nimis precipiti sententià sunt addicti. Nam eodem die quo quis accusatus est, seu juste seu injuste, nullius appellationis, nullius defensionis sibi refugio proficiente, est dampnatus et flammis crudelibus injectus. » Godefridi coloniens. *Chronicon*, 365, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> ... Une enquête ayant été faite au sujet de cette secte pestilentielle des Lucifériens...» Huillard-Bréholles, *Hist. dipl. Fred.* II, t. IV, p. 649-51.

Schmidt, t. I, p. 141. Le baron de Seckendorf (Églises vaudoises et esclavonnes, Bâle, 1765, t. I, p. 63), en mentionnant le fait, confond ces sectaires avec les Cathares.

certain nombre franchirent les Alpes et vinrent s'établir, les uns comme marchands, les autres comme cultivateurs, dans diverses localités de la France. Cahors, Paris, quelques districts et quelques villes du Midi, en reçurent un grand nombre.

Il est vrai qu'il existe peu de documents propres à établir les faits auxquels nous faisons allusion. Nous les indiquons donc d'une manière plus ou moins conjecturale. Cette réserve faite, il nous paraît naturel d'attribuer aux persécutions qui affligeaient l'Italie vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la présence de nombreux colons portant le nom de leur contrée d'origine qu'on trouve agglomérés sous le qualificatif de lombards dans quelques villes et villages du Dauphiné et du Vivarais.

Puisque nous sommes dans le domaine des hypothèses, nous avancerons encore, mais sans y trop insister, une conjecture analogue relativement aux rues des Lombards à Paris et à Londres. Nous n'ignorons pas, et certains faits qui seront consignés dans notre Appendice (note H) serviront à le démontrer, que l'élément guelfe a contribué en une large mesure à activer le commerce de la Haute-Italie avec le dehors et à créer les agglomérations dont il s'agit. Il n'en demeure pas moins constant, d'autre part, que, tout autant que la noblesse, la bourgeoisie lombarde était généralement gagnée aux idées religieuses et politiques anti-romaines. Par conséquent, la migration de ces négociants a pu avoir d'autres motifs que ceux de l'ordre purement commercial. Toujours est-il que les Patarins d'Italie, qu'ils fussent Cathares ou Vaudois, ne perdaient pas de vue leurs coreligionnaires et compatriotes du dehors. On en a la preuve dans le fait suivant emprunté à une chronique du temps: « De la Toscane et de la Lombardie, écrivait à l'archevêque de Bordeaux, Ivon, prêtre de Narbonne, partaient pour Paris divers suppôts des écoles et pour les foires des villes françaises de nombreux marchands, avec la commune mission de convertir les riches laïques, leurs correspondants, leurs commensaux et leurs hôtes<sup>225</sup>. » Ajoutons que l'antique cité du Quercy, Cahors fourmillait de ces marchands forains, généralement Lombards ou Toscans. Cette ville était même devenue un de leurs marchés principaux, tellement qu'au moyen âge on désignait ces négociants italiens sous le nom de Cahorsins, nom devenu générique et qui aurait embrassé plusieurs autres catégories de banquiers ou d'usuriers<sup>226</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Perrens, *Hist. de Florence*, t. I, p. 350.

Observons toutefois que des savants modernes soutiennent que le nom de Cahorsins provient plutôt de ce que les habitants français de Cahors étaient voués, sur une grande échelle, au commerce de la banque. J.-J. Amiet, Französ. und Lombard. Geldwucherer des Mittelalters Jahrbuch für Schweizerische Geschichte, I et II.

### Genève, Suisse

On peut affirmer avec plus de certitude encore que les vallées alpestres qui ressortissaient à l'empire, celles surtout qui étaient voisines du lac Léman et placées sous la houlette d'évêques gibelins, attirèrent plusieurs Italiens qui vinrent y apporter leur pécule et leur industrie. Les papes, il va sans dire, prirent dans ces contrées les mêmes précautions qu'ils avaient adoptées ailleurs. Dès 1222, des dominicains avaient été envoyés à Genève pour prêcher la croisade contre les Albigeois<sup>227</sup>. Cette mission ne devait pas rester purement temporaire. Les frères prêcheurs fondèrent des couvents à Genève et à Lausanne. Ces établissements, petits au début, s'accrurent avec le temps par diverses donations, et leur influence ne tarda pas à se faire sentir. Des hérétiques découverts en 1227 à Schwarzenbourg (localité entre Berne et Fribourg) furent poursuivis à la requête des dominicains, et sur l'ordre plus ou moins spontané de l'évêque de Lausanne ils furent condamnés au feu, comme étant, dit la chronique «dans l'erreur quant à la foi chrétienne<sup>228</sup>.»

Une période assez longue de tranquillité paraît s'être écoulée à la suite de cet événement, et pendant ce temps le mysticisme cathare qui, malgré les persécutions, avait continué à se répandre dans diverses portions de l'Europe avait gagné des partisans dans quelques contrées de la Suisse actuelle. On signale dans le pays de Vaud, à Fribourg, à Bâle, à Berne, la présence d'un certain nombre de Frères du libre esprit. Ces hérétiques étaient affiliés non seulement à ceux d'Allemagne mais aux associations connues sous le nom de Béguins dans les Pays-Bas et de Lollards en Angleterre. Quelques-uns furent poursuivis et condamnés aux flammes dans les XIVe et XVe siècles<sup>229</sup>. Voici pour ne citer que celui-là, un fait qui se passa près de Vevey entre le 4 juin 1460 et le mois de décembre 1462, et qui est constaté par les archives d'une très ancienne famille de Montreux<sup>230</sup>. Un des ancêtres de cette famille, un Vaudès, comme on avait encore coutume d'appeler les hérétiques, fut condamné au bûcher pour «le détestable crime d'hérésie dont il était accusé» et cela par jugement de Pierre de Divonne alors baron du Châtelard.

Ce fut à une époque antérieure, entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, que Genève reçut plusieurs émigrés de la Haute-Italie. Étaient-ils attirés uniquement par des vues commerciales et industrielles ou s'y joignait-il des motifs religieux

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> Régeste genevois, p. 168, 169 et tab. alph. art. Dominicains, Genève 1866.

Tome XIX, Mémoires et documents de la Soc. d'Histoire de la Suisse romande (1864), p. 390. «Anno domini MCCLXXVII, heretici prope Schwarzenburg comburuntur post Pasca.» — Voir Conrad Juntinger, Berner Chronik, p. 37, Berne 1819.

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Alex. Daguet, Civilisation du peuple suisse, Paris 1861, p. 160, 161.

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> La famille Vautier, d'un des membres de laquelle nous le tenons.

et politiques? Nous n'en déciderons pas. Constatons seulement que lorsque la Réforme éclata, quelques-uns de leurs descendants lui furent favorables, dans les débuts du moins. Citons les noms des Asinari d'Asti, des Médicis de Florence, des Dadaz (les d'Adda) de Milan, etc. Ajoutons un détail, c'est que ce fut en 1533, dans le «courtil» (jardin) d'un descendant de ces derniers, Étienne Dade, qu'eurent lieu les premières réunions religieuses tenues à Genève<sup>231</sup>. D'autres émigrés ayant apparemment les mêmes origines, se fixèrent sur les rives septentrionales du Léman<sup>232</sup>.

Ce ne fut pas seulement d'Italie que des réfugiés arrivèrent dans les vallées helvétiques. Elles servirent aussi d'asile à des Albigeois. Mais ces derniers ayant appris à se défier des dominicains, évitèrent leur voisinage. C'est au moins ce qu'on peut conclure du fait que deux familles éminentes de Genève et de Neuchâtel se réclamant de cette antique et intéressante origine s'établirent l'une, les Pictet, à la Roche, petite ville voisine du Salève, l'autre, les de Montmollin, au val de Ruz, au-dessus du lac de Neuchâtel.

## Vallées des Alpes Cottiennes et de Coni

On a vu tout à l'heure qu'après la défaite de Dolcino quelques-uns de ses adhérents se réfugièrent, en 1307, au val d'Angrogne et au val Pellice, où ils allèrent rejoindre les descendants des Cathares fugitifs du diocèse de Turin et ceux des Pauvres de Lyon<sup>233</sup>. Il est incontestable aussi que des Albigeois et des émigrés italiens se retirèrent à la même époque dans les mêmes contrées, inaccessibles alors aux inquisiteurs. Le fait est mentionné entre autres par Marnix, qui s'exprime connue suit: «Ils furent contraints de se retirer aux montagnes et déserts, comme aux Alpes de Savoie et aux montagnes du Dauphiné, de Calabre<sup>234</sup>...»

Faute de renseignements précis sur ces migrations, nous nous bornons aux indications qui précèdent. Si elles ne sont pas plus abondantes, cela résulte probablement, soit des terribles incendies de 1655, soit, des dévastations auxquelles les vallées vaudoises ont été si souvent exposées<sup>235</sup>.

On est plus au clair à l'égard de la vallée de Coni dans le marquisat de Saluces, mentionnée dans les archives de l'Inquisition comme lieu de refuge des

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, p. Antoine Froment, p. 48, réimpression par G. Fick, 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> On peut se demander s'il faut rattacher à cette catégorie les Roberti et les de Molin.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Voir au chapitre X.

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> Marnix, t. III, ch. XII, fo 191; Voir aussi Mariotti, Fra Dolcino, p. 316; Schmidt, t. I, p. 186.

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> Léger, liv. I, p. 10.

Albigeois<sup>236</sup>. On sait, en effet, que pareillement à ce qui s'est passé clans les vallées des Alpes cottiennes, quoique d'une façon moins marquée, un levain d'indépendance religieuse s'est longtemps maintenu dans cette contrée. Au XVI<sup>e</sup> siècle la Réforme y trouva en effet de nombreux adhérents, dont plusieurs vinrent chercher un abri à Genève. L'un d'eux, Jean-Louis Paschale, scella à Rome par le martyre sa foi aux sublimes vérités que bien d'autres avaient proclamées avant lui dans sa patrie<sup>237</sup>.

#### **Bosnie**

Connue on l'a vu, la sécurité des Cathares et des Vaudois ne se trouvait garantie nulle part au nord et d'occident de l'Italie, sauf dans les territoires exigus et chétifs dont, il vient d'Are question. Aussi ceux qui tenaient à leur foi durent-ils chercher ailleurs un abri plus favorable. Ce fut surtout sur les côtes de l'Adriatique et dans les contrées avoisinantes que les émigrés se rendirent. Les hautes vallées de l'Albanie, de l'Illyrie, de la Bosnie en particulier, leur offrant un accès relativement facile et une tranquille retraite, ils s'y portèrent en masse, non seulement d'Italie, mais aussi du Languedoc. Quelques-uns même portèrent leurs pas jusqu'en Esclavonie, en Bulgarie, en Thrace et en Achaïe. Mais ce furent principalement les îles de la côte et la Bosnie qui servirent de refuge au plus grand nombre, et cela pendant près de deux siècles<sup>238</sup>.

Là, comme ailleurs, l'Inquisition chercha encore à les atteindre.

Dès 1221, les princes de cette contrée, soit par conviction, soit par politique, s'étaient montrés favorables aux doctrines hérétiques. En fait, au milieu et à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait plus guère en Bosnie que des prédicateurs cathares, et l'évêque catholique lui-même avait été entraîné par le courant. Ému de compassion pour les souffrances des Albigeois, l'évêque cathare leur envoya une députation et leur offrit un asile<sup>239</sup>.

Rome cependant n'abandonnait pas la partie. Des croisades furent ordonnées par elle à plusieurs reprises contre les hérétiques, mais elles ne firent que constater son impuissance. Esclavons, Bosniaques et Dalmates étaient presque tous gagnés aux vues cathares; la Hongrie, la Bohême ni même la Pologne, n'échappaient à la contagion. L'arrivée de nombreux Parfaits fran-

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> Schmidt, t. I, p. 186 et 332.

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> Choses vieilles et choses nouvelles, Lausanne 1865; Art. Les martyrs de Calabre.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> Voir entre autres Schmidt, t. I, p. 109-112; Mariotti, ouvrage cité, p. 113, 158.

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> Schmidt, t. I, p. 112.

çais et italiens ne pouvait que contribuer à entretenir dans les pays slaves une haine de plus en plus accentuée contre la papauté<sup>240</sup>.

La position des princes de Bosnie et de Hongrie, constamment tiraillés entre les menaces de Rome et les réclamations de leurs sujets, devenait chaque jour plus difficile. Elle s'aggrava encore par les progrès de l'invasion mongole.

L'élévation au trône impérial de la maison de Habsbourg apporta quelque changement à cet état d'hésitation. Des décrets furent lancés contre les Cathares et de nouvelles croisades organisées, d'abord contre les hérétiques de Hongrie, puis a la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, contre ceux de Bosnie et de Dalmatie. Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, malgré tant d'efforts, la situation ne s'était guère améliorée pour l'Église romaine. Le ban de Bosnie se déclara même hautement le protecteur des Cathares. C'est alors que quelques-uns des sectateurs de Sagarelli et de Dolcino arrivèrent dans le pays.

Pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la Bosnie continua d'être le foyer vivant du catharisme. Mais il en fut autrement à partir de 1359. Le roi de Hongrie, obéissant aux injonctions d'Innocent VI, tenta une expédition contre les ennemis de Rome, tant en Bosnie qu'en Bulgarie. Deux mille franciscains le secondèrent dans cette campagne. Pour la première fois les hérétiques furent intimidés, mais ils ne se soumirent qu'en apparence, et bientôt une révolte des Bulgares réveilla le zèle de la secte. En 1402, les franciscains, découragés, durent quitter la Bosnie.

Les adversaires de Rome trouvèrent chez les Slaves de Moravie de puissants auxiliaires, que leur suscitèrent les prédications de Jean Huss. Les Cathares en profitèrent pour se relever avec des forces nouvelles, ayant cette fois le roi de Bosnie à leur tête. Tandis que l'Église catholique ne pouvait avoir qu'un évêque dans la capitale du royaume, l'Église cathare se trouvait entièrement organisée et divisée en diocèses, et ses temples couvraient tout le pays. La confiance des sectaires était telle qu'ils ne craignirent pas de déléguer en 1431 quatre de leurs évêques au concile général de Bâle. Il va sans dire qu'ils n'y obtinrent pas accès. Ce concile ayant accru les forces du papisme, de nouveaux efforts furent dirigés contre les hérétiques de Bosnie. Le frère mineur Jacques de Monte-Prandono reçut l'ordre de les combattre, et, dans ce but, il se mit à parcourir tout le pays. Ses rapports établissent que de nombreux Hussites étaient venus en Bosnie grossir les rangs des adversaires de Rome. Ils constataient en outre que les assemblées des sectaires ne se tenaient pas seulement dans les temples, mais dans les forêts, les cavernes,

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> Schmidt, t. I, p. 122-123.

les souterrains, et dans ces lieux de réunion si populaires à cette époque, c'est-à-dire les moulins<sup>241</sup>.

Une telle mission n'était pas sans péril pour Prandono. Cependant, à force d'audace, il réussit mieux que ses prédécesseurs à inspirer la terreur de l'Inquisition. Sous cette impression, et désirant l'appui des princes catholiques contre les Turcs, le roi de Bosnie, Étienne Thuartko II, essaya de se concilier la faveur de Rome (1438). Son successeur, Étienne Thomas, se fit même baptiser en 1445, et l'année suivante, usant d'abord d'indulgence, il rendit une ordonnance qui défendait aux Cathares de construire de nouveaux temples. L'hérésie, néanmoins, persista. Une nouvelle croisade fut prêchée, mais sans aucun succès (1449). Le pape donna alors aux princes catholiques le pouvoir de s'emparer des terres des seigneurs hérétiques, et, de peur de voir son pays envahi par des étrangers, le roi Thomas lui-même devint un ardent promoteur de l'Inquisition.

La terreur répandue par les mesures violentes auxquelles le prince eut recours, entraîna des milliers de Bosniaques à recevoir le baptême catholique, et quarante de leurs chefs se réfugièrent en Herzégovine. Le fils de Thomas suivit la même politique.

En 1463, la contrée envahie par les Turcs, puis par les Hongrois, perdit son indépendance. Enfin, en 1528, elle fut définitivement conquise et devint une province de l'empire ottoman. Un grand nombre de Cathares se décidèrent à embrasser l'islamisme, pour lequel ils éprouvaient moins d'horreur que pour le catholicisme. La secte disparut alors, ostensiblement du moins, non seulement de Bosnie, mais en général des pays des Slaves.

Le vieux levain sectaire ne cessa pas toutefois d'exister dans la contrée. À cette heure encore il en reste des traces très marquées qui rappellent les traditions historiques de l'Église cathare. Un voyageur nous a affirmé avoir rencontré en Bosnie des familles qualifiées de pauliciennes (Paulikiani) Nous avons déjà signalé le même fait aux environs de Philippopolis en Bulgarie. Ajoutons que naguère un reporter du Temps voyageant en Bosnie constatait avec quelque étonnement l'existence d'Albigeois, de Patarins, de Bulgares et de Bogomiles dans cette contrée<sup>242</sup>.

#### **Deux-Siciles**

Ce ne fut pas seulement à l'est de l'Adriatique que se portèrent les pas

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> Schmidt, t. I, p. 132, 133.

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> Le Temps, octobre 1875.

des Patarins, des Vaudois et des autres sectaires. Le sud de l'Italie et la Sicile eu reçurent un grand nombre. Jusqu'à la mort de Conradin, le royaume des Deux-Siciles leur offrait, malgré la rigueur apparente des décrets lancés contre eux, un asile attrayant et facile.

Indépendamment des libertés religieuses héritées de la dynastie lombarde, et de l'antagonisme persistant de la maison de Souabe contre Rome, deux circonstances contribuèrent à préparer le terrain aux nouveaux venus. C'était d'abord l'influence des colonies bulgares établies dans le comté de Molise et près du golfe de Policastro<sup>243</sup>, vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle<sup>244</sup>, et dont les descendants n'étaient sans doute pas étrangers aux idées qui avaient cours chez leurs congénères du Balkan et du Rhodope. C'était aussi et surtout l'existence de ces établissements bogomiles dont nous avons eu l'occasion de signaler la présence dans les contrées de l'Europe méridionale et qui pendant longtemps servirent d'étapes aux Bons-hommes de la Thrace et de la Macédoine dans leurs expéditions vers l'occident<sup>245</sup>.

Quant à la Sicile elle leur était plus propice encore par la raison que les liens entre l'Église sicilienne et celle de Rome étaient rompus, 246 et que les seigneurs gibelins suspects eux-mêmes de polythéisme, poursuivaient à outrance tout ce qui était Romain. Il y avait cependant un danger dans le fait que Frédéric II, qui prétendait être un souverain spirituel, un pape à la fois laïque et militaire, avait adopté un violent système de sécularisation, et visait à soumettre entièrement l'Église au joug de l'État. Il ordonna même, sous peine d'être brûlé vif, de reconnaître qu'il n'y avait plus dans le royaume d'autre chef de l'Église que le chef de l'État<sup>247</sup>. Mais apparemment ces violences demeurèrent sans exécution, car l'immigration vers ses États se fit à plusieurs reprises, non seulement de l'Italie mais du Languedoc. Dès 1224, en effet, on vit des Cathares de Lombardie s'établir dans le royaume de Naples et en Sicile. Ils y pénétrèrent même en si grand nombre que Frédéric II s'en plaignit et qu'après avoir lancé en 1231 l'édit dont il a été question plus haut, il dirigea contre eux des poursuites<sup>248</sup>. Cela n'empêcha pas, en 1264, l'évêque albigeois, Vivian, avec quelques Parfaits, de se retirer dans un château de la

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> On rencontre, non loin de Sapri et de Tortorella, bourgs voisins de ce golfe, une colline qui porte encore le nom de Monte-Bulgaria.

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> Giannone, *Histoire du royaume de Naples*, t. I, p. 357.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> Voir présent ouvrage.

Huillard-Bréholles, Vie et corresp. de Pierre Delavigne, min. de Frédéric II, Paris 1864, p. 227; Marnix, ch. XII, p. 3, f. 191, 192.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> Huillard-Bréholles, *Vie et correspondance de Pierre Delavigne*, p. 219, Paris 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Cantù, *Hist. Univ.*, t. XI. p. 149; Schmidt, t. I, p. 157.

Pouille. Le roi des Deux-Siciles, Manfred, pour ne pas irriter le pape, les en expulsa, mais sans leur faire d'autres violences<sup>249</sup>.

Cela n'empêcha pas davantage les Patarins de Milan de se diriger vers les Calabres. Voici ce que raconte ce sujet un ancien manuscrit de la ville de Foscaldo, cité en partie par Philippe de Boni dans son dernier ouvrage relatif aux Vaudois de Calabre<sup>250</sup>; nous complétons son récit par quelques données inédites dues à l'obligeance d'un historien napolitain<sup>251</sup>.

Des colons oltratnontani (c'est ainsi qu'on désignait alors les disciples de Valdo), sous la conduite de Bernard ou Zanino del Poggio, noble milanais, vinrent, entre 1265 et 1273, s'établir près de Foscaldo, fief que celui-ci possédait en Calabre, et y bâtirent une ville qui prit le nom de La Guardia.

Le fondateur de cette colonie a ceci d'intéressant, qu'il appartient à l'illustre famille actuellement connue sous le nom de la Cisterne, et dont plusieurs membres, entraînés par le mouvement sectaire, durent quitter Milan au moyen âge<sup>252</sup>.

Cette colonie défricha promptement les collines voisines de la mer Tyrrhénienne et les contreforts du mont Cezzo qui les dominent, et fonda plusieurs villages dans les districts environnants. Placée comme elle l'était en dehors des voies de communication qui conduisaient de Naples à Reggio, elle paraît, avoir échappé aux proscriptions qui atteignirent plusieurs hérétiques et qui furent lancées dès 1269 par l'inquisiteur dont se faisait accompagner Charles d'Anjou, lorsqu'il marcha à la conquête du royaume<sup>253</sup>.

Pendant le cours de deux siècles, les Patarins de La Guardia se recrutèrent d'autres Oltramontani sortis des hautes vallées du Piémont et du Dauphiné. Paisibles possesseurs du sol, ils prospérèrent en professant plus ou moins ouvertement leur foi jusqu'au moment où en 1561 un orage destructeur fondit sur eux.

Il n'entre pas dans notre cadre de nous étendre ici sur ces émigrés et sur leurs églises, dont les relations avec les Vaudois devinrent de plus en plus

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> Schmidt, t. I, p. 185; Marnix, passage déjà cité.

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> L'Inquisizione di Calabro-Valdesi, Milano 1864.

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> E. Ricca, de Naples, connu par son histoire sur la *Nobiltà delle due Sicilie*.

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> Un des del Poggio est venu à Genève et y a été la tige d'une famille domiciliée à Hermance dès le XIV<sup>e</sup> siècle, et qui a changé son nom contre celui de Dupuis ou Dupuy (Galiffe, *Notices généalogiques*, t. I, p. 413). S'il faut en croire un renseignement que nous tenons directement de M. E. Ricca, si expert dans ces matières, le vaillant Dupuis de Montbrun, bien connu des protestants de France, aurait appartenu à cette famille.

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> Filippo de Boni, *L'Inquisizione*, etc., p. 124, Document B.

étroites. Nous en avons d'ailleurs raconté dans un autre écrit le développement et les terribles vicissitudes<sup>254</sup>.

Ajoutons que la Sicile, à la suite de la célèbre conspiration connue sous le nom de Vêpres siciliennes, ne tarda pas à être arrachée à Charles d'Anjou. Une fois devenue état indépendant et tombée aux mains de Frédéric d'Aragon, elle redevint momentanément plus sûre pour les hérétiques. Il en résulta que plusieurs des Patarins de Romagne et de Toscane s'y transportèrent. On sait qu'elle servit aussi de refuge à quelques-uns des adhérents de Dolcino. Il en fut de même pour les Fraticelli schismatiques qui vinrent, en 1312, y chercher un abri contre les sentences lancées par le célèbre auteur des constitutions ecclésiastiques qui portent son nom, Clément V.

Rappelons encore que ce pape, ci-devant archevêque de Bordeaux, aussi renommé par sa rapacité que par sa taille légendaire, poursuivit l'œuvre commencée par Innocent III<sup>255</sup>.

Créature lui-même de Philippe le Bel<sup>256</sup>, après avoir été son adversaire, il s'efforça non moins que ses prédécesseurs, d'amener les souverains à courber la tête devant la majesté papale. «Jésus-Christ, roi des rois, dit-il dans une de ses bulles, a donné une telle puissance à son église, que le royaume lui appartient et que les empereurs et les rois doivent lui obéir et la servir<sup>257</sup>. »

L'Inquisition ne put ainsi que recevoir un nouvel élan, aidée qu'elle était surtout de la procédure secrète, en d'autres termes de l'instruction des procès criminels à huis clos. Ce système, comme il a été dit plus haut, avait été autorisé pour les inquisiteurs par le prédécesseur de Clément, Boniface VIII. Le fonctionnement de cet odieux rouage fut, il est vrai, à peu près neutralisé en France depuis la constitution en tribunaux sédentaires par Philippe le Bel du Parlement de Paris, lequel suivait ordinairement la Cour, et de ceux de Toulouse et de Rouen; néanmoins il parvint à la longue, sauf pourtant en Angleterre, à s'implanter presque partout<sup>258</sup>.

Pourra-t-on jamais se représenter assez, qu'on nous permette d'y insis-

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> Les martyrs de Calabre, ouvrage déjà cité.

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> «On ne peut nier que ce pape n'eût l'esprit aussi grand que son corps qui était de huit pieds, comme on le vit l'an 1577, lorsque les hérétiques de Bazas ouvrirent et pillèrent son tombeau; » *Histoire de la vie des papes*, p. 351, Lyon, 1669.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> « Il est en mon pouvoir de vous faire pape, lui avait dit le roi, dans une entrevue secrète près de St-Jean d'Angely, en sorte que si vous me promettez six grâces que j'ai à vous demander, je vous procurerai cette dignité, » et il tint sa promesse.

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> *Hist. des papes*, La Haye, t. III, p. 353 à 373.

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> Meyer, *Institut*, *judic*., t. III, 235 et sq., spécialement 241, 247, 248. L'Angleterre fit exception jusqu'en 1485, époque où la procédure secrète fit son apparition avec la *Chambre étoilée*, abolie par le Long Parlement.

ter encore, la torture morale, les souffrances de toute espèce, endurées par l'accusé lorsque, isolé de la société entière, il se trouvait placé en face de ces affreux engins inventés par l'esprit fertile des inquisiteurs et que, pour obtenir son aveu, la question préparatoire, ordinaire et extraordinaire lui était donnée? Et pourtant c'est à ce régime, imaginé et encouragé par Rome, que l'Europe a été si longtemps soumise!

Telle était la situation à l'époque que nous venons d'étudier. En présence de si terribles rigueurs, bien des aspirations furent étouffées, bien des consciences plièrent, et le catharisme n'exista bientôt plus que de nom.

Ainsi tendait de plus en plus à se réaliser le programme de la politique romaine, politique si bien définie par l'inscription suivante, figurant sur l'une des faces du sceau de Frédéric II:

roma, caput mundi, regit orbis frena rotundi<sup>259</sup>.

«Rome, tête du monde, tient les rênes de l'univers.»

Ici prend fin l'exposé historique que nous nous étions proposé d'écrire. Quelque incomplet et imparfait qu'il soit, peut-être servira-t-il à faire comprendre l'étroite connexité qui exista entre les mouvements réformateurs pauliciens, bulgares et cathares, et les différentes tentatives d'affranchissement du joug papal qui ont agité l'Occident pendant le moyen âge. Au travers de toutes les évolutions de la pensée religieuse et des ardents conflits auxquels elles ont donné lieu, il est un fait qu'on ne saurait méconnaître, c'est celui d'une série continue de témoins qui de siècle en siècle ont élevé la bannière de la liberté de conscience et de la spiritualité chrétienne. C'est cette trame d'or que nous avons cherché à suivre elle sera plus manifeste encore dans les quelques faits qu'il nous reste à rappeler et qui nous serviront de conclusion.

-

<sup>&</sup>lt;sup>259</sup> Ce sceau accompagne un acte de 1218 déposé aux Archives de Berne. Voir Zeerleder, *Urkunden zur Geschichte der Stadt Bern*, etc., Berne, 1853-54.

#### CONCLUSION

Bien que pendant la plus grande partie du XIV<sup>e</sup> siècle, le siège de la papauté eût été transporté à Avignon, les vues de la politique romaine n'en continuaient pas moins à faire de rapides progrès. « Partout où sera le pape, a-t-il été dit avec raison, il y aura, par le seul fait de sa présence, conflit ou absorption. »

Il y eut encore pour le Saint-Siège plus d'une difficulté avec l'Allemagne; mais la chute de la maison de Souabe et l'avènement des Habsbourg avaient mis un terme aux conflits. La grande anarchie qui affligea si longtemps le pays profita du reste aux pontifes: ils réussirent à s'emparer de tous les droits que les empereurs et les princes avaient conservés sur les églises.

Quant à la France, elle conservait plus ou moins encore les libertés traditionnelles de son église; toutefois, on peut juger par un seul fait, et malgré quelques résistances passagères, de la position qu'elle tendait graduellement à prendre à l'égard du Saint-Siège. N'est-ce pas, en effet, Philippe le Bel, si connu par son opposition aux prétentions ambitieuses de Boniface VIII, qui, le jour du couronnement de Clément V (14 nov. 1305), conduisait par la bride la haquenée du nouveau pontife<sup>260</sup>?

Ainsi se présente, aux yeux de l'histoire, l'église papale à, l'époque qui nous occupe. Les sectaires du temps avaient-ils donc tellement tort quand ils voyaient préfigurée en elle la terrible ennemie décrite par l'Apocalypse? Comment, en effet, ne pas reconnaître qu'elle en portait les traits les plus saillants; qu'elle ressemblait étrangement à cette femme enivrée du sang des martyrs, qui, assise sur la bête prophétique, trônait dans la ville aux sept collines, d'où elle régnait sans partage sur les peuples, les nations et les langues; qu'elle était, enfin, cette grande prostituée, la mère des impudicités, vivant dans les délites avec les souverains de la terre, et dont petits et grands, riches et pauvres, portaient en tous lieux la marque au front et à la main<sup>261</sup>?

Malgré cette domination universelle à laquelle aspirait le romanisme, l'Église, la sainte Église de Christ, celle des serviteurs de Dieu et de sa Parole, travestie souvent, il est vrai, en sectes malsaines, existait cependant encore. Soit à l'ombre des monastères où se composait au XV<sup>e</sup> siècle l'Imitation de

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> Hist. de la vie des papes, Lyon 1669.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Apocalypse XIII, XVII, XVIII.

Jésus-Christ<sup>262</sup>, soit dans quelques, retraites écartées des vallées et des montagnes, elle comptait encore bien des adhérents secrets ou déclarés.

Quant aux sectaires, quel que fût leur nom, il en était peu, comme nous l'affirmions en commençant, qui ne reconnussent Jésus comme un sauveur, chef de l'Église universelle, médiateur entre Dieu et les hommes et représentant sur la terre du Dieu souverain, juste et bon, et qui ne crussent à l'action régénératrice de l'Esprit-Saint. Malgré les erreurs ou les travers de quelques-uns, on trouvait en eux, quoi qu'on en ait dit, et à des degrés divers, d'ardentes aspirations à la connaissance de la vérité, au renoncement, à la sainteté et à la perfection chrétienne. Tous, enfin, attendaient le triomphe de l'Église universelle, indiquée dans la même prophétie sous le type de cette autre femme qui, réfugiée au désert, attend la venue de son Chef et l'heure de sa délivrance<sup>263</sup>.

Cette pensée n'est pas la nôtre seulement. Elle était exprimée naguère à Genève par un orateur dont la voix émue a constamment fait appel aux instincts les plus élevés de ses auditeurs. « De grandes idées, disait le comte A. de Gasparin dans la salle qui chez nous consacre les souvenirs de la Réformation, de grandes idées ont traversé le moyen âge. On y a pensé à la mort, à l'éternité, à la nécessité du pardon. Le sentiment du péché y a remué beaucoup d'âmes. Cela est, certes, bien supérieur à la grossière incrédulité qui ne voit que les choses de la terre. N'en doutons pas, de pauvres cœurs fatigués et brisés ont aperçu alors ce que tant d'inventions humaines s'unissaient pour voiler à leurs regards: le Sauveur qui donne la paix<sup>264</sup>. »

Cependant, au moment même où les libertés civiles et religieuses étaient proscrites partout et ne trouvaient plus que de lointains et précaires asiles; à l'heure même où la fumée du bûcher de Dolcino et de Margareta assombrissait l'horizon, et où s'élevaient les flammes qui consumaient les Templiers, les Fraticelli et tant d'autres, l'aurore d'un meilleur jour, celui de la liberté civile, se levait sur les montagnes de l'Helvétie. Mais ce n'était encore qu'une faible lueur, et les consciences, sauf dans quelques solitudes écartées de la Bosnie, des Calabres, des Alpes cottiennes, du Dauphiné, se trouvaient partout asservies.

Près d'un demi-siècle s'écoula avant que les saintes vérités qui avaient causé la mort de tant de confesseurs trouvassent un énergique défenseur. Alors parurent Wyckliff, surnommé l'étoile de la Réforme, et Gérard de Groote<sup>265</sup>.

<sup>264</sup> Voir son écrit sur *Innocent III*, p. 404.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Rappelons pour ceux qui l'ignorent que ce livre, remarquable auxiliaire des Évangiles, mais qui sent encore le monachisme, a été composé par A. Kempis, ou par Gerson à la fin de sa vie, on ne sait lequel des deux.

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Apocalypse XII.

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> Cet homme, que nous avons déjà nommé et qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'est généralement, est le fondateur de la *Confrérie de la vie commune*. Il remit en honneur l'étude

Peu après s'ouvre le XV<sup>e</sup> siècle. Il est inauguré en Angleterre par quelques bûchers de martyrs restés trop obscurs, à Constance par le supplice de Jean Huss, et il se termine par celui de Savonarole à Florence. Des cendres de tous ces témoins il semble qu'on entende monter vers le ciel cette plainte qu'a exprimée Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Ou pour nous servir des termes du prophète de Patmos: Les âmes de ceux qui ont été mis à mort pour la Parole de Dieu s'écrièrent: «Jusqu'à quand, ô Maître, toi qui es saint et véritable, ne feras-tu point justice et ne redemanderas-tu point notre sang à ceux qui habitent sur la terre<sup>266</sup>!»

Mais ces hommes, qu'on a désignés sous le nom de « Réformateurs avant la Réforme » n'étaient, eux aussi, que des précurseurs. En 1517 seulement, les thèses du moine d'Erfurt furent proclamées à Wittemberg, et les semences que l'on croyait étouffées reprirent vie. Une émotion profonde s'empara de bien des âmes. Des souvenirs latents se réveillèrent dans les familles; les cœurs qui étouffaient sous le formalisme et la superstition romaine, accueillirent avidement cet appel. Une clameur immense retentit bientôt au milieu des races, des tribus et des langues diverses de la chrétienté. La Réforme fut proclamée, et avec elle, en une foule de lieux, le rétablissement des droits de la conscience humaine et ceux de la Parole de Dieu.

Un mot encore, un mot d'espérance et de paix, par lequel nous voulons clore ce travail. Ce mot c'est la prière ardente prononcée par tant de victimes au milieu des tortures et des bûchers, la prière qui exprime les vœux des croyants de tous les temps à quelque dénomination qu'ils appartiennent:

seigneur, que ton règne vienne!

des saints Livres, celle des Pères et la prédication de l'Évangile en langue vulgaire. Son histoire vient d'être publiée par M. C. Bonet-Maury (Paris 1878).

266 Apoc. VI, 9, 10.

#### **APPENDICE**

## A Sur les caractères glagolites

On croit que les caractères glagolitiques ou glagolites (du mot slavon glagol, signifiant lettre et plus tard langue) ont été inventés par les prêtres dalmates au XI<sup>e</sup> siècle. Ces prêtres, pour sauver leur liturgie illyrienne, menacée de la censure papale, l'attribuèrent à saint Jérôme. C'est en partie en ces caractères que se trouve écrit un curieux manuscrit, apporté de Constantinople à Reims, et sur lequel les rois de France prêtaient serment. Voici en résumé ce que raconte des pérégrinations de ce manuscrit un savant de Prague dans un ouvrage publié en 1844.

Il était devenu, on ne sait comment, la propriété du roi hussite de Bohême Podiebrad. Plus tard il fut donné par celui-ci, sans doute à cause de sa magnifique reliure, à l'Église grecque, lorsqu'il fit un traité d'union avec elle. Porté à Constantinople, il n'y resta pas très longtemps. Un amateur d'antiquités en fit l'acquisition et le porta au concile de Trente. Là, il fut acquis par le cardinal Charles de Lorraine, et déposé par lui à la cathédrale de Reims. C'est là qu'il fut remarqué en 1717 par Pierre le Grand, et signalé à l'attention. (Voir Krasinsky, ouvr. cité, p. 22.)

# B Bulgares et Bougres

Constatons que c'est de l'époque des Croisades que paraissent dater les expressions Bulgarorum hæresis, Bulgari, Bulgri, Bugri, Bogri, Bugares, Bugres, qui, dans les anciennes chroniques, désignent l'hérésie ou les hérétiques en général, et le mot injurieux et grossier connu de chacun qui est le terme final auquel aboutissent les diverses transformations du mot Bulgari. Ce mot, usité encore au XVI<sup>e</sup> siècle, et qui figure dans les vieilles versions de la Bible<sup>267</sup>, qualifiait, dans la bouche des Croisés, les sectaires occidentaux assimilés par

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Voir entre autres celle de 1550, d'Étienne l'aîné, dans les versets où il est question des crimes contre nature.

eux à ceux qu'ils avaient rencontrés en Orient, et que la haine du clergé cherchait à flétrir en leur attribuant des mœurs infâmes.

Par un phénomène analogue au précédent, le mot Katharos a donné à l'allemand le mot Ketzer, qui signifie hérétique.<sup>268</sup>

## C Sur les hérétiques de Cologne

Évervinus de Steintel, humble ministre, à son révérend seigneur et père Bernard, abbé de Clairvaux...

Dernièrement chez nous, près de Cologne, ont été découverts certains hérétiques, dont quelques-uns sont retournés à l'Église avec satisfaction. Deux d'entre eux, savoir celui qui était regardé comme leur évêque et son compagnon, nous ont résisté dans un colloque de clercs et de laïques, en présence de Mgr l'archevêque lui-même et de personnages de haut rang, défendant leur hérésie d'après les paroles de Christ et des apôtres. Mais comme ils virent qu'ils ne pouvaient continuer, ils demandèrent qu'on leur fixât un jour, auquel ils amèneraient d'entre les leurs des hommes experts dans les choses de leur foi, promettant qu'ils rentreraient dans le giron de l'Église s'ils voyaient leurs maîtres incapables de répondre, mais qu'autrement ils choisiraient plutôt la mort qu'une rétractation. Après quoi, ayant été admonestés pendant trois jours, et comme ils refusaient de venir à résipiscence, ils furent saisis par des gens animés d'un zèle trop extrême, malgré notre opposition, et jetés au feu et brûlés; et (chose grandement admirable) ils allèrent au-devant du supplice même du feu, non seulement avec patience, mais avec joie. C'est à cet égard, Saint-Père, que je voudrais, si tu étais présent, te demander comment tu expliques que ces membres du diable aient, dans leur hérésie, une fermeté telle qu'a peine eu trouve-t-on une semblable chez ceux qui observent très religieusement la foi de Christ.

Voici quelle est leur hérésie. Ils prétendent que chez eux seuls se trouve l'Église, parce que seuls ils marchent sur les traces de Christ; et qu'ils sont les vrais sectateurs de la vie apostolique parce qu'ils ne recherchent pas le monde, et ne possèdent ni maison, ni champs, ni aucune propriété; de même que Christ n'a rien possédé lui-même, et n'a rien accordé à posséder à ses disciples. « Mais vous, (nous disent-ils) vous ajoutez maison à maison, champ à champ, et vous recherchez les choses qui sont de ce inonde; de sorte que même

Voir sur l'ensemble du sujet Franzos, art. cité; Jiresek, p. 212 et 213; Schmidt, t. I, p. 113, t. II, p. 282.

ceux qui parmi vous sont tenus pour très parfaits, vos moines par exemple et vos chanoines réguliers, bien qu'ils ne les possèdent pas en propre, mais en commun, possèdent cependant toutes ces choses. » Ils disent d'eux-mêmes : « Nous, pauvres de Christ, instables, fuyant de ville en ville, comme des brebis au milieu des loups, nous souffrons la persécution comme les apôtres et les martyrs: et pourtant nous menons la vie la plus sainte et la plus stricte, dans les jeûnes et les abstinences, persévérant dans les prières et les travaux jour et nuit, et ne demandant que le nécessaire aux choses de la vie. Nous supportons ces choses parce que nous ne sommes pas du monde; mais vous, amis du monde, vous avez la paix avec le monde, parce que vous êtes du monde. De faux apôtres, frelatant la parole de Christ ont recherché les choses qui sont leurs, et vous ont fait sortir du vrai chemin, vous et vos pères: nous et nos pères engendrés apôtres, nous avons persisté dans la grâce de Christ et nous y persisterons jusqu'à la fin du monde. C'est pour nous distinguer, nous et vous, que Christ a dit: «Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.» Nos fruits sont les traces de Christ.»

Dans leur nourriture ils défendent toute espèce de lait, et tout ce qu'on en fabrique, et tout ce qui est procréé par le rapprochement des sexes. Ils nous opposent ce trait de leur manière de vivre. Dans leurs sacrements ils se couvrent d'un voile; ils nous ont cependant confessé ouvertement qu'à table quotidiennement quand ils mangent, à l'exemple de Christ et des apôtres, ils consacrent leur nourriture et leur breuvage par l'oraison dominicale en le corps et le sang de Christ, afin que par là ils se nourrissent des membres et du corps de Christ. D'autre part ils prétendent que nous, dans le sacrement, nous ne tenons pas la vérité, mais seulement une ombre et une tradition humaine. Ils ont confessé aussi ouvertement qu'ils baptisent et sont baptisés non seulement d'eau, mais aussi de feu et d'Esprit, alléguant le témoignage de Jean-Baptiste, baptisant d'eau, et disant de Christ: «Celui-là vous baptisera de St-Esprit et de feu, » et ailleurs: « Moi je baptise d'eau, mais il vous en viendra un plus grand, lequel vous ne connaissez pas, » c'est-a-dire qui vous baptisera d'un autre baptême que le baptême d'eau. Et ils ont cherché à prouver que ce baptême devait se faire par l'imposition des mains, s'appuyant sur le témoignage de Luc, qui, dans les Actes des apôtres, décrivant le baptême de Paul, ne fait nulle mention de l'eau, et parle seulement de l'imposition des mains; et tout ce qui se trouve, tant dans les Actes des Apôtres que dans les Épîtres de Paul, touchant l'imposition des mains, ils veulent que cela se rapporte à ce baptême. Et quiconque est élu (c'est ainsi qu'entre eux ils appellent les baptisés) a la puissance de baptiser ceux qui en sont dignes; et de consacrer à sa table le corps et le sang de Christ. En premier lieu, en effet, ils reçoivent parmi les croyants, au moyen de l'imposition des mains, celui qui se trouvait au nombre de ceux qu'ils appellent les Auditeurs; et dès lors il lui est loisible d'assister à leurs prières jusqu'à ce que, après l'avoir suffisamment éprouvé, ils fassent de lui un Élu. Ils ne se soucient point de notre baptême. Ils condamnent le mariage, mais je n'ai point pu en savoir la cause, soit qu'ils craignent de la dire, soit plutôt qu'ils l'ignorent.

(Vetera Analecta de Mabillon, tome III, p. 453 et sqq.)

# D Cagots et Christaas

Nous n'ignorons pas qu'on a contesté l'origine des mots cagots, capot, cassot, cacosi, caqueux, christians, chrestiens ou christaas, employés dans la Gascogne, le Béarn, la Navarre, le Languedoc et la Bretagne. On a voulu n'y voir qu'une désignation méprisante, résultant de la vie à part qu'ils menaient, et l'on a attribué ce mépris au fait qu'ils étaient lépreux. En conséquence, ajoute-t-on, la supposition qui en a fait des descendants d'anciens sectaires ne serait pas fondée. Qu'il nous soit permis d'en appeler de cet avis et de faire observer, en nous servant des propres termes de l'auteur de l'article auquel nous faisons allusion: 1º que plusieurs de ceux qui existent encore ont une aussi bonne santé que les autres; 2º qu'ils exerçaient le métier de cordiers et de tisserands, précisément celui des missionnaires bulgares et de leurs disciples des Flandres; 3º ce qui est plus significatif encore, c'est que dans leur requête au pape Léon X, ils disaient que leurs ancêtres adhéraient anciennement à un certain Raymond de Toulouse qui fit rébellion à la sainte Église romaine.

(Voir article: À propos des Parias de France et d'Espagne. Revue des Deux Mondes, 15 janvier 1878; voir aussi Schmidt, t. II, note 14.)

# E Voyage des abbés Rodolphe et Alexandre à Rome entre 1124 et 1130

3. Cependant Alexandre vivait, en simple particulier et tranquille sous l'évêque Adalbéron, satisfait des honneurs qu'il avait possédés auparavant. Il lui vint à l'esprit, à lui aussi, de se rendre à Rome, pour y obtenir de la grâce du souverain pontife, outre l'absolution commune qu'il avait reçue, une absolution Particulière pour les troubles qu'il avait causés dans l'Église. Hono-

rius avait alors succédé à Rome à Calixte. Lui donc, et l'abbé Rodolphe s'étant préalablement réconciliés, ils commencèrent leur voyage par St-Gilles en tout amour et bons sentiments. Lorsque, ayant franchi les Alpes, ils furent entrés en Italie, ils parvinrent à Hose, qui s'appelle autrement Sienne, l'une des plus nobles villes de l'Étrurie. Après qu'ils y eurent passé la nuit, s'étant mis en route le matin, ils tombèrent au milieu de brigands vers l'heure de midi, et ayant été emmenés captifs dans des lieux écartés, ils perdirent tous leurs bagages. À grand-peine enfin, après beaucoup de labeur, après beaucoup de frayeurs, ils réussirent à se procurer à très peu de frais des chevaux; ils ne renoncèrent cependant pas à leur voyage. Ainsi étant parvenus à Rome, comme ils rencontraient moins de consolation et de compassion qu'ils ne l'avaient espéré, tant selon Dieu que selon les hommes, ils se rendirent dévotement dans les églises des Saints-Apôtres et aux suffrages (suffragia) de beaucoup d'autres saints, accomplissant leurs vœux avec larmes et prières, selon ce que sa conscience disait à chacun d'eux.

Après qu'ils se furent arrêtés la quelques jours, et qu'ils eurent su et compris à l'égard du pape et de son entourage, ce qu'ils n'avaient pas voulu croire quand on le leur avait dit dans leur patrie, ils se trouvèrent combattus de sentiments divers, surtout l'abbé Rodolphe, qui savait fort bien pourquoi il était parti de chez lui. Et lorsqu'il était couché quelque temps la nuit sans dormir, ou que de jour il se trouvait seul dans les églises de Rome, il rappelait à son esprit avec un soin diligent et avec sollicitude quel avait été le but de son voyage, et ce que lui avaient dit en route les religieux auxquels il l'avait révélé. Une chose aussi qui ne lui causait pas peu de souci, c'est qu'on lui avait dérobé tout ce qui lui était nécessaire pour accomplir ce à quoi il avait pensé. En outre, il entendait dire qu'une contrée qu'il se disposait à traverser plus tard était souillée d'une hérésie invétérée au sujet du corps et du sang du Seigneur. Mais quant au but qu'il poursuivait tant de son propre mouvement qu'à l'instigation de ses anciens frères, il n'avait rien entendu d'autre de la part des religieux que ce qu'il avait appris dans sa patrie de la discipline ecclésiastique et des livres communs tantà nous qu'à eux. En outre, une douleur qu'il avait depuis quelque temps à la hanche et que les médecins ont coutume d'appeler *chya* (la sciatique), s'était accrue; et outre qu'elle gênait sa marche, elle ne lui permettait pas d'aller à cheval sans un tourment continuel. Détourné de son dessein par de telles difficultés, après avoir salué les reliques des saints, baisé le seuil des églises des apôtres et reçu la bénédiction apostolique, il entendait retourner dans sa patrie avec le susdit compagnon. Lorsqu'ils furent arrivés à la susdite ville de Hose, ils trouvèrent que, contre toute espérance, tout ce dont ils avaient été dépouillés par les brigands avait été recueilli par leurs hôtes et par tous les citoyens de la ville.

Grande et mystérieuse dispensation de Dieu! ils devaient parvenir pauvres à Rome et retourner riches chez eux. Mais pourquoi m'arrêter? Après bien des tribulations d'esprit, après bien des souffrances de corps, après qu'ils eurent affronté les redoutables dangers du mont de Jupiter (le St-Bernard), la ville de Bâle les reçut enfin. Alexandre de là s'en retourna à cheval par la Bourgogne, et l'abbé Rodolphe eut recours à une navigation orageuse sur le Rhin jusque près de Cologne, parce que, à cause de la maladie susmentionnée, il ne pouvait supporter d'aller à cheval<sup>269</sup>.

(Pertz, Monamenta Germaniæ Historica, 12, Scrip. 10, p. 305-306).

# F Des origines vaudoises d'après les Vaudois

Nous donnons ci-après l'opinion de deux pasteurs éminents des Vallées vaudoises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle n'est, il faut le reconnaître, qu'un écho de celle qui avait cours traditionnellement dans ces colonies alpestres et qui, soutenue aussi par plusieurs auteurs modernes de la même contrée, s'y conserve encore aujourd'hui.

La première est celle de Jean Léger, pasteur et modérateur dans les églises des Vallées, qui, chassé par les terribles persécutions dirigées contre elles vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, fut appelé à s'exiler et à desservir l'Église wallonne de Leyde.

... Je passe à donner grand nombre de preuves invincibles de toutes sortes et surtout de celles que je tire des mêmes adversaires des Vaudois, évêques, inquisiteurs et papes, par lesquelles je fais voir plus clair que le soleil, qu'ayant reçu une si sainte et véritablement évangélique doctrine en même temps que les ténèbres du paganisme furent écartées de leurs contrées par la prédication de saint Paul ou de ses plus proches successeurs, ils l'ont inviolablement, constamment et sans interruption ni altération conservée jusques à présent, sans que jamais, ni la zizanie des traditions romaines, ni aucune fausse doctrine, ni la violence de toutes les persécutions que la ruse et la rage de tous leurs ennemis leur a suscitées, ait pu étouffer cette sainte semence, ni que le Dragon roux avec tous les torrents qu'il a vomis après cette femme enceinte, la poursuivant jusque sur les montagnes et les déserts des Alpes où elle s'était envolée, comme au lieu qui lui avait été préparé de Dieu, l'ait jamais pu étouf-

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> Monastier, page 40, a émis une erreur manifeste à l'égard de ce voyage.

fer, ni même empêcher que de là elle n'enfanta un nombre innombrable de véritables enfants d'Abraham.

Ayant ainsi traité de la doctrine des Vaudois de son antiquité et de sa conservation dans les Vallées, je traite de leur vie, meurs et discipline, prouvant le tout par la susdite méthode.

Extrait de *L'Histoire des Églises évangéliques des Vallées vaudoises*, Leyde 1669, par Jean Léger (préface, p. 1 et 2).

La seconde est extraite du livre d'Henry Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois, publié par lui dans l'exil, en 1710, sous le titre de Histoire de la glorieuse rentrée. On sait que ce fut sous sa conduite qu'une expédition de 900 hommes partit des bords du Léman en août 1689 pour reconquérir les vallées et les montagnes, patrie de leurs pères. Après y avoir pénétré au travers de mille dangers, sa petite troupe se défendit vaillamment et se maintint pendant bien des mois sur les hauteurs de la Balsille contre les troupes réunies du duc de Savoie et du roi de France. À la fin le duc de Savoie s'étant rangé du côté de l'Allemagne, se décida à donner la paix à ses sujets, et le colonel put redevenir pasteur. Mais de nouvelles vicissitudes survinrent et il dut reprendre le chemin de l'exil. Accueilli avec respect en Allemagne, il s'établit à Schomberg dans le Wurtemberg où il exerça les fonctions pastorales sur 2000 de ses frères refugiés.

Voici ce qu'il écrit dans la préface de son livre :

... « Ces trois vallées s'appellent les vallées de Luzerne, de St-Martin et de la Pérouse, et leurs habitants se nomment Vaudois, tirant leur nom du mot latin Vallis et non pas, comme on l'a voulu insinuer, de Valdo, marchand de Lyon, qui vendit tout son bien pour acheter la perle de grand prix... La religion des Vaudois est aussi ancienne que leur nom est vénérable; c'est ce que leurs adversaires ont été obligés par le témoignage de la vérité d'avouer eux-mêmes, et principalement Reynerus inquisiteur, lorsque faisant rapport au pape de la religion de cette nation, il lui dit en ces termes: che sono da tempo immemorabile, qu'ils sont de temps immémorial... leur Église n'a jamais été réformée comme les autres, c'est pourquoi aussi elle est appelée évangélique. En effet, on peut dire sans exagération, et sans aucunement imposer au public que ces Vaudois sont des réchappés d'Italie, lesquels du temps que l'apôtre saint Paul y prêchait Christ crucifié, abandonnèrent ce beau pays, pour se retirer à l'exemple de la femme du XIIe de l'Apocalypse, dans les montagnes de leurs vallées, où ils ont depuis demeuré de père en fils jusqu'à présent dans

la pureté et simplicité de leur religion, c'est-à-dire de l'Évangile que prêchait alors S. Paul. »

# G Saint Bernard sur les hérétiques Cathares

... La dévastation récente de la vigne montre que le renard a passé par là; mais je ne sais par quel art de feindre cet animal très rusé confond tellement ses traces, qu'il est difficile pour un homme de découvrir soit par où il est entré, soit par où il est sorti. Et tandis que l'œuvre est évidente, l'auteur ne se montre pas: ainsi il dissimule tout sous les apparences extérieures. Si tu t'informes de sa foi, rien de plus chrétien; de sa manière de vivre, rien de plus irrépréhensible: et ce qu'il dit, il le prouve par des actes.<sup>270</sup> Tu vois un homme qui en témoignage de sa foi fréquente les églises, honore les prêtres, apporte son offrande, va à confesse, s'approche des sacrements. Quoi de plus fidèle? Et quant à ce qui concerne la vie et les mœurs, il ne circonvient personne, ne marche sur personne, n'extorque de l'argent de personne. Son visage pâlit à la suite de ses jeûnes, il ne mange pas le pain de l'oisiveté, il travaille de ses mains pour soutenir sa vie. Où donc est le renard?...

(Saint Bernard, In cantica, Sermo LXV, 5)

#### Н

# Desorigines de la lettre de change et des relations commerciales de la Haute-Italie avec le dehors, au moyen âge

Il nous a paru bon de rappeler quelques-unes des circonstances industrielles et commerciales au milieu desquelles cet utile moyen d'échange, peutêtre déjà ancien, est entré dans la pratique au moyen âge. Nous empruntons ces détails à trois écrits qui peuvent être utilement consultés sur ce point. — Citons d'abord le conte Cibrario clans son ouvrage: *Les conditions économiques de l'Italie au temps de Dante*. (Trad. de Lavarenne, Paris, 1865, p. 61 à 65.)

... Entouré d'immenses difficultés, d'immenses périls, le trafiquant devait avoir un grand cœur, une prudence consommée, des connaissances abondantes et variées. Monnaies, poids, mesures, taxes, variaient à chaque moment, à chaque endroit. Insécurité de la mer, cupidité des princes et des

Denique si fidem interroges, nihil christianius: si comersationem, nihil irreprehensihilius: et quæ loquitur, factis probat... Panem non comedit otiosus, operatur manibus unde vitam sustentat.

barons sauvages, nature farouche des peuples avec lesquels il fallait traiter, livres en petit nombre, cartes nautiques à l'état de rêve, art de naviguer très imparfait: en dépit de ces obstacles, grâce à leur énergique volonté, leur audace extrême, à leurs discours adroits ou à leurs dons, les trafiquants s'enrichissaient à plaisir. Les Italiens amélioraient leurs voies de communication: ils endiguaient leurs fleuves, débarrassaient le lit des obstacles à la navigation, creusaient de nouveaux canaux. Le canal dit Tesinello, mené en 1179 par les Milanais jusqu'à Abbiategrasso, puis jusqu'à Milan, fut, au siècle suivant, rendu navigable.

Ces spéculations donnaient lieu à un grand mouvement de fonds; cependant il était long et dangereux de porter toujours l'argent sur soi. On pensa à le placer en des endroits où il serait représenté par un crédit égal, et d'où on pourrait le retirer agrandi. Les prêteurs, juifs ou chrétiens, étant chargés de percevoir les taxes que Rome imposait sur les biens ecclésiastiques de l'univers catholique, inventèrent la lettre de change. Les lettres de crédit ou ordre étaient déjà connues.

Le nombre des monnaies différentes de titre et de poids admises dans un pays, repoussées dans un autre, rendait nécessaires et non pas seulement utiles les banchi des changeurs. Ceux-ci, obligés par leur profession même à être fournis abondamment d'espèces, devinrent rapidement, de simples banquiers de change, de véritables banquiers préteurs sur gage, venant au secours du producteur embarrassé faute d'argent, des communes, et surtout des princes et des barons, dont les guerres fréquentes et le faste continuel vidaient perpétuellement les caisses. Ces ancêtres des banquiers modernes étaient partout en grand nombre. Les premiers venaient, paraît-il, de Cahors; car, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, on les appelait encore communément caorsini. Au bout de peu de temps, on les comprit sous la dénomination plus large de lombards: dans l'opinion générale, cela signifiait, très à tort d'ailleurs, usuriers. Ils venaient de Chieri, d'Asti, de Gènes, de Parme. Les Toscans, et spécialement les Florentins, apportaient à cette industrie un élément décisif de succès, des capitaux plus considérables; on comptait parmi eux des nobles. En Italie, un noble ne dédaignait pas le trafic en grand des denrées ou de l'argent; il y a eu de ce fait des exemples nombreux à Venise, à Gènes, à Asti, à Milan, à Florence, à Ancône; ces nobles étaient propriétaires des casane; c'est-à-dire des boutiques et des banchi de prêteurs, en Piémont, en Savoie, dans le Dauphiné, en Provence, en Bourgogne, en Flandre, en Angleterre, en Orient et, en denier lieu, en Grèce. Ces négoces multipliés sur la monnaie donnaient d'immenses profits. Les Bardi et les Peruzzi, financiers florentins, les Rothschild de leur époque, étaient en 1339, créanciers du roi d'Angleterre

pour une somme de 1 365 000 florins d'or, soit 29 858 692 50 lires italiennes; ne pouvant les recouvrer, ils tombèrent en faillite.

Le trafic des espèces donna d'immenses richesses, acquises parfois au prix de beaucoup de faiblesses ou de compromis honteux, à des banquiers fameux d'Asti, tels que les Scarampi, Alfieri, Asinari, Pelletta; de Chieti, les Balbiani, Balbi et autres encore; de Toscane, les Balardi, Medicci, Pitti, Vanni, Frescobaldi, Salimbeni.

La théorie du crédit est l'œuvre des prêteurs italiens; un emprunt consenti à la république de Venise, en 1171, portait intérêt: le titre qui faisait foi de la dette était aliénable.

En 1240, la commune de Milan, épuisée par la guerre, solde ses créanciers en papier, c'est-à-dire avec des promesses de payement. Ces papiers étaient cessibles, pouvaient être donnés en payement à la commune elle-même, par exemple dans le cas d'une amende, mais leur cours n'était pas forcé.

Florence ne prit une part directe au commerce maritime qu'après la possession de Pise; mais bien avant, ses négociants nolisaient des navires pisans : le livre de Balducci fait foi que la route du Cathay (Chine septentrionale) leur était connue: elle y est minutieusement décrite, avec l'indication des distances et des moyens de transport. Le même livre enregistre les dates de change entre Florence et diverses cités principales, suivant la coutume, et en réservant les conventions contraires. À partir du jour de l'argent payé, ces dates courent ainsi:

Entre Florence et Pise, 5 jours; entre Florence et Gènes, 15; entre Florence, la Provence et la France, 60; entre Florence et la Flandre, 70; entre Florence et l'Espagne, 90; entre Florence et l'Angleterre, 75; entre Florence et la cour du pape à Rome, 15; entre Florence et la cour du pape en Provence, 80; de Provence à Florence, 45; entre Florence et Venise, la lettre vue, 5; entre Vinegia et Florence, 20; entre Florence et Bologne, 8; entre Florence et Milan, 30; entre Florence et Pérouse, 10; entre Florence et Aquila, 10; entre Florence et Naples, 20; entre Florence et Puglia, 25 (c'est la Pouille, l'ancienne Apulie); entre Florence et Ancône, 20; entre Florence et Rhodes, 60; entre Florence et Chypre, 90; entre Florence et Constantinople, 75; entre Florence et la Sicile, 45; entre Florence et Tunis, 45.

Le second est *L'Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, du p.CL-Fr. Ménestrier. Lyon, 1696, in-fol°, où nous lisons ce qui suit p. 393:

Les troubles d'Italie, et les guerres civiles des Guelfes et des Gibelins attirèrent en France plusieurs négociants et plusieurs Banquiers Italiens, qui étant chassés de leur pays n'eurent pas d'autre ressource pour se tirer de

la misère que de se mettre dans le trafic, particulièrement en celui de la Banque: parce qu'avant entretenu des correspondances avec leurs Parents et leurs amis d'Italie, ils leur faisaient des envois, soit d'argent, soit de marchandises du Levant, dont le commerce leur devint aisé à l'occasion des Croisades et des voyages d'Outremer, d'autant plus que Charles d'Anjou Roi de Sicile et de Jérusalem tenait les passages ouverts, et tirait de gros avantages de ces passages des marchandises, qui reçurent le nom de Doannes, da mot Italien Dogana, parce que comme les Vénitiens nomment leur Duc et le chef de leur République, qui a la conduite, et l'intendance des affaires publiques, Doge, on nomma aussi cette conduite des marchandises Dogana, dont les droits sont devenus de grandes sources de richesses aux Princes et aux Républiques. Les Italiens qui vinrent s'établir en France étaient la plupart Guelfes, c'est-àdire sous la protection de Charles d'Anjou Roi de Sicile, qui étant vicaire de l'Empire en Italie y forma un puissant parti, dont il reste jusqu'à présent des vestiges considérables en la plupart des familles nobles d'Italie, qui ont dans leurs armoiries un chef de l'ancienne maison d'Anjou-Sicile c'est-à-dire trois fleurs de lys sous un lambel quatre pendants, celles qui s'étaient liées aux Rois des Romains y mettaient un Aigle.

Les premiers qui s'établirent en France furent les Lombards, qui ont laissé leur nom à une rue de Paris, où demeuraient la plupart de ces banquiers. Et comme ils succédèrent en ce trafic de banque aux Juifs, qui furent chassés du Royaume à cause de leurs usures et de leurs impiétés, l'emploi des banquiers fut d'abord assez décrié, et dans le droit canon le nom de Lombards et d'usuriers semblent avoir été synonymes. Perard, dans le recueil qu'il a publié de plusieurs titres pour servir la l'histoire de Bourgogne, en rapporte un de l'an 1279, par lequel Philippe de Vienne Seigneur de Pagny demanda au duc de Bourgogne garde et protection pour Boniface et Bonhomme Asinaris marchands, de la Ville d'Ast en Piedmont pour trafiquer par change: et Chiflet a remarqué sous l'an 1296, que ceux de Besançon traitèrent pour cinq ans avec Hugues de Bourgogne frère d'Othon Comte Palatin pour le mettre sous sa garde, et lui permirent d'établir dans Besançon une famille de Lombards pour y tenir les changes. Ces banquiers étrangers firent de si grands progrès en peu de temps, que les Florentins, les Luguois, les Génois et les Piémontais firent en cette Ville des établissements si considérables, qu'ils y composèrent des corps entiers de leurs nations. Jean Villani, historien de Florence dit que la sortie de Florence, de ceux qui tenaient le parti des Guelfes fut si avantageuse pour eux qu'elle fut l'occasion des richesses qu'ils acquirent: Les Pazzi, les Salviati, les Poggi, les Jacomini, les Gadagnes, les Galilei, les Manelli, les Gondi, les Spina, les Alamanni, les Delbene, les Mozzi, les Baglioni, les Diaceti, les Orlandini, les Médicis, les Buonacorsi, les Bonzzi, les Albizzi, les Honorati, les Capponi, les Carnesecchi, les Bundiui, les Bartoli etc. étaient Florentins, dont il reste plusieurs illustres monuments dans l'Église des Frères Prêcheurs de cette Ville, que ces Florentins avaient choisie pour le lieu de leurs assemblées Chrétiennes, et qui étaient alors leur paroisse. Les Lucquois choisirent successivement celle des Cordeliers de l'Observance et celle des Grands Augustins où se voient des monuments des Micheli, des Sestri, des Spada, des Saminiati, des Bonvisi, des Casinels, etc.; depuis les Balbani, les Arnolfini, les Cenamis, les Bernardi, les Burlamachi, les Turrettini, les Guinigi, les Francioti et plusieurs autres familles de cette République firent des établissements à Lyon.

Les Génois choisirent l'Église des Carmes des Terreaux où se voient encore les tombeaux des Ferrari, des Benedetti, des Catanei, des Lercosi, des Baschi, des Corneri, des Viguoles, des Motogli, des Marineti, des Fromontorii, des Spinola etc., outre les Franzoni, les Madaleni, les Torre, les Sauli, les Moneglia, les Fieschi, les Savignoni, les Priati etc. Les Costes ont depuis fait bâtir les Églises des Pères Capucins, les Groliers venaient aussi de Gênes, comme les Pianelli sont venus de la rivière de Gênes.

Du Piedmont vinrent les Scarrons, les Gabiani, les Pierrevives, les Costes, les Cozzi, les Roviglia, les Robio, les Seves, les Gros Saint Joire et quantité d'autres à qui nos Rois permirent de trafiquer en gros sans déroger à la noblesse, en faveur de ceux qui jouissaient de ce privilège en leur pays.

Il faut dire ici à la gloire de ces nations, que tandis qu'elles y ont fait des corps considérables, non seulement elles y ont fait fleurir le commerce, mais elles y ont donné commencement à tous les ouvrages les plus magnifiques, par les palais qu'elles y firent bâtir et par de belles maisons de campagne.

Les Grisons ne s'y rendirent pas moins remarquables et l'on a vu de nos jours parmi nos magistrats municipaux... les Pestalozzi,... les Pelissari, etc.

Aux détails qui précèdent, nous pensons qu'il convient d'ajouter un autre élément, c'est celui des Gibelins et des Patarins qui, ainsi qu'il ressort des faits énoncés dans le cours de cet écrit, joua un rôle important dans les migrations d'Italie au moyen âge. Tous les marchands, et nous croyons l'avoir démontré, n'appartenaient pas au parti guelfe, mais un grand nombre se rattachaient aux Gibelins de Lombardie et de Toscane. Si au moyen âge les conditions ecclésiastiques de Lyon devaient rattacher les négociants de cette ville au parti de Charles d'Anjou, cette situation se modifia notablement par la suite. Ce qui le prouve, c'est que plusieurs grandes familles italiennes qui habitaient Lyon arborèrent le drapeau de la Réforme et vinrent faire souche à Genève.

Il suffit de nommer à cet égard les Balbani, les Turrettini, les Burlamachi, les Arnolfini, les Calandrini, les Pelissari.<sup>271</sup>

Citons enfin le dictionnaire de p. Larousse qui indique, d'après quelques auteurs, que l'usage de la lettre de change remonterait aux temps de la haute antiquité, et que des négociants de Tyr, Carthage, Athènes, Corinthe, etc., en auraient fait usage. L'auteur ajoute cependant que le fait est contesté, et qu'on est porté assez généralement à attribuer l'invention du procédé, soit aux Juifs, soit aux Florentins chassés d'Italie au temps des guerres, des Guelfes et des Gibelins, et qui tirèrent des lettres de change sur leur pays pour se couvrir de la valeur des propriétés qu'ils avaient été forcés d'y laisser.

## l Sur la date probable de la Nobla Leyczon

Voici succinctement les motifs pour lesquels nous nous sommes enhardi, malgré notre incompétence, à adopter, provisoirement du moins, l'opinion énoncée.

C'est d'abord le passage: Ils disent qu'est Vaudès et digne de punir, lequel nous permet de conclure que des persécutions avaient déjà eu lieu à l'époque de la rédaction du poème. Or, il ne semble pas qu'avant l'expulsion de Lyon des disciples de Valdo, aucune persécution ait atteint les Vaudois. Nous savons bien que le terme de *Vaudès* a pu exister avant Valdo, mais si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle se répandent les qualifications injurieuses (il suffit de rappeler celle de mômier), il ne paraît nullement impossible, et nous croyons même probable, qu'il désigne dans la Nobla Leyczon, les disciples de Valdo plutôt que des hérétiques plus anciens. — D'autre part, il faut considérer l'écrit comme antérieur à une rupture définitive avec la papauté, eu égard à certains termes, très rares, il est vrai, tels que celui de Sainte Marie (v. 30) et de Nostra Donna (v. 213); à certaines pratiques recommandées, pénitences et jeûnes (v. 420 et 421) qui indiquent des affinités encore existantes avec l'Église romaine; enfin, à l'absence de traits satiriques à l'adresse du clergé, la critique y revêtant un caractère de gravité et de sérieux (voir vers 388 à 412). — Or l'expulsion des Vaudois de Lyon avait eu lieu antérieurement à 1180, leur excommunication date de 1184, et il s'écoula sans doute un intervalle d'un certain nombre d'années avant que l'opposition aux doctrines romaines revêtit chez eux un caractère bien tranché, puisqu'en 1190 encore eut lieu un colloque entre protestants et catholiques.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>271</sup> Galiffe, Notices généalogiques, t. II, p. 543 et 403.

Quant à la date de 1 100, indiquée en tête du poème<sup>272</sup>, et invoquée par Léger et par d'autres auteurs vaudois comme preuve d'une origine antérieure à Valdo, il suffit de la placer dans son contexte pour voir qu'elle se rapporte à une époque postérieure, c'est-à-dire à cent ans entièrement accomplis depuis le moment ou a été écrite l'Apocalypse, point de départ des derniers temps auxquels il est fait allusion. Or, comme la date de l'Apocalypse, de l'avis de la majorité des critiques modernes, doit être placée vers la fin du I<sup>er</sup> siècle (sous le règne de Domitien), il faut donc ajouter un siècle aux 1100 ans, ce qui nous ramène encore à la même date approximative de 1190 à 1200.

Remarquons finalement que l'idiome employé, le provençal, fait supposer chez l'auteur et chez ses lecteurs une culture supérieure à celle de simples pâtres ou même à celle de leurs conducteurs spirituels. Il n'y aurait donc rien que de vraisemblable à ce que la Nobla Leyczon fût l'œuvre d'un Vaudois de Lyon réfugié en Provence.

Ajoutons que l'examen du manuscrit de Bibliothèque de Genève, qu'il soit postérieur ou non à l'époque de la rédaction, a amené des paléographes à conclure qu'il ne pouvait pas être antérieur à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On en peut juger par la lettre suivante:

Genève, le 31 janvier 1879

À Monsieur Alexandre Lombard,

En réponse à votre question se rapportant à l'âge du manuscrit de la Nobla Leiczon qui se trouve dans la bibliothèque publique à Genève, j'ai l'honneur de vous dire, qu'à mon avis, l'écriture en doit remonter à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Monsieur Coxe, conservateur du Bodleian, à Oxford, auquel j'ai adressé une des vos belles reproductions photographiques, pense même qu'il serait plus exact de ne la pas placer avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

L'idée de certaines personnes que ce manuscrit daterait du XII<sup>e</sup> siècle vient probablement des mots « Ben ha mil e cent ancz » qu'on trouve au cinquième vers ; mais je crois qu'ils se trompent.

Vous savez probablement, monsieur, que M. Bradshaw a retrouvé à la bibliothèque de l'Université à Cambridge, dont il est conservateur, un second exemplaire de la Nobla Leiczon, où on me dit que la date se trouve ainsi: «Ben ha mil CCCC ancz».

Veuillez agréer, etc.

N.-E. HAMILTON,

Ancien Conservateur des manuscrits au British Museum, Londres.

Bien a mille et cent ans accomplis entièrement

Que fut écrite l'heure que nous sommes au dernier temps. »

Dans le manuscrit de la Bibliothèque de Genève, ces vers ne portent pas de traces de corrections postérieures. Il en est autrement, paraît-il, du manuscrit de Cambridge.

<sup>&</sup>lt;sup>272</sup> «Car nous voyons ce monde de la fin approcher.

Il existe, il est vrai, des manuscrits qui portent la date de 1120 ou de 1126, mais il est assez généralement admis, si nous ne faisons erreur, que ces dates sont des suppositions postérieures.

## J Les Patarins

Ce mot bizarre a donné lieu à plusieurs suppositions, dont aucune d'ailleurs n'est absolument satisfaisante. Les uns ont voulu le faire dériver du mot pati, souffrir, par allusion aux persécutions qu'avaient à subir ceux qui le portaient. D'autres avec plus de raison y voient un terme de mépris emprunté au nom du quartier de Milan dans lequel les sectaires se réunissaient habituellement, nom qui subsiste encore à cette heure. Ce quartier pauvre aurait été celui des fripiers et des dépôts de chiffons et de vieux habits, ce qui l'aurait fait baptiser du nom de Pataria ou quartier des pattes (ce dernier mot étant pris dans le sens de chiffon, qu'il a encore aujourd'hui). Observons pourtant que ce sobriquet paraît avoir été antérieur au XIIe siècle, car il a été donné à une catégorie de dévots catholiques de Milan que l'Église n'a point repoussés de son sein.

Il ne faut pas confondre les Patarins, comme on l'a fait quelquefois, avec les Paterniens mentionnés par Augustin, et qui étaient ainsi désignés à cause de leur habitude de réciter fréquemment le Pater.

(Voir Conte Giulini, Memorie spettanti alla città e cantpagna di Milano, Milan 1854, t. II, p. 516 et suiv.; Perrens, Histoire de Florence, t. I, p. 346; Schmidt, *ouvr. cité*, t. II, p. 278.)

## K Un édit de Frédéric II

Extrait des *Constitutiones* de Frédéric, de 1220, approuvées par Honorius III, confirmées par Boniface VIII, et, en tant qu'elles touchent à la contrainte vis-àvis des hérétiques, canonisées in cap. *Inquisitionis*, — *De Hæreticis* in b.

Frédéric, par la grâce de Dieu, Empereur des Romains, toujours auguste, aux Marquis, aux Comtes et à tous les peuples que gouverne l'empire de notre clémence,

Salut et grâce.

Au jour où nous avons reçu de la main de notre très saint père le Souverain

Pontife le diadème de l'empire, nous avons eu soin d'édicter, à la gloire de Dieu et de son Église, quelques lois, que nous ordonnons être notées dans le présent document pour être publiées dans tout notre empire. Par écrits impériaux nous vous mandons et ordonnons que chacun observe ces lettres dans son district d'une manière irréfragable et ferme.

Et voici ces lois.

Il n'est rien qui paraisse mieux convenir à la gloire et à l'honneur de l'empire et à la louange du prince romain, que de voir l'Église de Dieu, quelques erreurs étant extirpées et les statuts iniques de quelques-uns complètement abolis, prospérer dans une tranquillité complète et jouir d'une liberté assurée. Certes, l'iniquité de certaines gens infidèles et injustes a abondé au point qu'ils n'ont pas craint de diriger leurs statuts contre la discipline apostolique, contre les sacrés canons, contre les personnes ecclésiastiques et contre la liberté de l'Église. Comme donc, l'ordre divin y étant favorable, l'Église (qui ne doit rien désirer sinon le bien) ne veut rien qu'il ne nous plaise aussi de poursuivre de la même volonté

- § 1. Nous, Frédéric, etc., etc...
- § 2. ...
- § 3. ...
- § 4. ...
- § 5. Nous condamnons à une infamie perpétuelle les Gazares, les Patarins les Léonistes, les Spéronistes, les Arnaldistes, les Circoncis et tous les hérétiques de l'un et l'autre sexe, quelque nom qu'ils portent, nous leur retirons la foi publique et les mettons au ban, ordonnant que les biens de telles gens soient confisqués et ne retournent jamais entre leurs mains, de sorte que leurs fils ne puissent obtenir leur succession: étant de beaucoup plus grave d'offenser la majesté éternelle que la majesté temporelle. Quant à ceux qui ne seront notés que par des soupçons, à moins que, sur l'ordre de l'Église, suivant la considération du soupçon et la qualité de la personne, ils n'aient démontré leur propre innocence, par une justification convenable, qu'ils soient tenus par tous pour infâmes et mis au ban; et s'ils demeurent ainsi pendant une année, nous les condamnons à partir de ce moment comme hérétiques.
- § 6. Nous statuons aussi, cet édit devant avoir une valeur perpétuelle, que les podestats, les consuls ou les recteurs, quelques fonctions qu'ils remplissent, prêtent publiquement, pour la défense de la foi, le serment qu'ils s'efforceront d'expulser, avec bonne foi, et selon leur pouvoir, des terres soumises à leur juridiction, tous les hérétiques notés par l'Église, de sorte que toutes les fois que quelqu'un sera élevé à une charge soit perpétuelle, soit temporelle, il soit tenu de prêter serment à ce capitulum, sinon qu'il ne soit

tenu ni pour podestat, ni pour consul; et nous décrétons que les jugements de telles gens seront nuls et vains.

- § 7. Que si quelque seigneur temporel, requis et admonesté par l'Église, néglige de purger sa terre de la perversité hérétique: une année écoulée à partir du moment de l'admonition, nous livrons sa terre aux catholiques afin qu'ils s'en emparent, lesquels, les hérétiques expulsés, la posséderont sans contradictions, et la conserveront dans la piété de la foi: étant sauf le droit du seigneur suzerain, pourvu qu'il ne fasse à cela aucun obstacle, et qu'il n'y oppose aucun autre empêchement, la même loi étant néanmoins conservée contre ceux qui n'ont pas de seigneurs suzerains.
- § 8. En outre nous mettons au ban ceux qui accordent leur confiance aux hérétiques, qui les reçoivent, les défendent et les protègent, statuant fermement que si l'un quelconque de telles gens, après avoir été noté par l'excommunication de l'Église, méprise de donner satisfaction dans l'intervalle d'une année, il sera dès lors de droit rendu infâme, ne sera pas éligible à des fonctions ou à des conseils publics, ni capable d'élire des fonctionnaires de ce genre, ne sera pas admis à témoigner, sera intestable, n'ayant ni la libre faculté de tester, ni le pouvoir de succéder à un héritage. Que nul en outre ne soit contraint de lui répondre dans quelque affaire que ce soit, mais que lui soit contraint de répondre aux autres. Que si par hasard il est juge, son jugement n'ait aucune valeur, que nulle cause ne soit portée devant lui. S'il est avocat que sa défense ne soit nullement admise. Si tabellion, que les documents faits par lui n'aient aucune valeur.

## L Décret milanais contre les Patarins

Sous le gouvernement du podestat Oldrad de Tresseno diverses dispositions contre les hérétiques furent décrétées. Elles ont été reproduites par l'historien Cantù, d'après un ancien document, ainsi qu'il suit :

Au nom du Seigneur, et cette année 1233 de l'Incarnation, un vendredi, le 15 septembre, indiction septième sous l'administration d'Oldrad de Tresseno, podestat de Milan, le frère prêcheur Pierre de Vérone, depuis sanctifié, en vertu de l'autorité à lui concédée par le pontife contre les hérétiques, comme il est exprimé en une charte attestée et dressée par Obizzon Scazzago notaire milanais, en 1232; en vertu aussi de l'autorité à lui concédée par la commune de Milan, et attribuée dans l'assemblée générale contre les hérétiques susdits, comme il est énoncé dans une autre charte extraite et traduite par Singhimbald de la Torre, notaire et chevalier de cette commune, ledit Pierre,

statua et ordonna que les chapitres ci-dessous transcrits seraient mis au nombre des autres statuts de cette république, lesquels chapitres sont contenus dans les lettres du souverain pontife, adressées au frère Pierre de Vérone, en vertu desquelles sont anathématisés tous les hérétiques, Cathares, Patarins, Pauvres de Lyon, Passagins, Josépins, Arnaldistes, Spéronistes et autres de noms divers, ayant des faces différentes, mais se rattachant les uns aux autres par différents liens, lesquels hérétiques, étant condamnés par l'Église de Dieu, devaient l'être pareillement par la justice séculière.

Mais avant qu'ils fussent séparés des grâces de l'Église, et lorsqu'après avoir été repris pour les choses susdites, ils ne voulaient pas se soumettre la pénitence encourue, il était établi qu'ils fussent condamnés à la prison perpétuelle, comme croyant des erreurs hérétiques; que les receleurs, défenseurs et fauteurs de ces hérétiques devaient être recherchés, soumis à la sentence d'excommunication, et que si l'un d'eux, après avoir été noté comme excommunié, n'avait pas soin, par sa présomption, de s'amender promptement, il devait être exclu comme infâme des assemblées publiques et des offices, n'être pas admis en témoignage, et être déclaré incapable de tester, ou d'hériter dans aucune succession, et que les susdits ne seraient entendus ni admis dans aucune cause: que si quelque juge prononçait en leur faveur, la sentence serait comme non avenue; que si quelque avocat prenait leur défense, il ne fut point admis; que si des tabellions rédigeaient des actes pour eux, les actes fussent immédiatement sans valeur, et les tabellions tenus même pour damnés avec leurs clients; et que, au cas où ils seraient clercs, ils fussent privés de tout emploi et bénéfice.

Que si, en outre, les susdits, après avoir été notés par l'Église, ne tenaient compte de l'excommunication, ils devaient être punis par les laïques de la peine de droit; qu'en cas de suspicion notable, il y avait à considérer la qualité de la personne; et que si elle manifestait l'intention de se disculper, et de détourner de son innocence le couteau de l'anathème, elle pourrait y être admise movennant satisfaction convenable. Il voulut que ceux qui resteraient une année excommuniés fussent punis comme hérétiques; que leurs appels et réclamations ne fussent pas écoutés; que les juges et notaires leur refusassent leur office, et que, s'ils ne le faisaient pas, ils fussent privés à perpétuité de leur charge; que les saints lieux de sépulture leur fussent interdits par les clercs, et qu'ils ne recussent d'eux ni aumônes, ni offrandes; que les hospitaliers et les templiers en fissent de même, sous peine d'être privés de leur office et de ne pouvoir y être réintégrés sans licence de l'Église apostolique; et que si les susdits osaient leur donner la sépulture chrétienne avant satisfaction convenable, ils fussent notés d'excommunication, sans pouvoir en être absous tant qu'ils n'auraient pas jeté publiquement de leurs propres

mains ces corps parmi les damnés afin qu'ils restassent à jamais privés de sépulture.

Le décret portait encore, qu'il ne fût permis à aucun laïque de discuter ni en public ni en particulier sur la foi catholique, sous peine d'excommunication; que si quelqu'un apprenait que les hérétiques célébrassent des conventicules en secret, ou des rites et usages en dissidence avec la communion des fidèles, il se hâtât d'en informer son confesseur ou autre, par qui il saurait en faire donner connaissance au prélat, aussi sous peine d'excommunication; que les enfants des hérétiques, leurs receleurs et défenseurs, fussent inadmissibles jusqu'à la seconde génération aux offices et bénéfices ecclésiastiques; que de plus les maisons de ceux qui recevraient témérairement ces hérétiques dans la ville fussent démolies sans délai ni remise; que toutes les choses susdites contre ceux qui croient les erreurs des hérétiques, après qu'ils auraient été notés par l'Église, fussent observées; que si quelqu'un connaissait un hérétique et ne le dénonçait pas, il fût puni d'une amende de vingt livres, et, faute de la payer, du bannissement, pour n'en pouvoir être relevé que par le payement de ladite somme; que les receleurs et défenseurs des hérétiques fussent punis de la troisième partie de leurs biens au bénéfice de la commune de Milan, et que s'ils tombaient une seconde fois dans la même faute, ils dussent être chasses de la ville et de la juridiction sans pouvoir y retourner durant un certain temps, avant d'avoir satisfait à la susdite peine.

(Cantù. Hit., Univ., t. XI, p. 631.)

# M Pierre de Lugo et la secte des Apôtres devant l'Inquisition

Nous extrayons du procès de Pierre de Lugo les détails qui suivent :

«Pierre de Lugo, né dans la ville de Lugo, province de Galice, au delà de Compostelle, fils d'un certain Vivien de la ville de Lugo, ainsi que cela ressort légitimement de la confession faite par lui en jugement, reconnut que vingt ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait commencé à faire partie de cet ordre et de cette vie qu'on appelle Vie des Apôtres dans la pauvreté de l'Évangile, et que dès lors il lui était demeuré fidèle autant qu'il le pouvait dans sa faiblesse, ayant été mis au courant par Richard, lombard d'Alexandrie, qui faisait partie de la dite vie et du dit ordre; bien que Pierre eût entendu dire et crût que l'Église romaine avait condamné et réprouvé l'ordre de ces Apôtres, et qu'il crût en effet, que de tels Apôtres étaient condamnés et persécutés par les prélats et les religieux, et les inquisiteurs de la perversité hérétique, surtout en Lombardie; quoiqu'il eût entendu dire souvent et par beaucoup de

personnes que ceux qui faisaient partie du dit ordre, soit vie de ceux qu'on appelle Apôtres, étaient excommuniés; malgré cela, il croyait que le dit ordre des Apôtres était bon, et que ceux qui faisaient partie du dit ordre et de cette vie-là pouvaient être sauvés en en faisant partie, s'ils ne commettaient point d'autres péchés contre les commandements de Dieu.

«Comme on lui demandait s'il croyait que le pape et les prélats de l'Église romaine et les religieux et les inquisiteurs fissent mal et péchassent en persécutant cet ordre et ceux qui en faisaient partie et l'observaient, il répondit finalement après beaucoup de paroles qu'il croyait qu'ils faisaient mal et péchaient en ce qu'ils persécutaient cette bonne chose-là. Comme on lui demandait s'il croyait que la sentence d'excommunication prononcée par l'Église romaine ou par son autorité contre ceux qui faisaient partie de cet ordre les liât, il répondit que non, ajoutant qu'il avait entendu dire qu'une sentence d'excommunication prononcée indûment ou injustement par quelqu'un n'en excommuniait pas un autre, mais portait en elle-même sa propre condamnation, et il invoqua et appliqua à sa proposition quelques autorités tirées de saint Paul et de l'Évangile, et il conclut qu'il ne se tenait pas pour excommunié parce qu'il faisait partie de cet ordre-là, nonobstant quelque sentence que ce fût, bien qu'il eût entendu dire souvent et par beaucoup que Gérard Segarelli, qui fut le premier fondateur du dit ordre des Apôtres, et Dolcino, qui fit partie du même ordre, et beaucoup d'autres du même ordre, avaient été condamnés par les inquisiteurs et les prélats de l'Église romaine et abandonnés au bras séculier et brûlés.

« De même comme on lui demandait s'il croyait que ceux qui avaient subi la mort à cause dudit ordre condamné, fussent sauvés, il ne voulut pas d'abord répondre nettement s'il croyait qu'ils fussent sauvés ou damnés. Mais, assez longtemps après, interrogé de nouveau et réexaminé à ce sujet, il répondit qu'il croyait que le dit Gérard avait été injustement condamné, disant qu'un chrétien, surtout quand c'est un clerc lettré et connaissant la sainte Écriture, ne doit pas livrer un autre chrétien à la mort.

«De même il exposa devant l'inquisiteur beaucoup de choses touchant l'Écriture sainte selon son intelligence, dans le dessein d'attaquer l'état de l'Église, choses parmi lesquelles il en est beaucoup d'erronées. Entre autres il dit et exposa que quand la pauvreté avait été enlevée de l'Église par saint Sylvestre, alors la sainteté de la vie avait été soustraite à l'Église, et que le diable était par les compagnons de saint Sylvestre entré dans le monde.

« De même qu'il y a deux sortes de pauvreté: l'une parfaite, qui a été celle des apôtres et de tous ceux qui les suivent et les imitent, savoir ne rien posséder ni en propre, ni en commun; donnant à entendre qu'il entendait par là lui

#### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

et ceux qui lui étaient semblables. De même, il y a une pauvreté imparfaite, celle, par exemple, des religieux qui vivent selon la règle de saint Augustin et de saint Benoît, qui ont des possessions et des richesses en commun; et de tels religieux ne sont pas parfaits en pauvreté, parce qu'ils ont des maisons pour y demeurer, et ont en commun les choses nécessaires pour le manger et pour le boire.

«De même il dit qu'il y a deux sortes d'Église, savoir une spirituelle et une charnelle. Or l'église spirituelle se trouve chez les hommes qui vivent dans la pauvreté parfaite et dans l'humilité et dans l'obéissance spirituelle à Dieu, tels que sont ceux qui imitent la vie des apôtres et de Christ. Tandis que l'église Charnelle est celle de ceux qui vivent charnellement et dans les délices de la chair et dans les richesses et dans les honneurs et dans la pompe et dans la gloire, comme font les évêques et les prélats de l'Église romaine, qui ne renoncent pas à ce qu'ils possèdent et qui donnent les biens de l'Église à leurs parents, à leurs consanguins et à leurs amis.»

(Philippi a Limborch, *Historia Inquisitionis*, etc., Amstelodami, MDCXCII.)

## Table des matières

Préface	5	
Auteurs et ouvrages consultés		
selon l'ordre des citations	7	
Préambule historique		
I	10	
II		
<u>III</u>		
IV		
Chapitre I: La Bulgarie et la presqu'île des Balkans		
Chapitre II: Les Pauliciens en Arménie et dans les Balkans	19	
Chapitre III: Le christianisme en Illyrie,		
en Thrace et en Macédoine	24	
Chapitre IV: Invasion des Slaves	27	
Chapitre V: Invasion des Bulgares	30	
Chapitre VI: Méthodius et Constantin	35	
Chapitre VII: Essor et vicissitudes de l'empire bulgare	39	
Chapitre VIII: Les Bogomiles		
Chapitre IX: Les apôtres bulgares en Occident		
Ancien duché de France, Périgord, Limousin		
Bretagne		
Champagne		
Flandres		
Contrées rhénanes		
Angleterre		
Pays-Bas septentrionaux ou l'ancienne frise		
Chapitre X: Premiers précurseurs		
Chapitre XI: Les Albigeois		
Chapitre XII: Lombards et sectaires de Monteforte		
Chapitre XIII: Cathares, Armoldistes et Vaudois		
Chapitre XIV: Un songe d'Innocent III — Débits de l'Inquisition		
Chapitre XV: Développement de l'inquisition	100	
Chapitre XVI: Persécutions en Italie	105	

### PAULICIENS BULGARES ET BONS-HOMMES EN ORIENT ET EN OCCIDENT

Chapitre	e XVII: Secte des Apôtres	110
Chapitre XVIII: Fra Dolcino		114
Chapitre XIX: Exode		120
Alle	emagne, Bohême	. 120
Frai	nce	. 121
Gen	nève, Suisse	. 123
Vall	ées des Alpes Cottiennes et de Coni	. 124
Bos	nie	. 125
Deu	ıx-Siciles	. 127
Conclus	ion	132
Append	ice	135
A	Sur les caractères glagolites	. 135
В	Bulgares et Bougres	. 135
C	Sur les hérétiques de Cologne	. 136
D	Cagots et Christaas	. 138
E	Voyage des abbés Rodolphe et Alexandre à Rome	
	entre 1124 et 1130	. 138
F	Des origines vaudoises d'après les Vaudois	. 140
G	Saint Bernard sur les hérétiques Cathares	. 142
Н	Des origines de la lettre de change et des relations	
	commerciales de la Haute-Italie avec le dehors, au moyen âge	. 142
I	Sur la date probable de la Nobla Leyczon	. 147
J	Les Patarins	. 149
K	Un édit de Frédéric II	. 149
L	Décret milanais contre les Patarins	. 151
M	Pierre de Lugo et la secte des Apôtres devant l'Inquisition	. 153



© Arbre d'Or, Genève, décembre 2010 http://www.arbredor.com Illustration de couverture : *Forêt de Brocéliande*, © Perine Breciliat. Composition et mise en page: © ARBRE D'OR PRODUCTIONS